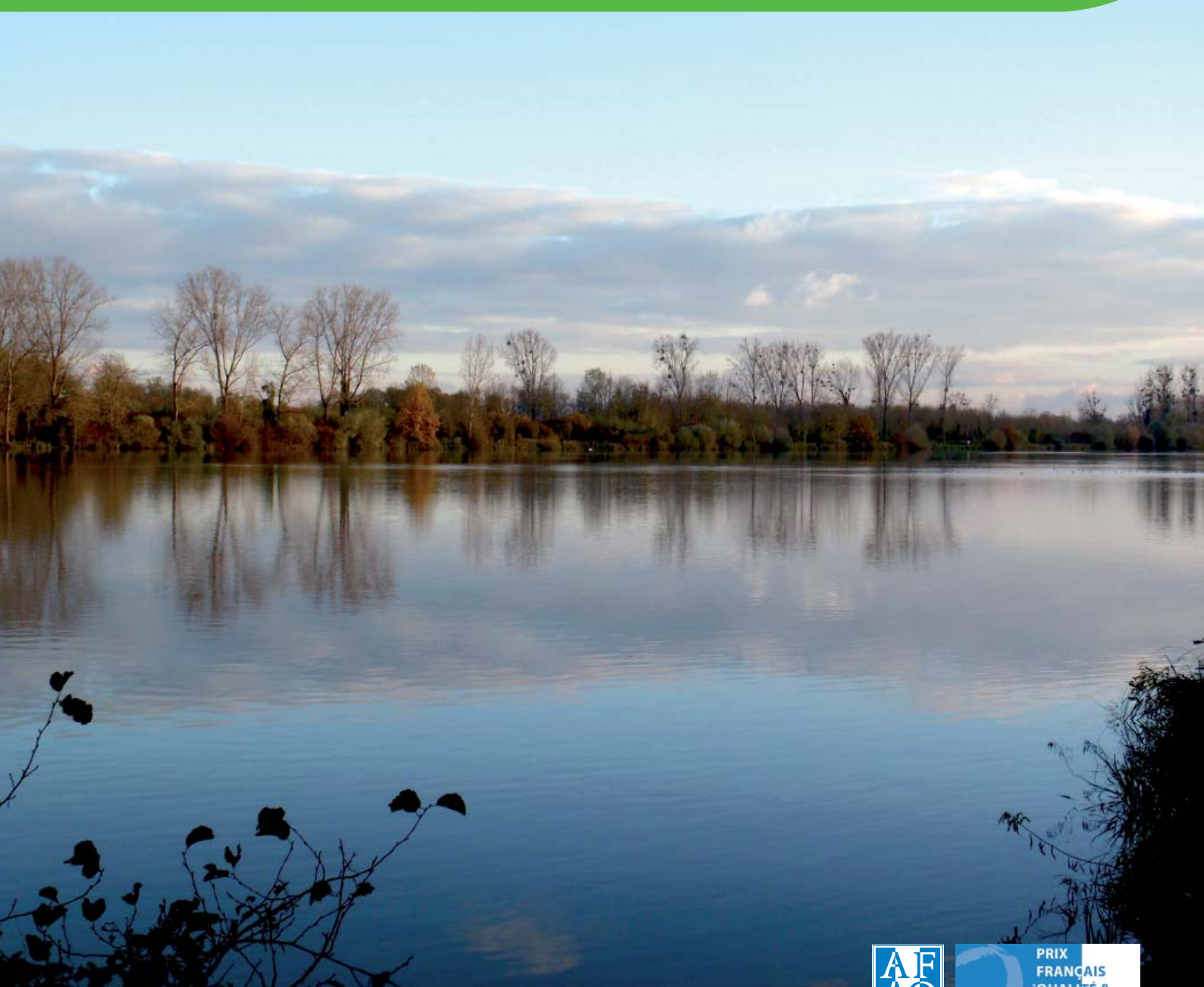


Syndicat des Eaux
et de l'Assainissement



RAPPORT ANNUEL 2013

sur le prix et la qualité
du service public
d'assainissement



PÉRIMÈTRE SAUER-PECHELBRONN



Ensemble, dans l'exigence

SOMMAIRE

I. PREAMBULE	4
II. PRÉSENTATION DU SDEA	5
2.1. Une organisation territorialisée	5
2.2. Les compétences exercées	7
2.3. Le centre Nord à Haguenau	7
2.4. Les chiffres-clés	8
III. COMPTE-RENDU FINANCIER	11
IV. COMPTE-RENDU TECHNIQUE	12
4.1. Données générales	12
4.2. Inventaire des installations d'assainissement collectif	13
4.2.1. Collecte et transport des eaux usées et pluviales	13
4.2.2. Traitement des eaux usées et pluviales : station d'épuration de Dieffenbach	14
4.2.3. Traitement des eaux usées et pluviales : station d'épuration de Forstheim	14
4.2.4. Traitement des eaux usées et pluviales : station d'épuration de Gunstett	15
4.2.5. Traitement des eaux usées et pluviales : station d'épuration de Pechelbron (Kutzenhausen)	15
4.2.6. Traitement des eaux usées et pluviales : station d'épuration de Lembach	16
4.2.7. Traitement des eaux usées et pluviales : station d'épuration de Lembach Camping	16
4.2.8. Traitement des eaux usées et pluviales : station d'épuration de Pfaffenbronn	17
4.2.9. Traitement des eaux usées et pluviales : station d'épuration de Walbourg	17
4.2.10. Traitement des eaux usées et pluviales : station d'épuration de Wingen	18
4.2.11. Traitement des eaux usées et pluviales : station d'épuration de Petit-Wingen	18
4.2.12. Traitement des eaux usées et pluviales : station d'épuration de Mattstall	18
4.2.13. Traitement des eaux usées et pluviales : station d'épuration de Mattstall	19
4.3. Contrôle, entretien, exploitation des ouvrages de collecte et de transport des eaux usées	20
4.3.1. Gestion des plans des réseaux	20
4.3.2. Surveillance et entretien des ouvrages de collecte et de transport des eaux usées et pluviales	21
4.3.3. Bilan des interventions et du fonctionnement des stations de pompage d'eaux usées	22

4.3.4. Travaux de réparation sur réseau	22
4.3.5. Contrôle des installations privatives d'assainissement	22
4.3.6. Enquêtes chez les particuliers	23
4.3.7. Contrôle des rejets industriels	23
4.3.8. Autosurveillance du réseau d'assainissement	24
4.4. Contrôle, entretien, exploitation de la station d'épuration de Dieffenbach	25
4.4.1. Pollution admise sur l'installation	25
4.4.2. Qualité de traitement	26
4.4.3. Production et élimination des boues	26
4.4.4. Consommation d'énergie	27
4.4.5. Interventions sur la station d'épuration	27
4.5. Contrôle, entretien, exploitation de la station d'épuration de Forstheim	27
4.5.1. Pollution admise sur l'installation	28
4.5.2. Qualité de traitement	29
4.5.3. Interventions sur la station d'épuration	29
4.6. Contrôle, entretien, exploitation de la station d'épuration de Gunstett	30
4.6.1. Pollution admise sur l'installation	30
4.6.2. Qualité de traitement	31
4.6.3. Impact des rejets sur le milieu récepteur	32
4.6.4. Surveillance de la présence de micropolluants	32
4.6.5. Production et élimination des boues	33
4.6.6. Production et élimination des autres sous-produits de l'épuration	33
4.6.7. Consommation d'énergie et de réactifs	34
4.6.8. Interventions sur la station d'épuration	34
4.7. Contrôle, entretien, exploitation de la station d'épuration de Pechelbronn (Kutzenhausen)	35
4.7.1. Pollution admise sur l'installation	35
4.7.2. Qualité de traitement	36
4.7.3. Impact des rejets sur le milieu récepteur	37
4.7.4. Production et élimination des boues	37
4.7.5. Production et élimination des autres sous-produits de l'épuration	38
4.7.6. Consommation d'énergie et de réactifs	38
4.7.7. Interventions sur la station d'épuration	39
4.8. Contrôle, entretien, exploitation de la station d'épuration de Lembach	39
4.8.1. Pollution admise sur l'installation	39
4.8.2. Qualité de traitement	40
4.8.3. Production et élimination des boues	40
4.8.4. Production et élimination des autres sous-produits de l'épuration	41
4.8.5. Consommation d'énergie	41
4.8.6. Interventions sur la station d'épuration	41
4.9. Contrôle, entretien, exploitation de la station d'épuration de Lembach camping	41
4.10. Contrôle, entretien, exploitation de la station d'épuration de Pfaffenbronn	42
4.10.1. Pollution admise sur l'installation	42
4.10.2. Qualité de traitement	42

4.10.3. Production et élimination des boues	42
4.10.4. Consommation d'énergie	42
4.10.5. Interventions sur la station d'épuration	42
4.11. Contrôle, entretien, exploitation de la station d'épuration de Petit-Wingen	43
4.11.1. Pollution admise sur l'installation	43
4.11.2. Qualité de traitement	44
4.11.3. Production et élimination des boues	44
4.11.4. Production et élimination des autres sous-produits de l'épuration	45
4.11.5. Consommation d'énergie	45
4.11.6. Interventions sur la station d'épuration	45
4.12. Contrôle, entretien, exploitation de la station d'épuration de Walbourg	46
4.12.1. Pollution admise sur l'installation	46
4.12.2. Qualité de traitement	46
4.12.3. Production et élimination des boues	47
4.12.4. Production et élimination des autres sous-produits de l'épuration	48
4.12.5. Consommation de réactifs	48
4.12.6. Interventions sur la station d'épuration	48
4.13. Contrôle, entretien, exploitation de la station d'épuration de Wingen	48
4.13.1. Pollution admise sur l'installation	48
4.13.2. Qualité de traitement	50
4.13.3. Production et élimination des boues	50
4.13.4. Production et élimination des autres sous-produits de l'épuration	51
4.13.5. Consommation d'énergie	51
4.13.6. Interventions sur la station d'épuration	51
4.14. Travaux de rénovation et d'extension du réseau public d'assainissement	51
4.15. Compétence études	52
4.16. Assainissement non collectif (ANC)	53
<u>V. MESURES PROPOSEES POUR L'AMELIORATION DU SERVICE</u>	<u>54</u>
5.1. Mesures Techniques :	54
5.2. Autres mesures d'améliorations	55
<u>VI. RELATION AVEC LES USAGERS ET CONTINUITE DU SERVICE</u>	<u>56</u>
6.1. Accueil	56
6.2. Permanence du service	56
6.3. Commission consultative des services publics locaux	56
6.4. Indicateurs d'efficacité	56
6.4.1. Indicateurs techniques	56
6.4.2. Satisfaction des usagers	56
6.4.3. Délais de réponse	56
<u>VII. ANNEXES</u>	<u>57</u>

I. PREAMBULE

La Communauté de Communes Sauer-Pechelbronn est membre du SDEA depuis le 5 juin 1972. Elle a transféré la totalité de ses compétences en assainissement au Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle qui s'est substitué à elle à compter du 1er janvier 2008.

Le présent rapport annuel, après une brève description des moyens et savoir-faire mobilisés à cet effet par le SDEA, présente les aspects financiers et techniques relatifs à la gestion du service du périmètre concerné.

L'arrêté du 2 mai 2007, pris par le Ministre de l'Ecologie et du Développement Durable, précise la liste des indicateurs devant figurer dans les rapports annuels. Ceux-ci concernent la caractérisation technique du service, la tarification, les recettes et des indicateurs de performance, dont la consolidation au niveau national va permettre la mise en place d'un système d'information sur les services publics de l'eau et de l'assainissement par l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA). Ils sont récapitulés en annexe n° 8.

II. PRÉSENTATION DU SDEA

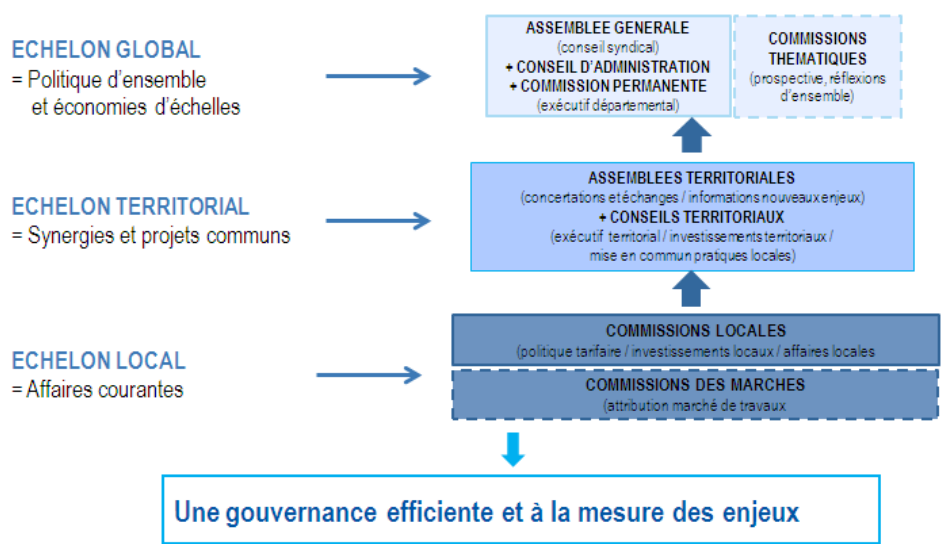
Le SDEA est un syndicat mixte, qui fédère des communes, des groupements de communes (syndicats, communautés de communes), la Communauté Urbaine de Strasbourg et le Département du Bas-Rhin. Ses membres lui transfèrent tout ou partie de leurs compétences en matière de production-transport-distribution d'eau potable et/ou de collecte-transport-traitement des eaux usées.

Les collectivités membres élisent en leur sein leurs représentants aux instances délibérantes et de concertation tant locales que territoriales et globales. L'organisation mise en place aux plans politique et managérial vise à conjuguer proximité-réactivité-efficacité et mutualisation des moyens humains et matériels, excellence technique et durabilité des réponses apportées aux besoins et enjeux.

Dans le prolongement de la première réforme statutaire, l'organisation des services a été territorialisée, tant pour répondre au besoin de proximité exprimé par élus et usagers et préparer la territorialisation politique (2^{ème} réforme statutaire), que pour redistribuer le développement du SDEA et renforcer la motivation et l'implication des équipes au bénéfice des territoires. Le maillage en 7 territoires, avec 4 centres et 6 antennes, facilite les relations et synergies entre acteurs élus, usagers et parties prenantes. Il intensifie l'efficacité et la réactivité du SDEA pour une gestion toujours plus rationnelle et efficiente, au service de l'intérêt général. Le Siège à SCHILTIGHEIM devient ainsi un centre de ressources, garant de la cohérence d'ensemble des méthodes et d'une mutualisation optimale des moyens.

2.1. Une organisation territorialisée

Sur le périmètre de compétence du SDEA, chaque délégué élu d'une collectivité membre est appelé à s'impliquer au niveau local, au niveau territorial et au niveau global. Chacun des trois niveaux dispose de ses attributions propres :

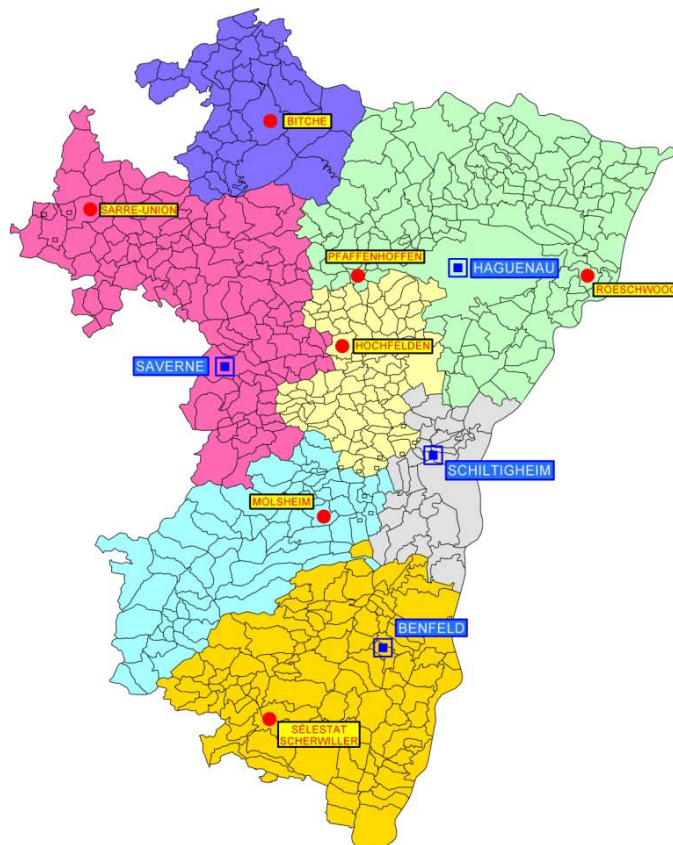


La gouvernance du SDEA fonde son originalité sur la complémentarité de l'implication d'équipes élus et opérationnelles fortement engagées au service d'une ambition partagée avec l'ensemble de nos parties prenantes : l'efficacité de la gestion publique de l'eau.

Parallèlement, dans le cadre de sa démarche pluriannuelle de territorialisation engagée depuis le début des années 2000, le SDEA assure une proximité et une réactivité renforcées du service au bénéfice des élus et usagers de l'ensemble des territoires d'Alsace. L'adhésion de collectivités du Haut-Rhin (en 2013) et de Moselle (dès janvier 2015) ont conduit le SDEA à adopter une nouvelle dénomination validée par l'Assemblée Générale de décembre 2013 : **SDEA Alsace-Moselle**.

Le SDEA s'organise ainsi autour :

- **d'un siège situé à Schiltigheim** : il regroupe les fonctions supports (ressources humaines, affaires juridiques - achats, finances – gestion des abonnés, contrôle interne et de gestion, management de la performance, communication) et les fonctions d'expertise technique (pôles réseaux, ouvrages - logistique, études, systèmes d'information). Il assure également un rôle de cohérence de la politique et des méthodes du SDEA, en particulier en s'appuyant sur le management par processus.
- **de centres par territoires pour le premier niveau de service global rendu** :
 - à Haguenau pour le territoire Nord du Bas-Rhin,
 - à Benfeld pour le territoire Sud, dénommé Alsace Centrale en 2014,
 - à Saverne pour le territoire Ouest du Bas-Rhin,
 - à Schiltigheim pour les territoires Centre Nord, CUS et Centre Sud du Bas-Rhin.
 - 2014/15 : création du territoire Est Mosellan.



- **d'antennes** : pour compléter le maillage du département, les différents centres SDEA s'appuient sur 5 antennes de deuxième niveau situées à Pfaffenhoffen, Hochfelden, Villé/Sélestat, Molsheim, et, depuis 2014, à Roeschwoog ; une sixième antenne est également prévue en 2015 à Bitche (depuis 2014, il existe également une permanence hebdomadaire à Sarre Union). Elles sont chargées, à une échelle locale, d'assurer les interventions techniques les plus courantes et d'apporter des réponses administratives rapides.

2.2. Les compétences exercées

A partir d'une vocation initiale contrôle-entretien des installations d'eau potable - puis d'assainissement - avec une organisation " artisanale " dans un environnement peu contraint, le SDEA a progressivement évolué vers un modèle institutionnel innovant et opérationnel de pointe en phase avec l'évolution des enjeux (notamment : gérer durablement les ressources en eau et milieux aquatiques / optimiser bilans énergétiques et carbone du cycle de l'eau / gérer durablement le patrimoine / mettre en œuvre des principes de solidarité / maîtriser l'évolution du prix de l'eau) et couvrant l'ensemble du cycle domestique de l'eau (cf. schéma ci-dessous) :

- Les études préalables-schémas directeurs, la conception et la construction de tous types d'ouvrages d'eau potable et d'assainissement.
- Le contrôle-entretien-exploitation-rénovation-amélioration-extension-renforcement de ces ouvrages, dans une approche de gestion durable du patrimoine.
- L'ingénierie administrative et financière et la gestion usagers-clients (domestiques, agricoles et industriels) des services concernés.
- La maîtrise d'ouvrage des installations.
- La gestion des eaux pluviales.
- Sur plusieurs périmètres pilotes, et en partenariat avec l'Agence de l'Eau Rhin Meuse et la Région Alsace, l'intervention de Missions Eau pour préserver durablement les ressources en eau en contribuant activement à faire évoluer les pratiques de tous les acteurs concernés (collectivités, agriculteurs, artisans, industriels, grand public).



2.3. Le centre Nord à Haguenau

Le centre Nord à Haguenau, avec une équipe de 70 agents, intervient au plus près du terrain en apportant aux élus et aux usagers des communes membres des réponses concrètes à leurs attentes. Il assure ainsi, dans le territoire nord du département, toutes les interventions techniques et administratives dans le domaine de l'eau potable et de l'assainissement, mais également la gestion des abonnés (facturation de l'eau, relève, remplacement des compteurs d'eau), l'exploitation des réseaux et des ouvrages d'eau potable et d'eaux usées, les études et le suivi des travaux courants, ainsi que la cartographie informatisée. La gestion administrative et financière des services d'eau et d'assainissement du territoire nord y est également assurée, pour une population d'environ 208 000 habitants. Son organisation à l'appui des antennes de Pfaffenhoffen et de Roeschwoog lui permet d'assurer un service de proximité et d'accueillir élus et usagers dans ses locaux, centre ou antenne, pour toute démarche technique ou administrative courante.

2.4. Les chiffres-clés

➤ Périmètre géographique de compétence :

- Périmètre global : plus de 450 communes, 750 000 habitants,
- Périmètre « eau potable » : plus de 340 communes,
- Périmètre « eaux usées » : plus de 440 communes.

➤ Périmètre technique d'intervention :

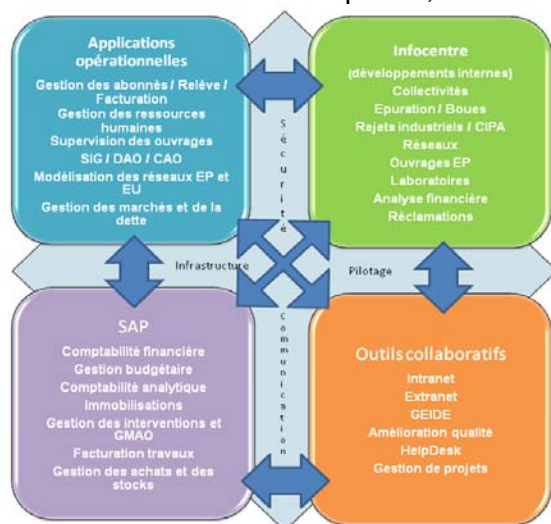
- Domaine « Eau potable » : plus de 4 000 km de réseaux, 18 000 appareils de lutte contre l'incendie, plus de 215 réservoirs, 290 sources, près de 120 puits pour un volume produit de 33 300 000 m³, plus de 185 stations de pompage, 110 stations de traitement.
- Domaine « Eaux usées » : plus de 5 800 km de réseaux, 150 000 bouches d'égouts, 680 stations de pompage, 80 stations d'épuration pour une capacité de traitement de plus de 670 000 équivalents-habitant, plus de 480 bassins d'orage et de dépollution.

➤ Ressources Humaines :

- Près de 550 agents dont 10 % de cadres supérieurs, 21% de cadres intermédiaires et 70% d'agents de terrain et de bureau (54% Siège et 46% Territoires).
- formation continue : 5,4 % de la masse salariale/an.
- moyenne d'âge : 40 ans.

➤ Moyens et Méthodes :

- Nouvelles technologies :
 - 400 postes informatisés, 22 stations graphiques DAO, 800 sites télégerés, 136 terminaux portables de chantiers, 12 terminaux de radio-relève des compteurs,



- Applications informatiques majeures : progiciel de gestion intégré SAP (1ère collectivité en France à être équipée), comprenant notamment la gestion financière, la GMAO, la gestion des achats et des stocks et le contrôle de gestion ; progiciel gestion des abonnés et édition des factures d'eau ; système d'information géographique DAO, CAO, automatisation, télégestion et supervision d'ouvrages, modélisation des réseaux eau et assainissement ; progiciels de gestion réseaux, ouvrages et assainissement non collectif, gestion des temps et des projets ; système d'information ressources humaines ; base de données infos centres : Internet, Intranet, Extranet.
- Un correspondant informatique et libertés (CIL) garantit les données à caractère personnel.

- Le management de la performance :
 - SDEA 1ère collectivité en France certifiée ISO 9001 en 2000 pour l'ensemble de ses compétences et renouvellement en 2009,
 - obtention de la certification Santé-Sécurité OHSAS 18 001 et environnementale ISO 14001: 2006 à 2008 - renouvellement en 2009,
 - évaluation « Exemplarité » au regard de la norme de Développement Durable ISO 26000 : une première en France,
 - reconnaissance EFQM 5* : niveau le plus élevé pour le modèle européen de management de l'excellence,
 - obtention du Prix Français de la Qualité et de la Performance en 2011 suite à une évaluation approfondie menée à l'appui du modèle européen d'excellence EFQM.

- Démarche de satisfaction et évaluation clients : enquêtes clients mystère et services rendus en complément des enquêtes de satisfaction élus et usagers réalisées de longue date.

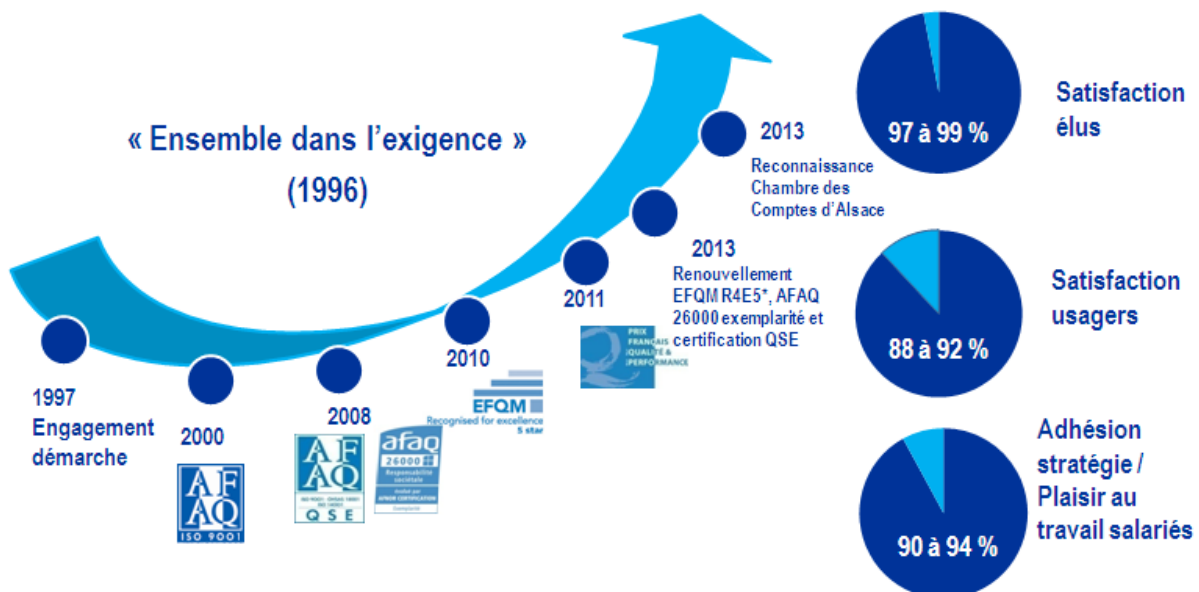
- Continuité du service : astreinte 24h/24, 365 jours par an, cellule « gestion de crise ».

- Moyens mobiles d'intervention : près de 300 véhicules et engins de toutes natures, polyvalents et spécialisés.

- Budget 2013 :
 - 118 millions d'euros en section de fonctionnement,
 - 58 millions d'euros en section d'investissement.

Une politique d'excellence durable autour de valeurs fortes que sont le meilleur service de l'intérêt général, la proximité, la transparence, la performance, la solidarité, et la gestion durable de l'eau.

La démarche d'Excellence du SDEA



Des évaluations de La Chambre Régionale des Comptes aux conclusions encourageantes (rapport d'observations - 2013)

Dans son rapport d'observations de 2013, la Chambre souligne

En matière institutionnelle et statutaire

- Les avancées très significatives obtenues depuis la mutation statutaire de 2008 pour :
 - Limiter le morcellement des transferts de compétences,
 - Soutenir l'effort de rationalisation de l'organisation territoriale,
 - Renforcer le rôle des élus par rapport à la gestion locale et développer l'esprit de responsabilité et de solidarité à tous niveaux.

En matière de management de la performance

- Le « Rôle précurseur du SDEA, avec sa double culture de service public et d'entreprise, par son engagement dans une démarche qualité, de performance et de développement durable » visant à « déployer les outils de management les plus avancés ».

En matière de management des achats

- La volonté de conforter « l'implication des élus locaux concernés dans les processus de décision impactant les territoires » et de « faciliter l'accès des marchés aux PME » à l'appui :
 - « d'un management structuré avec les fournisseurs », reconnu lors de l'attribution du Prix Français de la Qualité et de la Performance comme point fort,
 - de l'organisation opérationnelle et des outils mis en œuvre,
 - ainsi que des « contrôles hiérarchisés permettant de rationaliser et de sécuriser l'acte d'achat notamment lorsqu'il est décentralisé ».

En matière de gestion comptable et financière

- Une « gestion rigoureuse » des finances de notre Syndicat notamment :
 - « la santé financière du SDEA, apparaît bonne »,
 - « l'autofinancement élevé et en croissance »,
 - « la croissance continue des résultats » et,
 - « l'endettement modéré ».

En matière de gestion des stocks

- L'optimisation de la gestion des stocks.

En matière d'efficience et d'amélioration continue des moyens et méthodes

- « La productivité par agent » qui « a significativement progressé au cours de la période examinée »,
- L'effort permanent (...) d'optimisation de l'organisation, génératrice d'économies d'échelle », associé à « un taux d'absentéisme très bas »,
- Une gestion rigoureuse des carrières.

III. COMPTE-RENDU FINANCIER

1. prix de l'assainissement				
a) tarif proportionnel		1,50 € HT/m ³ de 1 à 6000 m ³ /an		
		1,20 € HT/m ³ de 6001 à 12 000 m ³ /an		
		0,93 € HT/m ³ + de 12 001 m ³ /an		
b) part fixe		15,00 € HT/ab/an		
2. éléments constitutifs du prix de l'assainissement		3. décomptes comparatifs		
		consommation de référence INSEE 120 m ³ /ab/an		
		2012	2013	évolution %
a) redevances perçues par collectivité		195,00 € HT	195,00 € HT	0 %
b) redevances pour le compte de tiers				
Agence de l'Eau				
- modernisation des réseaux de collecte : 0,274 € HT/m ³				
prix moyen du m³ (pour 120m³) hors redevances.		1,63 € HT		

prix moyen TTC du m³ avec redevances pour une consommation annuelle de référence	40 m ³	2,30 €
	120 m ³	2,03 €
	10 000 m ³	1,77 €

4. éléments budgétaires		
a) recettes d'exploitation autres que la redevance assainissement :		
- travaux remboursés par des tiers (y compris participation pour raccordement à l'égout),		235 090 €
- contributions pluviales,		402 313 €
- autres (prime épurations, locations, trop-payés, remboursements par l'assurance...).		114 642 €
b) dette :		
- capital restant dû au 31.12.2013,		1 589 770 €
- annuité,		209 120 €
- durée d'extinction de la dette.		1,65 année
c) épargne nette par m³		1,18 €
d) taux d'impayés		1,34 %
e) abandon de créances		0,22 %
f) travaux d'investissement réalisés		
- travaux sur réseaux, matériel et outillage		1 729 665 €
- travaux sur ouvrages,		535 623 €
- équipement,		
- autres (terrains, immobilisations incorporelles...).		

5. commentaires	
collectivité assujettie à la T.V.A.	
mode d'encaissement des recettes : Trésorerie du SDEA du Bas-Rhin	

IV. COMPTE-RENDU TECHNIQUE

4.1. Données générales

Tableau n° 1 : données générales

communes membres : 24 nombre d'habitants (recensement 2013) : 18 223 nombre total d'abonnés assainissement: 7 071 volume total soumis à la redevance assainissement : 736 562 m ³ nombre d'abonnés par commune :					
Biblisheim	146	Lampertsloch	285	Preuschdorf	355
Dieffenbach-les-Woerth	141	Langensoultzbach	352	Walbourg	325
Durrenbach	413	Laubach	132	Wingen	220
Eschbach	381	Lembach	790	Woerth	691
Forstheim	215	Lobsann	237		
Froeschwiller	186	Merkwiller Pechelbronn	362		
Goersdorf- Mitschdorf	436	Morsbronn-Les-Bains	267		
Gunstett	280	Niedersteinbach	77		
Hegeney	155	Oberdorf-Spachbach	152		
Kutzenhausen	365	Obersteinbach	108		

4.2. Inventaire des installations d'assainissement collectif

4.2.1. Collecte et transport des eaux usées et pluviales

Les réseaux de collecte des eaux usées et pluviales du syndicat sont principalement de type unitaire. Les tableaux n° 2 et 3 ci-dessous en présentent les caractéristiques au 31 décembre 2013.

Tableau n° 2 : inventaire global des réseaux
(hors bassins d'orage, déversoirs et stations de pompage)

communes	canalisations (mètres)		regards de visite (unités)
	eaux usées	eaux pluviales	
Biblisheim	3 111	1 393	119
Dieffenbach-les-Woerth	2 962	102	84
Durrenbach	6 782	1 655	202
Eschbach	7 176	3 502	259
Forstheim	3 791	662	117
Froeschwiller	3 279	148	68
Goersdorf	9 055	2 623	349
Gunstett	6 031	1 774	194
Hegeney	2 364	1 639	112
Kutzenhausen	7 401	785	215
Lampertsloch	5 081	1 588	178
Langensoultzbach	8 100	1 874	280
Laubach	2 559	420	72
Lembach	15 959	7 709	616
Lobsann	4 175	2 893	190
Merkwiller Pechelbronn	7 251	2 629	282
Morsbronn-les-Bains	4 271	646	107
Niedersteinbach	1 860	1 212	83
Oberdorf Spachbach	2 916	424	84
Obersteinbach	2 231	128	54
Preuschdorf	7 761	2 381	242
Walbourg	6 511	1 248	166
Wingen	4 996	1 089	167
Woerth	14 436	4 390	519
total	140 059	42 914	4 759

Tableau n° 3 : inventaire global des canalisations intercommunales,
des bassins d'orage, des déversoirs et des stations de pompage

inventaires des canalisations intercommunales (mètres)	bassins d'orage (unités)	déversoirs d'orage (unités)	stations de pompage (unités)
34 473	26	141	19

Le détail des différents tronçons intercommunaux figure en annexe n° 1.

4.2.2. Traitement des eaux usées et pluviales : station d'épuration de Dieffenbach

Le tableau n° 4 ci-dessous présente les caractéristiques générales de l'installation.

Tableau n° 4 : caractéristiques générales de l'installation

localisation	Dieffenbach-les-Woerth
exutoire	fossé du lavoir
filière d'épuration	boues activées aération prolongée
date de mise en service	17/07/2007
effluents traités	eaux usées domestiques
capacité nominale	450 EH , soit 27 kg/j de pollution organique (exprimée en kg de DBO ₅ /j),
capacité hydraulique	95 m³/j en temps sec, 190 m³/j en temps de pluie

4.2.3. Traitement des eaux usées et pluviales : station d'épuration de Forstheim

Le tableau n° 5 ci-dessous présente les caractéristiques générales de l'installation.

Tableau n° 5 : caractéristiques générales de l'installation

localisation	Forstheim
exutoire	le Weihergraben
filière d'épuration	lagunage naturel
année de mise en service	1989
effluents traités	eaux usées domestiques
capacité nominale	550 EH , soit 33 kg/j de pollution organique (exprimée en kg de DBO ₅ /j),
capacité hydraulique	100 m³/j.

4.2.4. Traitement des eaux usées et pluviales : station d'épuration de Gunstett

Le tableau n° 6 ci-dessous présente les caractéristiques générales de l'installation.

Tableau n° 6 : caractéristiques générales de l'installation

localisation	Gunstett
exutoire	La Sauer
filière d'épuration	boues activées aération prolongée
année de mise en service	2008
effluents traités	eaux usées domestiques
capacité nominale	<p>15 000 EH, soit 900 à 1350 kg/j (temps sec/temps de pluie) de pollution organique (exprimée en kg de DBO₅/j) pour la filière eau,</p> <p>17 000 EH pour la filière boue.</p>
capacité hydraulique	4 475 m³/j.

Il s'agit de la nouvelle station d'épuration desservant la zone sud du territoire de la collectivité.

Les communes qui ont été raccordées à la mise en route de la station sont les suivantes : Eschbach, Laubach, Hegeney, Morsbronn-les-Bains, Hinterfeld (annexe de Walbourg), Gunstett et la ZAC de la Communauté de Communes, représentant au total environ 3 500 habitants.

Fin mars 2010, les communes, dont les eaux usées étaient traitées par la station de Woerth, ont été raccordées : Woerth, Goersdorf, Langensoultzbach, Froeschwiller, ZA de Woerth et Oberdorf-Spachbach, soit une population supplémentaire d'environ 4 000 à 5 000 habitants.

Puis, en 2014, les communes raccordées actuellement à la station de Walbourg seront connectées : Biblisheim, Durrenbach et Walbourg.

4.2.5. Traitement des eaux usées et pluviales : station d'épuration de Pechelbron (Kutzenhausen)

Le tableau n° 7 présente les caractéristiques générales de l'installation.

Tableau n° 7 : caractéristiques générales de l'installation

localisation	commune de Kutzenhausen, CD 28
exutoire	Seltzbach
filière d'épuration	boues activées en aération prolongée
année de mise en service	1998
effluents traités	effluents domestiques et industriels
capacité nominale	<p><u>temps sec</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - matière en suspension : 630 kg/j - demande biochimique en oxygène : 420 kg/j - demande chimique en oxygène : 700 kg/j
	<p><u>temps de pluie</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - matière en suspension : 1 040 kg/j - demande biochimique en oxygène : 690 kg/j - demande chimique en oxygène : 1 150 kg/j
capacité hydraulique	temps sec : 2 200 m ³ /j , temps de pluie : 4 400 m ³ /j

4.2.6. Traitement des eaux usées et pluviales : station d'épuration de Lembach

Le tableau n° 8 ci-dessous présente les caractéristiques générales de l'installation.

Tableau n° 8 : caractéristiques générales de l'installation

localisation	Lembach
exutoire	la Sauer
filière d'épuration	boues activées
année de mise en service	1977
effluents traités	eaux usées domestiques
capacité nominale	<p>3 050 EH, soit 182 kg/j de pollution organique (exprimée en kg de DBO_5/j). Cette capacité est celle du dimensionnement d'origine en 1977. La capacité réelle de l'installation, recalculée à partir des ratios actuels de pollution unitaire par habitant – 60 g de DBO_5/j – est de 2 500 EH),</p> <p>Chenal d'aération de 520 m³ => avec une charge volumique de 0,27 kg $DBO_5/m^3/j$ => 140 kg de DBO_5/j => soit 2333 EH₆₀. 0,27 kg DBO_5/j = avec traitement de l'azote 0,35 kg DBO_5/j = sans traitement de l'azote</p>
capacité hydraulique	512 m³/j – Clarificateur de 80 m ² => 40 m ³ /h x 24 h = 960 m ³ /j.

4.2.7. Traitement des eaux usées et pluviales : station d'épuration de Lembach Camping

Le tableau n° 9 ci-dessous présente les caractéristiques générales de l'installation.

Tableau n° 9 : caractéristiques générales de l'installation

localisation	Lembach
exutoire	la Sauer
filière d'épuration	lagunage aéré
année de mise en service	donnée indisponible
effluents traités	eaux usées domestiques
capacité nominale	740 EH soit 44 kg/j de pollution organique (exprimée en kg de DBO_5/j)
capacité hydraulique	111 m³/j

4.2.8. Traitement des eaux usées et pluviales : station d'épuration de Pfaffenbronn

Le tableau n° 10 ci-dessous présente les caractéristiques générales de l'installation.

Tableau n° 10 : caractéristiques générales de l'installation

localisation	Lembach
exutoire	Fossé vers le Schmelzbach (affluent de la Sauer)
filière d'épuration	Boues activées en aération prolongée
année de mise en service	1976
effluents traités	eaux usées domestiques
capacité nominale	environ 450 EH soit 27 kg/j de pollution organique (exprimée en kg de DBO ₅ /j)
capacité hydraulique	environ 240 m³/j

La mise à niveau et la fiabilisation de la station d'épuration de Pfaffenbronn est prévue en 2014-2015 (lancement de la consultation d'entreprises au cours du 2^{ème} semestre 2014). La nature des travaux est détaillée ci-après :

- mise en place d'un dessableur, d'un dégrilleur et d'une régulation du débit en entrée de station ;
- remplacement de la turbine d'aération et mise en place d'un asservissement sur sonde d'oxygène pour adapter l'aération aux variations de charge (variations de la pollution en fonction du remplissage des résidences secondaires). Installation d'un agitateur ;
- clarificateur : mise en place d'une passerelle, de deux pompes de recirculation, d'un dispositif de reprise des écumes et d'une goulotte immergée pour la reprise des eaux traitées ;
- mise en place d'un petit silo à boue (10 m³) avec dispositif de trop-plein drainant ;
- électricité : nouvelle armoire électrique avec circuit de puissance et de commande des différents moteurs.

4.2.9. Traitement des eaux usées et pluviales : station d'épuration de Walbourg

Le tableau n° 11 ci-dessous présente les caractéristiques générales de l'installation.

Tableau n° 11 : caractéristiques générales de l'installation

localisation	Walbourg
exutoire	le Halbmühlbach
filière d'épuration	boues activées en aération prolongée
année de mise en service	1982
effluents traités	eaux usées domestiques
capacité nominale	3 150 EH, soit 189 kg/j de pollution organique (exprimée en kg de DBO ₅ /j),
capacité hydraulique	632 m³/j.

Cette station sera abandonnée après le raccordement des communes de Walbourg, Biblisheim et Durrenbach sur la station d'épuration de Gunstett au deuxième semestre 2014.

4.2.10. Traitement des eaux usées et pluviales : station d'épuration de Wingen

Le tableau n° 12 ci-dessous présente les caractéristiques générales de l'installation.

Tableau n° 12 : caractéristiques générales de l'installation

localisation	Wingen
exutoire	le ruisseau de Wingen
filière d'épuration	boues activées en décantation interne (réacteur biologique séquentiel)
année de mise en service	2004
effluents traités	eaux usées domestiques
capacité nominale	450 EH, soit 27 kg/j de pollution organique (exprimée en kg de DBO ₅ /j),
capacité hydraulique	162 m³/j

4.2.11. Traitement des eaux usées et pluviales : station d'épuration de Petit-Wingen

Le tableau n° 13 ci-dessous présente les caractéristiques générales de l'installation.

Tableau n° 13 : caractéristiques générales de l'installation

localisation	Wingen
exutoire	le Heimbach
filière d'épuration	boues activées en aération prolongée
année de mise en service	2004
effluents traités	eaux usées domestiques (84 habitants)
capacité nominale	120 EH, soit 7,2 kg/j de pollution organique (exprimée en kg de DBO ₅ /j),
capacité hydraulique	29 m³/j.

4.2.12. Traitement des eaux usées et pluviales : station d'épuration de Mattstall

Le tableau n° 14 ci-dessous présente les caractéristiques générales de l'installation.

Tableau n° 14 : caractéristiques générales de l'installation

localisation	Mattstall
exutoire	le Trautbach
filière d'épuration	lits plantés de roseaux à deux étages
année de mise en service	2013
effluents traités	eaux usées domestiques (170 habitants)
capacité nominale	195 EH, soit 11,7 kg/j de pollution organique (exprimée en kg de DBO ₅ /j),
capacité hydraulique	temps sec : 60 m ³ /j, temps de pluie : 120 m ³ /j

4.2.13. Traitement des eaux usées et pluviales : station d'épuration de Niedersteinbach

Le tableau n° 15 ci-dessous présente les caractéristiques générales de l'installation.

Tableau n° 15 : caractéristiques générales de l'installation

localisation	Niedersteinbach
exutoire	le Steinbach
filière d'épuration	boues activées en aération prolongée
année de mise en service	2013
effluents traités	eaux usées domestiques (391 habitants une fois l'ensemble des fosses septiques déconnectées)
capacité nominale	740 EH, soit 41 kg/j de pollution organique (exprimée en kg de DBO ₅ /j),
capacité hydraulique	environ 150 m ³ /j

4.3. Contrôle, entretien, exploitation des ouvrages de collecte et de transport des eaux usées

4.3.1. Gestion des plans des réseaux

4.3.1.1. Instruction des DICT (déclaration d'intention de commencement de travaux)

Le SDEA assure, pour les réseaux d'assainissement, l'instruction des DICT des concessionnaires et entreprises intervenant dans le périmètre de la collectivité.

4.3.1.2. Mise à jour des plans des réseaux d'assainissement

Le tableau n° 16 ci-après récapitule les dates de mise à jour pour les différentes communes.

Tableau n° 16 : mise à jour des plans des réseaux

communes	dates de mise à jour
Biblisheim	26/11/2009
Dieffenbach-les-Woerth	14/09/2009
Durrenbach	22/10/2013
Eschbach	28/09/2010
Forstheim	29/01/2013
Froeschwiller	19/08/2011
Goersdorf	04/02/2014
Gunstett	26/11/2009
Hegeney	25/08/2003
Hinterfeld (Walbourg)	17/08/2006
Hoelschloch (Merkwiller Pechelbronn)	20/06/2007
Kutzenhausen	09/06/2011
Lampertsloch	29/01/2013
Langensoultzbach	16/05/2012
Laubach	08/08/2013
Lembach	20/06/2011
Liebfrauenthal (Goersdorf)	20/10/2009
Lobsann	29/01/2014
Merkwiller Pechelbronn	20/12/2010
Morsbronn-les-Bains	16/04/2002
Niedersteinbach	10/05/2007
Oberdorf-Sparsbach	22/10/2010
Obersteinbach	29/01/2014
Petit-Wingen (Wingen)	14/01/2009
Preuschkorf	25/06/2014
Walbourg	26/11/2009
Wengelsbach (Niedersteinbach)	14/09/2009
Wingen	22/10/2013
Woerth	28/09/2010
plan général *	18/03/2014

* joint en annexe

L'ensemble des plans des réseaux d'assainissement est informatisé.

4.3.2. Surveillance et entretien des ouvrages de collecte et de transport des eaux usées et pluviales

Le SDEA assure la surveillance et le maintien en bon état d'entretien des ouvrages de collecte et de transport d'eaux usées et pluviales. Il effectue à ce titre les interventions suivantes : vérification du bon fonctionnement des ouvrages d'assainissement, vidange périodique de l'ensemble des bouches d'égout, nettoyage préventif des conduites et ouvrages, débouchage de la partie publique des branchements.

A partir de la vérification par le chef de secteur de l'état d'envasement des réseaux et de la surveillance du bon fonctionnement des ouvrages, les travaux d'entretien principaux présentés dans le tableau n° 17, 18 et 19 ci-dessous ont été réalisés en 2013 sur les réseaux d'assainissement.

Tableau n° 17 : récapitulatif des principaux travaux d'entretien réalisés

	année 2011	année 2012	année 2013	unités
vidange de bouches d'égout	5 245	5 001	6 055	pièces
rinçage par haute pression	23 530	26 024	24 661	mètres
nettoyage obus mousse	2 760	3 440	5 357	mètres
débouchages de branchements	31	16	10	unités

Tableau n° 18 : détail par commune de l'entretien des réseaux communaux

communes	vidanges de bouches d'égout (unités)	rinçage des canalisations par haute pression (mètres)	débouchages des branchements particuliers
Biblisheim	235	475	0
Dieffenbach-les-Woerth	108	376	0
Durrenbach	290	1 480	1
Eschbach	532	1 377	0
Forstheim	291	522	0
Froeschwiller	99	482	0
Goersdorf	280	1 078	1
Gunstett	182	823	1
Hegeney	244	410	0
Kutzenhausen	240	995	0
Lampertsloch	235	651	0
Langensoultzbach	343	988	2
Laubach	162	368	0
Lembach	500	2 797	0
Lobsann	191	748	0
Merkwiller Pechelbronn	258	1 162	2
Morsbronn-les-Bains	385	664	0
Niedersteinbach	43	193	0
Oberdorf-Sparsbach	144	351	0
Obersteinbach	68	980	0
Preuschof	311	1 111	0
Walbourg	177	758	3
Wingen	185	709	0
Woerth	552	1 871	0
total	6 055	21 369	10

Tableau n° 19 : entretien des réseaux intercommunaux

rinçage des canalisations (mètres)	nettoyage par obus mousse (mètres)	nettoyage de stations de pompage (unités)	nettoyage de bassin d'orage (unités)
3 292	5 357	10	2

Elimination des sables extraits lors de l'entretien :

Environ 173 tonnes de sables ont été extraites du réseau public d'assainissement du périmètre. Ces sables sont égouttés sur l'aire de stockage de la station de Gunstett. L'eau d'égouttage est traitée à la station d'épuration et les sables sont acheminées à Wintzenbach.

4.3.3. Bilan des interventions et du fonctionnement des stations de pompage d'eaux usées

En 2013, les dix-neuf stations de pompage d'eaux usées ont fait l'objet de soixante-dix-huit visites de maintenance préventive par les équipes spécialisées du SDEA :

- visites simples avec relève des indicateurs électriques des installations, vérification des caractéristiques électriques, du bon fonctionnement des ouvrages et nettoyage des bâches, selon une fréquence adaptée aux caractéristiques des stations (débits, sensibilité du milieu récepteur et de l'environnement...);
- visites approfondies avec examen des pompes et vérification de leur bon fonctionnement.

En complément des interventions préventives, la maintenance des stations de pompage a nécessité des interventions spécifiques concernant le dépannage, la réparation ou le remplacement d'équipements électriques, électromécaniques ou de tuyauterie. Le détail de ces interventions est présenté en annexe n° 3.

La consommation électrique globale des stations de pompage d'eaux usées est de 326 855 kWh pour l'année 2013. Son évolution entre 2010 et 2013 est présentée sous forme de graphique joint en annexe n° 4. On peut noter une forte augmentation de la consommation liée à la hausse des précipitations et au rattrapage de facturation de 2012.

4.3.4. Travaux de réparation sur réseau

Divers travaux de réparation ont été réalisés sur le réseau d'assainissement au courant de l'année 2013, dont la liste est disponible en annexe n° 2.

4.3.5. Contrôle des installations privatives d'assainissement

Dans le cadre du contrôle des installations sanitaires intérieures, le SDEA réalise les missions suivantes :

- conseil aux particuliers, installateurs sanitaires, architectes et maîtres d'œuvre ;
- établissement des projets d'arrêté d'autorisation de déversement avec plans rectifiés ;
- contrôle de l'exécution des travaux d'installations privatives à tranchée ouverte ;
- réalisation des plans de récolement des travaux et archivage.

L'objectif de cette démarche est à la fois de protéger les usagers du service de l'assainissement de désagréments (refoulements d'eaux usées dans les sous-sols, difficultés d'écoulement, mauvaises odeurs) résultant d'installations privatives mal conçues ou mal réalisées et d'utiliser de façon optimale les installations publiques de collecte et de dépollution des eaux usées.

Le SDEA a instruit en 2013 trente-huit dossiers (cf. tableau n° 20).

Tableau n° 20 : contrôle des installations intérieures

dossiers	2011 (unités)	2012 (unités)	2013 (unités)
immeubles monofamilles	42	37	35
immeubles collectifs	1	3	1
immeubles industriels	1	3	2
total	44	43	38

4.3.6. Enquêtes chez les particuliers

Diverses enquêtes peuvent être réalisées chez les particuliers et les industriels, à leur initiative ou à la demande de la collectivité.

Ces enquêtes ont pour objectif de vérifier la conformité du raccordement au réseau public d'assainissement des immeubles désignés ou l'origine des difficultés d'écoulement, de refoulements ou de mauvaises odeurs subies par les particuliers.

4.3.7. Contrôle des rejets industriels

Seules les entreprises ISRI à Merkwiler-Pechelbronn et Comepack à Eschbach (fabrications d'équipements pour l'automobile) font l'objet d'un conventionnement. Les effluents rejetés ne posent pas de problèmes particuliers, les industriels étant équipés chacun d'une installation de traitement physico-chimique capable de traiter la pollution générée sur le site. L'EARL Voltz à Forstheim fait également l'objet d'une autorisation de rejet, limitée aux eaux issues de sa salle de traite.

4.3.8. Autosurveillance du réseau d'assainissement

Les déversoirs d'orage du tableau suivant sont concernés par une obligation d'autosurveillance. Les résultats de la surveillance sont reportés dans le tableau ci après.

commune	adresse	volume déversé m ³	temps déversement cumulé	charge DCO déversée estimée	nombre d'épisodes
réseau de la STEP de Gunstett					
Morsbronn-les-Bains	DO 1003 (aval) route de Haguenau				
Morsbronn-les-Bains	DO 2001 (amont) route de Haguenau				
Woerth	DO 1001 ancienne STEP				
Woerth	DO 2501 rue Courbe				
Woerth	DO 3001 Grand'Rue				
réseau de la STEP de Pechelbronn					
Kutzenhausen	DO 9001 rue des Mineurs				
Merkwiller Pechelbronn	DO 1001 route de Soultz				
Merkwiller Pechelbronn	DO 5000 (st. pompage) rue de Lobsann				
Merkwiller Pechelbronn	DO 8001 (tennis) chemin rural				

4.4. Contrôle, entretien, exploitation de la station d'épuration de Dieffenbach

Le SDEA assure la surveillance, le bon fonctionnement et le maintien en bon état d'entretien des ouvrages de traitement des eaux usées et pluviales, en visant les meilleures performances possibles dans les limites fonctionnelles des ouvrages, tout en veillant à l'optimisation des coûts du service rendu.

4.4.1. Pollution admise sur l'installation

Le tableau n° 22 ci-dessous présente le bilan des charges hydrauliques, particulières (MEST), organiques (DBO₅ et DCO), azotées (NTK) et phosphorées (PT) reçues par la station d'épuration. Les graphiques n° 1 et 2 de l'annexe n° 5 présentent l'évolution des débits journaliers, ainsi que des débits et charges pluriannuels.

Seul le SATESA réalise des mesures de pollution en entrée de station sur cette installation, du fait de sa faible capacité nominale.

Tableau n° 22 : caractéristiques des effluents entrants

	débits	pollution particulaire	pollution organique		azote	phosphore
	m ³ /j		MEST	DBO ₅		
valeurs nominales – temps de pluie	170	40 kg/j	27 kg/j	54 kg/j	7 kg/j	1,2 kg/j
nombre d'échantillons analysés en 2013	365	2	2	2	2	2
moyenne / valeur	173	43 kg/j	20 kg/j	63 kg/j	6 kg/j	1 kg/j
% par rapport aux valeurs nominales de temps de pluie	102 %	108 %	74 %	117 %	86 %	83 %

source : données autocontrôle et SATESA
 MEST : matières en suspension totales
 DBO₅ : demande biochimique en oxygène

NTK : azote total Kjeldahl
 PT : phosphore total
 DCO : demande chimique en oxygène

Sur la base du paramètre DCO, le plus représentatif de la pollution organique, la quantité de pollution traitée correspond en moyenne à **570 EH** (hypothèse : 110 g DCO/EH/j).

Les résultats doivent être interprétés avec prudence, car ils ne reposent que sur deux bilans SATESA, hormis pour les débits.

L'évolution pluriannuelle des charges reçues est assez fluctuante, car elle est basée sur les résultats des deux bilans 24 h annuels réalisés par le SATESA pour les années précédentes et que sur un bilan pour l'année 2013, en raison des mauvaises conditions météorologiques de cette année là.

4.4.2. Qualité de traitement

Le tableau n° 23 ci-après dresse le bilan des résultats obtenus suivant les trois critères principaux permettant de caractériser le fonctionnement d'une station d'épuration, à savoir la concentration et la charge résiduelles des effluents en sortie, et le rendement d'abattement de la pollution pour les différents paramètres.

Tableau n° 23 : caractéristiques de l'eau traitée

	pollution particulaire	pollution organique		azote			phosphore
	MEST	DBO ₅	DCO	NTK	NH ₄ ⁺	NGL	PT
nombre d'échantillons analysés	2	2	2	2	2	2	2
concentrations de l'eau traitée (mg/l)	4,6	3	32	6,3	4,7	11	4
niveaux de rejet exigés (mg/l)	25	25	90	-	13	25	-
rendements épuratoires	98 %	98 %	93 %	85 %	82 %	71 %	43 %
rendements minimums exigés	90 %	90 %	75 %	-	70 %	-	-

source : données autocontrôle et SATESA

MEST : matières en suspension totales

DBO₅ : demande biochimique en oxygène

DCO : demande chimique en oxygène

NTK : azote total Kjeldahl

NH₄⁺ : azote ammoniacal

NGL : azote global

PT : phosphore total

L'analyse de la conformité est basée sur les résultats des deux bilans 24 h réalisés par le SATESA. Les rendements minimums exigés sont largement atteints.

Le traitement épuratoire de la station de Dieffenbach-Les-Woerth réalisé en 2013 **a été conforme à l'arrêté préfectoral de rejet du 2 août 2005.**

4.4.3. Production et élimination des boues

4.4.3.1. Production annuelle de boues

La station a produit environ 6 tonnes de matières sèches de boues.

Sur la base d'une production de boues annuelle de 22 kg de matières sèches par habitant et par an, la station aura produit pour 2012 une quantité de boues correspondant approximativement à 270 équivalents-habitant.

Le graphique n° 3 en annexe n° 5 présente l'évolution pluriannuelle de la production de boue.

4.4.3.2. Qualité des boues

Les tableaux n° 1, 2 et 3 de l'annexe n° 6 présentent la valeur agronomique des boues liquides.

Les teneurs en éléments-trace métalliques et en composés-trace organiques mesurées dans les boues sont très largement inférieures aux valeurs limites réglementaires. Leur épandage en agriculture est donc possible après déshydratation et séchage solaire sur la station d'épuration de Gunstett.

4.4.3.3. Filière d'élimination des boues

La qualité des boues produites est compatible avec l'épandage, mais l'absence de terrain agricole disponible sur le ban communal de Dieffenbach rend cette pratique impossible pour les boues liquides.

La totalité des boues (192 m³ avec une siccité moyenne de 2,8 %) a été acheminée sur la station de Gunstett, afin d'y être déshydratée, séchée, puis stockée dans l'attente d'être épandue.

Stock de boues en fin d'année : 30 m³ de boues liquides à 2,4 %, soit environ 1 tonne de matière sèche fin 2013.

4.4.3.4. Production et élimination des autres sous-produits de l'épuration

Le tableau n° 24 présente le bilan des évacuations de déchets.

Tableau n° 24 : bilan des évacuations de déchets en 2013

déchets	quantité produite	destinations
	m ³	
refus de dégrillage	0,6	centre de stockage des déchets ultimes de Wintzenbach
sables	10	station d'épuration de Gunstett

4.4.4. Consommation d'énergie

Le tableau n° 25 présente l'évolution de la consommation d'énergie. Le process ne nécessite pas la mise en œuvre d'autres consommables.

Tableau n° 25 : évolution des consommations d'énergie

années	énergie kWh/an
2010	42 250
2011	44 632
2012	48 500
2013	19 208

La consommation énergétique de l'année 2013 est non significative (régularisation des sur-estimations des années précédentes).

4.4.5. Interventions sur la station d'épuration

Il n'y a eu aucune interventions de réparation et de renouvellement de matériels effectuées au cours de l'année 2013.

4.5. Contrôle, entretien, exploitation de la station d'épuration de Forstheim

4.5.1. Pollution admise sur l'installation

Le tableau n° 27 ci-dessous présente le bilan des charges hydrauliques, particulières (MEST), organiques (DBO₅ et DCO), azotées (NTK) et phosphorées (PT) reçues par la station d'épuration au cours de l'année 2013.

Seul le SATESA réalise des mesures de pollution en entrée de station sur cette installation, du fait de sa faible capacité nominale.

Tableau n° 27 : caractéristiques des effluents entrants

	débits	pollution particulaire	pollution organique		azote	phosphore
	m ³ /j		MEST	DBO ₅		
valeurs nominales	100	40 kg/j	33 kg/j	-	-	-
nombre d'échantillons analysés en 2013	2	2	2	2	2	2
moyenne	452	31 kg/j	14 kg/j	67 kg/j	8 kg/j	1
% par rapport aux valeurs nominales	452 %	76 %	44 %	-	-	-

source : données SATESA

MEST : matières en suspension totales

DBO₅ : demande biochimique en oxygène

NTK : azote total Kjeldahl

PT : phosphore total

DCO : demande chimique en oxygène

Sur la base du paramètre DCO, le plus représentatif de la pollution organique, la quantité de pollution traitée correspond en moyenne à 610 EH (hypothèse : 110 g DCO/EH/j).

Les résultats doivent être interprétés avec prudence car ils ne reposent que sur deux bilans SATESA, hormis pour les débits.

Lors du bilan du SATESA du 29 mai, la lagune a admis une forte charge hydraulique en entrée (792 m³), ce qui est huit fois la valeur nominale.

4.5.2. Qualité de traitement

Le tableau n° 28 ci-après dresse le bilan des résultats obtenus pour les différents paramètres.

Le graphique n° 4 de l'annexe n° 5 montre l'évolution des concentrations en pollution particulaire et carbonée.

Tableau n° 28 : caractéristiques de l'eau traitée

	pollution particulaire	pollution organique		azote
	MEST	DBO ₅	DCO	NTK
nombre d'échantillons analysés	13	2	2	2
concentrations de l'eau traitée (mg/l)	25	16	68	14
rendements épuratoires (sur 2 bilans)	88 %	50 %	65 %	35 %
rendements minimums exigés	-	-	60 %	-

source : données autocontrôle et SATESA

MEST : matières en suspension totales

DCO : demande chimique en oxygène

DBO₅ : demande biochimique en oxygène

NTK : azote total Kjeldahl

Le traitement épuratoire de la station de Forstheim, réalisé en 2013, **a été conforme à l'arrêté ministériel du 22 juin 2007.**

4.5.3. Interventions sur la station d'épuration

Aucune intervention particulière n'a été réalisée en 2013 sur la station.

4.6. Contrôle, entretien, exploitation de la station d'épuration de Gunstett

4.6.1. Pollution admise sur l'installation

Le tableau n° 29 ci-dessous présente le bilan des charges hydrauliques, particulières (MEST), organiques (DBO₅ et DCO), azotées (NTK) et phosphorées (PT) reçues par la station d'épuration. Les graphiques n° 5 à 9 de l'annexe n° 5 présentent l'évolution de ces paramètres.

Tableau n° 29 : caractéristiques des effluents entrants

	débits	pollution particulaire	pollution organique		azote	phosphore
	m ³ /j		MEST	DBO ₅		
valeurs nominales de temps sec	4 475	1 330 kg/j	900 kg/j	1 800 kg/j	223 kg/j	59 kg/j
valeurs nominales de temps pluie	11 660	2 660 kg/j	1 350 kg/j	2 700 kg/j	268 kg/j	71 kg/j
nombre d'échantillons analysés en 2013	365	24	12	24	12	12
moyenne	5 150	423 kg/j	264 kg/j	740 kg/j	79 kg/j	10 kg/j
% par rapport aux valeurs nominales de temps sec	115 %	32 %	30 %	41 %	35 %	17 %
% par rapport aux valeurs nominales de temps pluie	44 %	16 %	20 %	27 %	29 %	14 %

source : données SATESA
 MEST : matières en suspension totales
 DBO₅ : demande biochimique en oxygène

NTK : azote total Kjeldahl
 PT : phosphore total
 DCO : demande chimique en oxygène

Les pourcentages de la charge nominale sont calculés chaque jour d'analyse en tenant compte de la charge nominale de temps sec ou de temps de pluie selon la situation. La moyenne annuelle est la moyenne de ces valeurs.

Sur la base du paramètre DCO, le plus représentatif de la pollution organique, la quantité de pollution traitée correspond en moyenne à **6 700 EH** (hypothèse : 110 g DCO/EH/j).

La station d'épuration n'étant pas encore raccordée à 100 %, les charges en entrée restent faibles comparées aux valeurs nominales.

4.6.2. Qualité de traitement

Le tableau n° 30 ci-après dresse le bilan des résultats obtenus suivant les trois critères principaux permettant de caractériser le fonctionnement d'une station d'épuration, à savoir la concentration et la charge résiduelles des effluents en sortie, et le rendement d'abattement de la pollution pour les différents paramètres.

Les graphiques n° 10 à 12 de l'annexe n° 5 montrent l'évolution des concentrations en pollution carbonée, azotée et phosphorée.

Tableau n° 30 : caractéristiques de l'eau traitée

	pollution particulaire	pollution organique		azote			phosphore
	MEST	DBO ₅	DCO	NTK	NH ₄ ⁺	NGL	PT
nombre d'échantillons analysés	24	12	24	12	12	12	12
concentrations de l'eau traitée (mg/l)	1,7	1,8	11	2,2	1,5	3,5	0,62
niveaux de rejet exigés (mg/l)	30	25	100	-	13	15	2
flux rejetés avec l'eau traitée (kg/j)	9	11	60	12	8	20	4
rendements épuratoires	98 %	95 %	91 %	84 %	83 %	74 %	64 %
rendements minimums exigés	90 %	90 %	75 %	-	75 %	70 %	80 %

source : données autocontrôle et SATESA

NH₄⁺ : azote ammoniacal

NGL : azote global

PT : phosphore total

NTK : azote total Kjeldahl

DBO₅ : demande biochimique en oxygène

MEST : matières en suspension totales

DCO : demande chimique en oxygène

Le taux de respect des prescriptions locales est de 92 % (2 bilans sur 24 h font l'objet de dépassements des normes de rejet, sur les 24 réalisés).

Il s'agit de rendements de dépollution non atteints sur le phosphore. En effet, l'arrêté de rejet fixe un objectif en terme de concentration et de rendement pour l'ensemble des paramètres. Pour le phosphore, la très faible concentration en entrée de station, et par conséquent la très faible charge, ne permet pas d'atteindre le rendement imposé de 80 %, alors que les concentrations respectent le seuil de 2 mg/l pour 11 des 12 bilans réalisés.

Compte-tenu des règles de tolérance, le traitement de la station d'épuration de Gunstett a été **conforme à l'arrêté de rejet** en 2013.

4.6.3. Impact des rejets sur le milieu récepteur

L'arrêté préfectoral d'autorisation de rejet prévoit un suivi de la qualité du milieu naturel. Les résultats de ce suivi sont présentés et comparés à l'objectif de qualité de la Sauer dans le tableau n° 31.

Tableau n° 31 : suivi de la qualité de la Sauer :

point de prélèvement par rapport au rejet de la station d'épuration	date	MEST mg/l	DCO mg/l	DBO ₅ mg/l	N-NTK mg/l	N-NH ₄ ⁺ mg/l	N-NO ₃ ⁻ mg/l	PT mg/l
50m amont	14/01/13	13,00	8,90	3,00	0,90	0,30	2,21	0,11
1000 m aval	14/01/13	15,00	8,30	4,00	0,70	0,40	1,67	0,17
50m amont	04/03/13	9,40	8,30	1,40	0,60	0,20	1,68	0,08
50m aval	04/03/13	10,00	8,20	2,50	1,00	0,60	1,45	0,16
1000 m aval	04/03/13	9,60	9,00	1,80	0,50	0,50	1,46	0,13
50m amont	27/05/13	29,00	14,00	2,60	0,90	0,30	1,29	0,13
50m aval	27/05/13	31,00	15,00	2,60	0,90	0,30	1,18	0,18
1000 m aval	27/05/13	30,00	13,00	2,50	1,00	0,20	1,17	0,19
50m amont	15/07/13	15,00	8,70	1,80	0,70	0,20	0,73	0,12
50m aval	15/07/13	15,00	9,30	3,20	0,60	0,10	0,75	0,13
1000 m aval	15/07/13	15,00	9,80	2,00	0,60	0,10	0,76	0,13
50m amont	18/09/13	21,00	17,00	2,50	0,80	0,10	0,88	0,12
50m aval	18/09/13	28,00	17,00	3,80	0,80	0,10	0,85	0,14
1000 m aval	18/09/13	27,00	17,00	2,20	0,80	0,10	0,79	0,14
50m amont	25/11/13	7,80	10,00	2,00	0,10	0,10	2,11	0,42
50m aval	25/11/13	9,60	2,80	2,80	0,50	0,20	1,49	0,15
1000 m aval	25/11/13	10,40	2,80	2,80	0,60	0,20	1,45	0,16
objectif de qualité 1B		≤ 30	20 à 25	3 à 5	/	0,08 à 0,4	≤ 9,9	/

L'objectif de qualité 1B est respecté en amont comme en aval du rejet de la station, excepté la concentration en MEST sur le point de mesure 50 m aval du 27 mai 2013 (31 mg/l au lieu d'une valeur inférieure ou égale à 30), ainsi que la concentration en NH₄⁺ sur le point de mesure 50 et 1 000 m aval du 4 mars 2013 (respectivement 0,6 et 0,5 mg/l au lieu d'une valeur inférieure ou égale à 0,4).

Globalement, l'impact du rejet de la station est très faible.

4.6.4 Surveillance de la présence de micropolluants

Dans le cadre de l'action nationale de recherche et de réduction des rejets de substances dangereuses dans l'eau (RSDE), quatre campagnes d'analyse de 64 micropolluants (hydrocarbures, PCB, métaux lourds, pesticides...) ont été réalisées sur les eaux rejetées au milieu naturel en 2012.

Les résultats sont comparés aux normes de qualité environnementales et après prise en compte de la sensibilité du milieu récepteur, les paramètres à suivre en 2013 et 2014 pour la station d'épuration sont définis. A noter que la campagne initiale devra être reconduite au bout de trois ans, soit en 2015.

A l'issue de cette campagne initiale, il ressort que cinq paramètres seront suivis en 2013 et 2014 :

- l'Arsenic et le Zinc qui sont des métaux lourds ;
- le 2,4 – MCPA, l'Isoproturon et le Diuron qui sont des pesticides.

4.6.5. Production et élimination des boues

4.6.5.1. Production annuelle de boues

La station a produit en 2013 environ 123 tonnes de matières sèches de boues. Sur la base d'une production de boues annuelle de 22 kg de matières sèches par habitant et par an, la station aura produit pour l'année 2013 une quantité de boues correspondant approximativement à 5 600 équivalents-habitant.

L'évolution pluriannuelle de la production de boues figure sur le graphique n° 13 en annexe n° 5. La production de boue est fonction de la charge entrante.

La station a produit 20 tonnes de matières sèches supplémentaires qui correspondent au traitement des boues extérieures apportées des stations de Dieffenbach, Lembach, Petit-Wingen, Walbourg et Wingen.

Les tableaux n° 4, 5 et 6 de l'annexe n° 6 présentent la valeur agronomique des boues séchées, leurs teneurs en éléments traces métalliques et organiques.

Ces dernières sont inférieures aux valeurs limites réglementaires pour l'épandage agricole. Les résultats d'analyses se situent selon les paramètres entre 4,4 et 33 % des valeurs seuils. Le paramètre le plus élevé étant le Zinc (que l'on retrouve aussi dans l'eau de sortie, suite à la campagne effectuée sur la recherche des micropolluants).

4.6.5.2. Filière d'élimination des boues

La totalité des boues évacuées a été épandue en agriculture.

Evacuation annuelle des boues : 204 tonnes de boues ont été évacuées, représentant 178 tonnes de matières sèches. Sept exploitants agricoles ont accepté des boues sur les parcelles qu'ils exploitent, sur une surface de 62 hectares.

Le stock de fin d'année est composé d'environ :

- 50 tonnes de matières sèches dans les serres, soit environ 60 tonnes de boues ;
- 80 m³ de boues liquides (siccité 2 %) en provenance d'autres stations représentant 2 tonnes de matières sèches.

Le taux de boues évacuées selon une filière autorisée est de 100 %.

4.6.6. Production et élimination des autres sous-produits de l'épuration

Le tableau n° 32 présente le bilan des évacuations de déchets.

Tableau n° 32 : bilan des évacuations de déchets en 2013

déchets	quantité produite		destinations
	tonnes	m ³	
refus de dégrillage	-	22	centre de stockage des déchets ultimes de Wintzenbach
sables	-	19	centre de stockage des déchets ultimes de Wintzenbach
apports en matière de vidange	-	123	fosses septiques

4.6.7. Consommation d'énergie et de réactifs

Le tableau n° 33 présente l'évolution de la consommation d'énergie et de réactifs.

Outre l'énergie, les principaux consommables utilisés sur la station d'épuration de Gunstett sont les suivants :

- sel métallique (coagulant à base de fer) : pour le traitement du phosphore ;
- polymère : pour la déshydratation des boues.

Tableau n° 33 : évolution des consommations d'énergie et de réactifs

année	énergie kWh	sel métallique (t)	polymère (Kg)
2010	555 099	10	2 350
2011	514 782	11	3 550
2012	628 512	21	3 920
2013	671 227	19	3 470

La consommation d'énergie électrique est en hausse comparées aux années précédentes. Le volume et les charges en entrées sont plus élevés en 2013 comparé à 2012. La filière boue est aussi plus sollicitée du fait de l'augmentation des charges en entrée et de l'apport des boues des stations d'épuration extérieures.

La consommation électrique est également influencée par le fonctionnement du plancher chauffant dans les serres de séchage. Les pompes à chaleur qui alimentent le réseau du plancher chauffant représentent sur l'année 2013 à elles seules, plus de 20 % de la consommation totale d'énergie électrique de la station d'épuration.

La consommation en sel métallique est stable comparé à 2012.

La consommation de polymère a baissé malgré l'augmentation de la charge en entrée et de la production de boue. Pour le même résultat, la quantité de polymère nécessaire est plus faible depuis le changement de fournisseur.

4.6.8. Interventions sur la station d'épuration

Les principales interventions de réparations et de renouvellement de matériels effectuées au cours de l'année 2013 sont listées dans le tableau n° 34.

Tableau n° 34 : nature des travaux

filière eau
remplacement d'un variateur de fréquence sur une pompe de recirculation
remplacement de la brosse cureuse du clarificateur
filière boue
sans objet

4.7. Contrôle, entretien, exploitation de la station d'épuration de Pechelbronn (Kutzenhausen)

4.7.1. Pollution admise sur l'installation

Le tableau n° 35 présente le bilan des charges hydrauliques, particulières (MEST), organiques (DBO₅ et DCO), azotées (NTK) et phosphorées (PT) reçues par la station d'épuration au cours de l'année 2013. L'évolution annuelle des débits et des charges des effluents en entrée de la station d'épuration est présentée sur les graphiques n° 14 à 16 en annexe n° 5.

Tableau n° 35 : caractéristiques des effluents entrants

	débits	pollution particulaire	pollution organique		azote	phosphore
	m ³ /j	MEST	DBO ₅	DCO	NTK	PT
valeurs nominales du mode normal	2 490	630 kg/j	420 kg/j	700 kg/j	105 kg/j	28 kg/j
valeurs nominales du mode hors débit de référence	3 800	1 040 kg/j	690 kg/j	1 150 kg/j	170 kg/j	46 kg/j
nombre d'échantillons analysés en 2013	365	12	12	12	12	12
moyenne	3 035	302 kg/j	196 kg/j	448 kg/j	50 kg/j	7 kg/j
% par rapport aux valeurs nominales	90 %	35 %	34 %	46 %	35 %	18 %

source : données autocontrôle
 MEST : matières en suspension totales
 DBO₅ : demande biochimique en oxygène

NTK : azote total Kjeldahl
 PT : phosphore total
 DCO : demande chimique en oxygène

Les pourcentages de la charge nominale sont calculés chaque jour d'analyse en tenant compte de la charge nominale en-dessous ou au-dessus du débit de référence. La moyenne annuelle est la moyenne de ces valeurs.

Sur la base du paramètre DCO, le plus représentatif de la pollution organique, la quantité de pollution traitée correspond en moyenne à **4 100 EH** (hypothèse : 110 g DCO/EH/j).

Tant hydrauliquement, qu'organiquement, la station d'épuration n'a pas encore atteint les valeurs nominales. Les charges particulières et organiques sont même en baisse comparées aux années 2011 et 2012. L'année 2013 a été particulièrement pluvieuse, ce qui a amené des effluents dilués en entrée de station d'épuration.

4.7.2. Qualité de traitement

Le tableau n° 36 dresse le bilan des résultats obtenus suivant les trois critères principaux permettant de caractériser le fonctionnement d'une station d'épuration, à savoir la concentration et la charge résiduelles des effluents en sortie, et le rendement d'abattement de la pollution pour les différents paramètres.

Les graphiques n° 17 à 19 de l'annexe n° 5 montrent l'évolution des concentrations en pollution particulaire, carbonée, azotée et phosphorée.

Tableau n° 36 : caractéristiques de l'eau traitée

	pollution particulaire	pollution organique		azote			phosphore
	MEST	DBO ₅	DCO	NTK	NH ₄ ⁺	NGL	PT
nombre d'échantillons analysés	12	12	12	12	12	12	12
concentrations de l'eau traitée (mg/l)	5,9	3,7	14	1,7	0,64	3,2	0,95
niveaux de rejet exigés (mg/l)	30	25	100	10	10	15	-
flux rejetés avec l'eau traitée (kg/j)	19	13	47	6	2	11	3
flux maximums tolérés (kg/j)	72	38	104	18	12	37	-
rendements épuratoires	93 %	92 %	89 %	88 %	93 %	76 %	55 %
rendements minimums exigés	90 %	92 %	87 %	85 %	85 %	80 %	80 %

source : données autocontrôle

NH₄⁺ : azote ammoniacal

NGL : azote global

MEST : matières en suspension totales

NTK : azote total Kjeldahl

DBO₅ : demande biochimique en oxygène

DCO : demande chimique en oxygène

PT : phosphore total

Le taux de respect des prescriptions locales est de **100 %**, aucun des bilans sur 24 h n'a fait l'objet de dépassement.

Le dépassement mesuré pour le phosphore total le 5 août (graphique n° 19 en annexe n° 5) n'a pas eu de conséquence sur la conformité du traitement, puisque l'autorisation de rejet n'impose pas de déphosphatation tant que la charge de la station n'atteindra pas 5 000 équivalents-habitant en DBO₅ (charge 2013 = 3 300 EH).

Les principaux critères de l'arrêté d'autorisation de rejet et l'analyse des performances en fonction de ces critères permettent de conclure **à la conformité des rejets de la station en 2013**, pour l'ensemble des paramètres analysés.

4.7.3. Impact des rejets sur le milieu récepteur

L'arrêté préfectoral d'autorisation de rejet prévoit un suivi de la qualité du milieu naturel. Les résultats de ce suivi sont présentés et comparés à l'objectif de qualité du Seltzbach dans le tableau n° 37.

Tableau n° 37 : suivi de la qualité du Seltzbach

point de prélèvement par rapport au rejet de la station d'épuration	date	MEST mg/l	DCO mg/l	DBO ₅ mg/l	N-NTK mg/l	N-NH ₄ ⁺ mg/l	N-NO ₃ ⁻ mg/l	PT mg/l
50m amont	18/03/13	42,00	22,00	2,40	1,20	0,20	3,70	0,16
50 m aval	18/03/13	37,00	19,00	2,70	1,20	0,30	3,44	0,20
50m amont	10/06/13	8,80	12,00	1,80	0,70	0,40	2,63	0,11
50 m aval	10/06/13	8,20	10,00	2,00	0,90	0,30	2,33	0,23
50m amont	10/09/13	37,00	20,00	1,50	0,90	0,10	0,97	0,22
50 m aval	10/09/13	26,00	18,00	3,10	1,10	0,20	1,02	0,55
50m amont	16/12/13	3,80	7,10	1,90	0,40	0,40	1,85	0,06
1 000 m aval	16/12/13	4,60	8,40	1,90	0,50	0,10	1,70	0,15
objectif de qualité 1B		≤ 30	20 à 25	3 à 5	/	0,08 à 0,4	≤ 9,9	/

L'objectif de qualité 1B du Seltzbach n'est pas respecté en 2013 pour le prélèvement du 18 mars 2013, ceci est déjà le cas en amont du rejet de la station d'épuration.

De manière générale en 2013, la station d'épuration n'a eu que très peu d'impact sur le Seltzbach.

4.7.4 .Production et élimination des boues

4.7.4.1. Production annuelle de boues

La station a produit en 2013 environ 147 tonnes de matières sèches de boues. Sur la base d'une production de boues annuelle de 22 kg de matières sèches par habitant et par an, la station aura produit pour l'année 2013 une quantité de boues correspondant approximativement à 6 700 équivalents-habitant.

L'évolution pluriannuelle de la production de boues figure sur le graphique n° 20 en annexe n° 5. La production de boue est fonction de la charge entrante.

Elle est en augmentation malgré une baisse de la charge en entrée.

4.7.4.2. Qualité des boues

Les tableaux n° 7, 8 et 9 de l'annexe n° 6 présentent la valeur agronomique des boues solides chaulées.

Les teneurs en éléments-trace métalliques et en composés-trace organiques mesurées dans les boues sont très largement inférieures aux valeurs limites réglementaires. Leur épandage en agriculture est donc possible.

4.7.4.3. Filière d'élimination des boues résiduelles

La totalité des boues évacuées a été épandue en agriculture.

Evacuation annuelle des boues : 563 tonnes de boues ont été évacuées, représentant 166 tonnes de matières sèches hors chaux. Trois exploitants agricoles ont accepté des boues sur les parcelles qu'ils exploitent, sur une surface de 36 hectares.

Le stock de fin d'année est composé d'environ 150 tonnes de boues solides chaulées représentant 57 tonnes de matières sèches (44 tonnes hors chaux).

Le taux de boues évacuées selon une filière autorisée est de **100 %**.

4.7.5. Production et élimination des autres sous-produits de l'épuration

Le tableau n° 38 présente le bilan des évacuations de déchets.

Tableau n° 38 : bilan des évacuations de déchets en 2013

déchets	quantité produite		destination
	T	m ³	
refus de dégrillage	-	27	C.S.D.U de Wintzenbach
sables	-	6	C.S.D.U de Wintzenbach
graisses	10	-	STEP Haguenau et TREDI pour les graisses polluées aux hydrocarbures

4.7.6. Consommation d'énergie et de réactifs

Outre l'énergie, les principaux consommables utilisés sur la station d'épuration de Kutzenhausen sont les suivants :

- chlorure ferrique : pour le traitement du phosphore, ainsi que pour la déshydratation des boues ;
- polymère : utilisé pour le conditionnement des boues avant déshydratation par filtre-pressé ;
- chaux éteinte : utilisée pour la déshydratation et la stabilisation des boues.

Le tableau n° 39 présente l'évolution de la consommation d'énergie et de réactifs.

Tableau n° 39 : évolution des consommations d'énergie et de réactifs

années	énergie kWh/an	chlorure ferrique (t)	chaux éteinte (t)	polymères (kg)
2010	293 315	27	33	745
2011	274 351	23	64	575
2012	299 744	24	59	820
2013	349 939	30	53	950

La consommation d'énergie en 2013 a augmenté, principalement en raison de longs épisodes pluvieux.

La consommation de polymère et de chaux est fonction de la production de boue. Une variation est également due au décalage des livraisons.

4.7.7. Interventions sur la station d'épuration

Les principales interventions de réparation et de renouvellement de matériels effectuées au cours de l'année 2013 sont listées dans le tableau n° 40.

Tableau n° 40 : nature des travaux

filière eau
remplacement d'une pompe eau industrielle
remplacement de la sonde voile de boue
filière boue
révision de la pompe d'alimentation du filtre presse
remplacement de la pompe doseuse polymère

4.8. Contrôle, entretien, exploitation de la station d'épuration de Lembach

4.8.1. Pollution admise sur l'installation

Le tableau n° 41 ci-dessous présente le bilan des charges hydrauliques, particulières (MEST), organiques (DBO₅ et DCO), azotées (NTK) et phosphorées (PT) reçues par la station d'épuration au cours de l'année 2013.

Seul le SATESA réalise des mesures de pollution en entrée de station sur cette installation.

Tableau n° 41 : caractéristiques des effluents entrants

	débits	pollution particulaire	pollution organique		azote	phosphore
	m ³ /j		MEST	DBO ₅	DCO	NTK
valeurs nominales	512	182 kg/j	182 kg/j	-	-	-
nombre d'échantillons analysés en 2013	2	2	2	2	2	2
moyenne	487	117 kg/j	19 kg/j	94 kg/j	9 kg/j	1 kg/j
% par rapport aux valeurs nominales	95 %	64 %	10 %	-	-	-

source : données SATESA
 MEST : matières en suspension totales
 DBO₅ : demande biochimique en oxygène

NTK : azote total Kjeldahl
 PT : phosphore total
 DCO : demande chimique en oxygène

Sur la base du paramètre DCO le plus représentatif de la pollution organique, la quantité de pollution traitée correspond en moyenne à **850 EH** (hypothèse : 110 g DCO/EH/j).

Le taux de dilution reste important, même en temps sec prolongé, et ceci certainement du fait du raccordement des drainages des habitations sur le réseau d'assainissement.

4.8.2. Qualité de traitement

Le tableau n° 42 ci-après dresse le bilan des résultats obtenus suivant les trois critères principaux permettant de caractériser le fonctionnement d'une station d'épuration, à savoir la concentration et la charge résiduelles des effluents en sortie, et le rendement d'abattement de la pollution pour les différents paramètres.

Tableau n° 42 : caractéristiques de l'eau traitée

	pollution particulaire	pollution organique		azote			phosphore
	MEST	DBO ₅	DCO	NTK	NH ₄ ⁺	NGL	PT
nombre d'échantillons analysés	2	2	2	2	2	2	2
concentrations de l'eau traitée (mg/l)	4,1	3	34	1,3	0,65	4,2	0,60
niveaux de rejet exigés (mg/l)	35	25	125	-	-	-	-
flux rejetés avec l'eau traitée (kg/j)	2	1	15	1	-	2	-
rendements épuratoires	71 %	80 %	52 %	92 %	93 %	64 %	60 %
rendements minimums exigés	90 %	70 %	75 %	-	-	-	-

source : données autocontrôle et SATESA

NH₄⁺ : azote ammoniacal

NGL : azote global

PT : phosphore total

NTK : azote total Kjeldahl

DBO₅ : demande biochimique en oxygène

MEST : matières en suspension totales

DCO : demande chimique en oxygène

Le taux de respect des prescriptions locales est de **100 %**.

Le traitement épuratoire a été **conforme** pour 2013.

4.8.3. Production et élimination des boues

4.8.3.1. Production annuelle de boues

La station a produit en 2012 environ 5 tonnes de matières sèches de boues. Sur la base d'une production de boues annuelle de 22 kg de matières sèches par habitant et par an, la station aura produit pour l'an 2012 une quantité de boues correspondant approximativement à 230 équivalents-habitant.

La production de boue est en chute, ceci est lié aux fortes charges hydrauliques de l'année 2013. La station d'épuration n'a pas pu admettre l'ensemble du volume d'eaux brutes lors des longues périodes pluvieuses. Une perte de charges en entrée entraîne une perte de production de boue.

L'évolution pluriannuelle de la production de boues figure sur le graphique n° 21 en annexe n° 5.

4.8.3.2. Qualité des boues

Les tableaux n° 10, 11 et 12 de l'annexe n° 6 présentent la valeur agronomique des boues liquides, les teneurs en éléments-trace métalliques et en composés-trace organiques mesurées dans les boues. Ces dernières sont inférieures aux valeurs limites réglementaires pour l'épandage agricole. Les résultats d'analyses se situent, selon les paramètres, entre 2,9 et 50 % des valeurs seuils. Le paramètre le plus élevé est le cuivre.

4.8.3.3. Filière d'élimination des boues résiduaire

L'ensemble des boues a été évacuée vers la station de Gunstett pour y être déshydraté, séché puis épandu.

Evacuation annuelle des boues :

- 228 m³ de boues liquides, avec une siccité moyenne de 2 %, ont été évacuées vers la station de Gunstett, soit au total 5 tonnes de matières sèches.

Stock de boues en fin d'année :

- 30 m³ de boues liquides à 2 %, soit moins d'une tonne de matière sèche fin 2013.

4.8.4. Production et élimination des autres sous-produits de l'épuration

Le tableau n° 43 présente le bilan des évacuations de déchets.

Tableau n° 43 : bilan des évacuations de déchets en 2013

déchets	quantité produite	destinations
	m ³	
refus de dégrillage	1	centre de stockage des déchets ultimes de Wintzenbach
sables	2	centre de stockage des déchets ultimes de Wintzenbach

4.8.5. Consommation d'énergie

Le tableau n° 44 présente l'évolution de la consommation d'énergie. Le process ne nécessite pas la mise en œuvre d'autres consommables.

Tableau n° 44 : évolution des consommations d'énergie

années	énergie kWh/an
2010	94 936
2011	89 192
2012	96 039
2013	97 138

La consommation d'énergie est semblable à celle de l'année antérieure.

4.8.6. Interventions sur la station d'épuration

La réparation et la révision complète de la brosse aératrice ont été effectuées en 2013.

4.9. Contrôle, entretien, exploitation de la station d'épuration de Lembach camping

Cet ouvrage fonctionne essentiellement durant la saison estivale. C'est pourquoi, aucune analyse n'est réalisée sur cette installation, ni au titre de l'autosurveillance, ni par le SATESA. Par conséquent, il n'existe pour 2013 aucune donnée technique caractérisant son fonctionnement. L'aspect de l'eau traitée permet néanmoins d'observer qu'elle en assure un traitement de qualité moyenne.

4.10. Contrôle, entretien, exploitation de la station d'épuration de Pfaffenbronn

4.10.1. Pollution admise sur l'installation

En raison de la faible capacité de la station et de sa vétusté, aucune mesure de pollution n'est réalisée sur ce site, parallèlement déclassé par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse.

4.10.2. Qualité de traitement

L'aspect de l'eau traitée permet d'observer que le traitement est de qualité inégale durant l'année et caractérisé par des pertes de matières en suspension. Le rejet ne respecte certainement pas les normes imposées par l'arrêté ministériel du 22 juin 2007. Cette station fera l'objet de travaux de mise à niveau dans le cadre du nouveau contrat pluriannuel avec l'Agence de l'Eau et le Conseil Général, afin d'améliorer son fonctionnement (travaux en 2015 – lancement de la consultation au cours du 2^{ème} semestre 2014).

4.10.3. Production et élimination des boues

La station n'a pas produit de boues en 2013.

4.10.4. Consommation d'énergie

Le tableau n° 45 présente l'évolution de la consommation d'énergie. Le process ne nécessite pas la mise en œuvre d'autres consommables.

Tableau n° 45 : évolution des consommations d'énergie

année	énergie kWh/an
2010	13 182
2011	5 015
2012	5 502
2013	8 776

L'augmentation de la consommation en énergie électrique est liée à une année particulièrement pluvieuse.

4.10.5. Interventions sur la station d'épuration

Aucune intervention de réparation et de renouvellement de matériel n'a été effectuée au cours de l'année 2013.

4.11. Contrôle, entretien, exploitation de la station d'épuration de Petit-Wingen

4.11.1. Pollution admise sur l'installation

Le tableau n° 46 ci-dessous présente le bilan des charges hydrauliques, particulières (MEST), organiques (DBO₅ et DCO), azotées (NTK) et phosphorées (PT) reçues par la station d'épuration au cours de l'année 2013.

Seul le SATESA réalise des mesures de pollution en entrée de station sur cette installation, du fait de sa faible capacité nominale.

Tableau n° 46 : caractéristiques des effluents entrants

	débits	pollution particulaire	pollution organique		azote	phosphore
	m ³ /j		MEST	DBO ₅		
valeurs nominales - temps sec	29	7 kg/j	7 kg/j	16 kg/j	2 kg/j	-
nombre d'échantillons analysés en 2013	2	2	2	2	2	2
moyenne	72	2 kg/j	1 kg/j	5 kg/j	1 kg/j	-
% par rapport aux valeurs nominales de temps sec	57 %	26 %	19 %	32 %	43 %	-

source : données SATESA

MEST : matières en suspension totales

DBO₅ : demande biochimique en oxygène

NTK : azote total Kjeldahl

PT : phosphore total

DCO : demande chimique en oxygène

Sur la base du paramètre DCO, le plus représentatif de la pollution organique, la quantité de pollution traitée correspond en moyenne à **50 EH** (hypothèse : 110 g DCO/EH/j).

4.11.2. Qualité de traitement

Le tableau n° 47 ci-après dresse le bilan des résultats d'analyses d'eau obtenus.

Tableau n° 47 : caractéristiques de l'eau traitée

	pollution particulaire	pollution organique		azote			phosphore
	MEST	DBO ₅	DCO	NTK	NH ₄ ⁺	NGL	PT
nombre d'échantillons analysés	2	2	2	2	2	2	2
concentrations de l'eau traitée (mg/l)	44	11	74	20	16	22	1,2
niveaux de rejet exigés (mg/l)	35	35	125	-	-	-	-
rendements épuratoires	28 %	58 %	39 %	28 %	28 %	22 %	62 %
rendements minimums exigés	90 %	70 %	75 %	-	-	-	-

source : données autocontrôle et SATESA

NH₄⁺ : azote ammoniacal

NGL : azote global

PT : phosphore total

NTK : azote total Kjeldahl

DBO₅ : demande biochimique en oxygène

MEST : matières en suspension totales

DCO : demande chimique en oxygène

Le taux de conformité des performances épuratoires est de **50 %** selon le récépissé de déclaration du 21 juin 2002. Lors du bilan du 13 août, les rendement sur la DCO et les MEST n'ont pas été atteints.

Les difficultés suivantes persistent :

- la très forte dilution des eaux usées durant la période hivernale provoquent une sous-charge organique de la station et une surcharge hydraulique, entraînant la perte de boues ;
- les mauvaises performances du décanteur, qui laisse s'échapper trop de matières en suspension avec l'eau traitée.

4.11.3. Production et élimination des boues

4.11.3.1. Production annuelle de boues

La station a produit en 2013 environ 0,5 tonnes de matières sèches de boues. Sur la base d'une production de boues annuelle de 22 kg de matières sèches par habitant et par an, la station aura produit pour l'an 2012 une quantité de boues correspondant approximativement à 25 équivalents-habitant.

4.11.3.2. Qualité des boues

Les tableaux n° 13, 14 et 15 de l'annexe n° 6 présentent la valeur agronomique des boues, les teneurs en éléments-trace métalliques et en composés-trace organiques mesurées dans les boues.

Ces paramètres sont très largement inférieurs aux valeurs limites réglementaires.

4.11.3.3. Filière d'élimination des boues résiduelles

9 m³ de boues liquides, avec une siccité moyenne de 4,2 %, ont été évacuées vers la station de Gunstett, soit au total 0,4 tonnes de matières sèches.

Stock de boues en fin d'année : 4 m³ à une siccité moyenne de 2,9 % soit 0,1 tonnes de matières sèches.

4.11.4. Production et élimination des autres sous-produits de l'épuration

Le tableau n° 48 présente le bilan des évacuations de déchets.

Tableau n° 48 : bilan des évacuations de déchets en 2013

déchets	quantité produite	destinations
	m ³	
refus de dégrillage	1	centre de stockage des déchets ultimes de Wintzenbach
sables	1	centre de stockage des déchets ultimes de Wintzenbach

4.11.5. Consommation d'énergie

Le tableau n° 49 présente l'évolution de la consommation d'énergie. Le process ne nécessite pas la mise en œuvre d'autres consommables.

Tableau n° 49 : évolution des consommations d'énergie

années	énergie kWh/an
2010	25 618
2011	24 873
2012	25 756
2013	18 550

La consommation d'énergie est en baisse comparée aux années précédentes, des pannes sur des équipements expliquent cette baisse.

4.11.6. Interventions sur la station d'épuration

Les principales interventions de réparation et de renouvellement de matériel effectuées au cours de l'année 2013 sont listées dans le tableau n° 50 ci-dessous.

Tableau n° 50 : nature des travaux

filère eau
remplacement de la pompe de reprise des flottants
remplacement de l'agitateur aération
filère boue
sans objet

4.12. Contrôle, entretien, exploitation de la station d'épuration de Walbourg

4.12.1. Pollution admise sur l'installation

Le tableau n° 51 ci-dessous présente le bilan des charges hydrauliques, particulières (MEST), organiques (DBO₅ et DCO) et azotées (NTK) reçues par la station d'épuration au cours de l'année 2013. L'évolution annuelle des débits et des charges des effluents en entrée de la station d'épuration de Walbourg est présentée sur les graphiques n° 22 à 24 en annexe n° 5.

Tableau n° 51 : caractéristiques des effluents entrants

	débits	pollution particulaire	pollution organique		azote
	m ³ /j		MEST	DBO ₅	DCO
valeurs nominales	632	189 kg/j	189 kg/j	-	-
nombre d'échantillons analysés en 2013	365	11	11	11	5
moyenne	935	67 kg/j	78 kg/j	181 kg/j	21 kg/j
% par rapport aux valeurs nominales	148 %	36 %	41 %	-	-

source : données autocontrôle
 MEST : matières en suspension totales
 DCO : demande chimique en oxygène

NTK : azote total Kjeldahl
 DBO₅ : demande biochimique en oxygène

Sur la base du paramètre DCO, le plus représentatif de la pollution organique, la quantité de pollution traitée correspond en moyenne à **1 650 EH** (hypothèse : 110 g DCO/EH/j).

La station est en surcharge hydraulique une bonne partie de l'année (cf. graphique n° 22), puisqu'elle a traité pendant 275 jours un débit supérieur à sa capacité nominale.

A noter que la partie excédentaire des eaux arrivant à la station, et qui ne peut être admise sur le traitement biologique, transite par le bassin d'orage, ce qui permet une décantation des effluents avant leur rejet au milieu naturel, ainsi qu'une restitution ultérieure des dépôts issus de la décantation des eaux usées vers le traitement biologique.

4.12.2. Qualité de traitement

Le tableau n° 52 ci-après dresse le bilan des résultats obtenus suivant les trois critères principaux permettant de caractériser le fonctionnement d'une station d'épuration, à savoir la concentration et la charge résiduelles des effluents en sortie, et le rendement d'abattement de la pollution pour les différents paramètres.

Les graphiques n° 25 et 26 de l'annexe n° 5 montrent l'évolution des concentrations en pollution particulaire, carbonée et azotée.

Tableau n° 52 : caractéristiques de l'eau traitée

	pollution particulaire	pollution organique		azote		
	MEST	DBO ₅	DCO	NTK	NH ₄ ⁺	NGL
nombre d'échantillons analysés	11	11	11	5	11	5
concentrations de l'eau traitée (mg/l)	2,8	4	21	2	1,8	4,2
niveaux de rejet exigés (mg/l)	35	25	125	-	-	-
flux rejetés avec l'eau traitée (kg/j)	2	3	15	1	1	3
rendements épuratoires	96 %	96 %	90 %	93 %	90 %	85 %
rendements minimums exigés	90 %	70 %	75 %	-	-	-

source : données autocontrôle

NH₄⁺ : azote ammoniacal

NTK : azote total Kjeldahl

MEST : matières en suspension totales

NGL : azote global

DBO₅ : demande biochimique en oxygène

DCO : demande chimique en oxygène

La station d'épuration de Walbourg a assuré un traitement épuratoire de bonne qualité en 2013, **100 %** de conformité selon les prescriptions de l'arrêté ministériel du 22 juin 2007.

4.12.3. Production et élimination des boues

4.12.3.1. Production annuelle de boues

La station a produit en 2013 environ 22 tonnes de matières sèches de boues.

Sur la base d'une production de boues annuelle de 22 kg de matières sèches par habitant et par an, la station aura produit pour l'an 2013 une quantité de boues correspondant approximativement à 1 000 équivalents-habitant.

L'évolution pluriannuelle de la production de boues figure sur le graphique n° 27 en annexe n 5.

La production de boue est semblable à celle de 2012, malgré une baisse de la charge organique en entrée.

4.12.3.2. Qualité des boues

Les tableaux n° 16, 17 et 18 de l'annexe n° 6 présentent la valeur agronomique des boues, les teneurs en éléments-trace métalliques et en composés-trace organiques mesurées dans les boues.

Ces paramètres sont très largement inférieurs aux valeurs limites réglementaires.

4.12.3.3. Filière d'élimination des boues résiduelles

La totalité de la production des boues a été acheminée sur la station de Gunstett, afin d'y être déshydratée, séchée et stockée en vue d'être épandue ultérieurement.

Evacuation annuelle des boues :

- 512 m³ de boues liquides avec une siccité moyenne de 3,9 % ont été évacuées vers la station de Gunstett, soit au total 20 tonnes de matières sèches.

Stock de boues en fin d'année :

- 120 m³ de boues liquides à 3 %, soit environ 4 tonnes de matières sèches stockées fin 2013.

4.12.4. Production et élimination des autres sous-produits de l'épuration

Le tableau n° 53 présente le bilan des évacuations de déchets.

Tableau n° 53 : bilan des évacuations de déchets en 2013

déchets	quantité produite	destinations
	m ³	
refus de dégrillage	2	centre de stockage des déchets ultimes de Wintzenbach
sables	5	centre de stockage des déchets ultimes de Wintzenbach
huiles/grasses	14	stockage sur site

4.12.5. Consommation de réactifs

Le tableau n° 54 présente l'évolution de la consommation d'énergie. Le process ne nécessite pas la mise en œuvre d'autres consommables.

Tableau n° 54 : évolution des consommations d'énergie

années	énergie kWh/an
2010	89 602
2011	80 715
2012	76 277
2013	67 478

La consommation est en baisse, car la charge organique en entrée est plus faible qu'en 2012.

4.12.6. Interventions sur la station d'épuration

Il n'y a pas eu d'intervention significative de réparation et de renouvellement de matériel au cours de l'année 2013.

4.13. Contrôle, entretien, exploitation de la station d'épuration de Wingen**4.13.1. Pollution admise sur l'installation**

Le tableau n° 55 ci-dessous présente le bilan des charges hydrauliques, particulières (MEST), organiques (DBO₅ et DCO), azotées (NTK) et phosphorées (PT) reçues par la station d'épuration au cours de l'année 2013. Ces valeurs sont obtenues à partir des deux visites bilans du SATESA sur 24 heures, au titre de l'autosurveillance réglementaire. Les graphiques n° 28 à 30 de l'annexe n° 5 présentent l'évolution des débits et charges traités

Tableau n° 55 : caractéristiques des effluents entrants

	débits	pollution particulaire	pollution organique		azote
	m ³ /j		MEST	DBO ₅	DCO
valeurs nominales de temps sec	162	27 kg/j	27 kg/j	58 kg/j	5,4 kg/j
valeurs nominales de temps de pluie	270	54 kg/j	41 kg/j	88 kg/j	6,5 kg/j
nombre d'échantillons analysés en 2013	365	2	2	2	2
moyenne	157	100 kg/j	20 kg/j	109 kg/j	6 kg/j
% par rapport aux valeurs nominales de temps sec	72 %	110 %	56 %	104 %	81 %

source : données SATESA
 MEST : matières en suspension totales
 DBO₅ : demande biochimique en oxygène

NTK : azote total Kjeldahl
 DCO : demande chimique en oxygène

Les pourcentages de la charge nominale sont calculés chaque jour d'analyse en tenant compte de la charge nominale de temps sec ou de temps de pluie selon la situation. La moyenne annuelle est la moyenne de ces valeurs.

Sur la base du paramètre DCO, le plus représentatif de la pollution organique, la quantité de pollution traitée correspond en moyenne à **1 000 EH** (hypothèse : 110 g DCO/EH/j). A noter que cette moyenne est réalisée avec deux analyses, ce qui n'est pas totalement représentatif du fonctionnement de l'installation sur l'année.

4.13.2. Qualité de traitement

Le tableau n° 56 ci-après dresse le bilan des résultats obtenus suivant les trois critères principaux permettant de caractériser le fonctionnement d'une station d'épuration, à savoir la concentration et la charge résiduelles des effluents en sortie, et le rendement d'abattement de la pollution pour les différents paramètres.

Tableau n° 56 : caractéristiques de l'eau traitée

	pollution particulaire	pollution organique		azote			phosphore
	MEST	DBO ₅	DCO	NTK	NH ₄ ⁺	NGL	PT
nombre d'échantillons analysés	1	1	1	1	1	1	1
concentrations de l'eau traitée (mg/l)	26	8	50	3	0,50	6,1	0,60
niveaux de rejet exigés (mg/l)	30	25	100	10	-	-	-
flux rejetés avec l'eau traitée (kg/j)	6	2	12	1	-	1	-
rendements épuratoires	96 %	89 %	91 %	91 %	88 %	82 %	56 %
rendements minimums exigés	90 %	90 %	75 %	75 %	-	-	-

source : données SATESA

NH₄⁺ : azote ammoniacal

NTK : azote total Kjeldahl

MEST : matières en suspension totales

PT : phosphore total

DCO : demande chimique en oxygène

DBO₅ : demande biochimique en oxygène

La station d'épuration de Wingen a assuré un traitement épuratoire conforme aux prescriptions du récépissé de déclaration du 21 juin 2002.

4.13.3. Production et élimination des boues

4.13.3.1. Production annuelle de boues

La station a produit en 2013 environ 3,6 tonnes de matières sèches de boues. Sur la base d'une production de boues annuelle de 22 kg de matières sèches par habitant et par an, la station aura produit pour l'an 2013 une quantité de boues correspondant approximativement à 165 équivalents-habitant.

L'évolution pluriannuelle de la production de boues figure sur le graphique n° 31 en annexe n° 5. La production de boue est stable.

4.13.3.2. Qualité des boues

Les tableaux n° 19, 20 et 21 de l'annexe n° 6 présentent la valeur agronomique des boues, les teneurs en éléments-trace métalliques et en composés-trace organiques mesurées dans les boues. Ces paramètres sont très largement inférieurs aux valeurs limites réglementaires.

4.13.3.3. Filière d'élimination des boues résiduelles

168 m³ de boues liquides avec une siccité de 2,3 %, soit 4 tonnes de matières sèches, ont été acheminées sur la station de Gunstett, afin d'y être déshydratées, séchées et stockées en vue d'être épandues ultérieurement.

Stock de boues en fin d'année : 7 m³ à 2,3 %, soit moins d'une tonne de matière sèche.

4.13.4. Production et élimination des autres sous-produits de l'épuration

Le tableau n° 57 présente le bilan des évacuations de déchets.

Tableau n° 57 : bilan des évacuations de déchets en 2013

déchets	quantité produite	destinations
	m ³	
refus de dégrillage	1	C.S.D.U de Wintzenbach
sables	4	C.S.D.U de Wintzenbach

4.13.5. Consommation d'énergie

Le tableau n° 58 présente l'évolution de la consommation d'énergie. Le process ne nécessite pas la mise en œuvre d'autres consommables.

Tableau n° 58 : évolution des consommations d'énergie

année	énergie kWh/an
2010	47 923
2011	46 568
2012	45 425
2013	47 740

La consommation d'énergie est stable depuis 2010.

4.13.6. Interventions sur la station d'épuration

Les principales interventions de réparation et de renouvellement de matériels effectuées au cours de l'année 2013 sont listées dans le tableau n° 59 ci-dessous.

Tableau n° 59 : nature des travaux

filière eau
remplacement de la sonde ultrasons dans le réacteur 1
filière boue
sans objet

4.14. Travaux de rénovation et d'extension du réseau public d'assainissement

28 branchements d'immeubles ont été effectués en 2013.

Ils sont réalisés, pour la plupart, en commun avec les branchements d'eau potable, afin de faire bénéficier le particulier d'une intervention unique et par là plus économique.

Tableau n° 60 : travaux de rénovation et d'extension

	unité	2012	2013
rénovations – renforcements			
rénovations de conduites principales	m	180	140
taux moyen sur 5 ans de renouvellement des réseaux	%	0,47	0,19
Extensions			
conduites principales	m	3 521	3045

Les principales rénovations et extensions réalisées en 2013 sont résumées dans le tableau n° 61 ci-dessous :

communes	matériaux	adresses	travaux	longueurs	Ø	Date
Obersteinbach	fonte	rue Principale et diverses rues	extension	2 100	250	février 2013
Biblisheim	PVC et PVC pression	rue de l'Etang	extension	495	200	juillet 2013
				450	200 pression	
Wingen	béton armé et PVC	rue Principale	rénovation	140	600/300	juillet 2013

4.15. Compétence études

Les missions d'études réalisées en 2013 par le SDEA sont les suivantes :

- **station d'épuration d'Obersteinbach/Niedersteinbach** : suivi des travaux d'exécution de la station d'épuration, mise en service (19 juillet 2013), mise en régime et réglages. Raccordements des habitations en cours ;
- **station d'épuration de Mattstall** : les travaux de construction ont démarrés en juin 2013 et la station a été mise en service le 5 décembre 2013. Peu de temps après, une pollution par rejet de peinture a été mise en évidence. Le coupable a été identifié et une procédure est en cours (prise en charge des frais liés au traitement de l'incident : pompage, frais de recherche, plainte...). Seul 1 des 3 casiers du 1^{er} étage a été touché et pour l'instant, ça ne semble pas poser de problèmes de fonctionnement (repousse des roseaux) ;
- **station d'épuration de Pfaffenbronn (Lembach)** : travaux de mise à niveau (voir descriptif page 17) lancement de la consultation en 2014, analyse des offres, attribution (2^{ème} semestre 2014), démarrage des travaux début 2015 ;
- mise au point des projets et dossiers de consultation des entreprises liés à la réalisation des travaux d'assainissement à Goersdorf, rue du Moulin, collecteur ECP à Froeschwiller, rue de l'Abreuvoir, renforcement du réseau (travaux 2014) et à Walbourg/Durrenbach/Biblisheim, raccordement vers la STEP Gunstett (travaux 2013 et 2014) ;
- concertation avec les maîtres d'œuvres privés pour la mise au point des systèmes d'assainissement des lotissements.

4.16. Assainissement non collectif (ANC)

Le SDEA assure le contrôle et l'entretien des installations d'assainissement non collectif des usagers domestiques. Dans le cadre du transfert de compétence, les interventions suivantes sont effectuées au besoin :

Pour le contrôle des nouveaux systèmes d'assainissement non collectif :

- instruction technique du dossier préalable à l'installation d'un dispositif d'assainissement non collectif ;
- contrôle de conformité dans la mise en oeuvre et dans la réalisation du dispositif ANC selon les prescriptions précisées dans le dossier d'autorisation signé par la Commune, validation et réalisation d'un rapport de contrôle complété d'un plan de récolement ;
- conseil aux particuliers, installateurs sanitaires, architectes et maîtres d'œuvres.

Pour le contrôle des systèmes d'assainissement non collectif existants :

- contrôle de l'accessibilité, du bon fonctionnement et de la conformité des installations par rapport aux dispositions réglementaires ;
- établissement d'un compte rendu à l'attention de la Collectivité et du particulier ;
- conseil aux particuliers, installateurs sanitaires, architectes et maîtres d'œuvres.

Au cours de l'année 2013, le SDEA a procédé à l'instruction de trois nouveaux dossiers de demande d'autorisation d'installation d'un dispositif d'assainissement non collectif (contrôles de conception) et aux contrôles de bonne exécution de deux dispositifs d'ANC.

Tableau n° 62 : Indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif (D302.0) (note de 0 à 140)

éléments obligatoires pour l'évaluation de la mise en œuvre du service public d'assainissement non collectif	oui	non
délimitation des zones d'assainissement non collectif par délibération	20	
application d'un règlement du service public d'assainissement non collectif approuvé par délibération	20	
délivrance systématique de rapports de vérification de la conception et de l'exécution des installations réalisées ou réhabilitées	30	
délivrance systématique de rapports de vérification du diagnostic de bon fonctionnement et d'entretien des installations existantes	30	
éléments facultatifs du service public d'assainissement non collectif	oui	non
existence d'un service capable d'assurer à la demande du propriétaire l'entretien des installations	10	
existence d'un service capable d'assurer à la demande du propriétaire les travaux de réalisation et de réhabilitation des installations	20	
existence d'un service capable d'assurer le traitement des matières de vidange	10	
total (maxi 140)	140/140	

Indice de mise en œuvre : **140**

V. MESURES PROPOSEES POUR L'AMELIORATION DU SERVICE

5.1 Mesures Techniques :

Dans ce chapitre sont présentées les mesures techniques destinées à développer et à fiabiliser le service d'assainissement.

L'ensemble des travaux et des opérations spécifiques (amélioration, rénovation, remplacements, etc.) est listé dans le programme des travaux arrêté pour 2014 que vous trouverez en annexe n° 7.

5.2. Autres mesures d'améliorations

P
R
O
X
I
M
I
T
E

Conforter une proximité très appréciée*

- Poursuite du maillage des territoires pour assurer un point accueil et services à moins de 30 minutes pour tout usager.
- Déploiement d'un portail de gestion des abonnés avec services élargis à l'usager en mode Web (consultation historique factures et consommations, relevés de compteurs, démarches de branchements...).
- Partenariat renforcé avec les notaires pour contrôles avant vente d'un bien (simplification des démarches, adaptation du niveau de contrôle aux besoins...).
- Optimisation de l'outil extranet pour faciliter l'accès des élus aux données cartographiques et d'exploitation.

Renforcer l'excellence reconnue** du service rendu

- Poursuite du déploiement de la mensualisation des factures eau-assainissement (selon faisabilité pour Trésor Public) et du paiement par carte bancaire et sur internet pour les périmètres intégrés.
- Elaboration au sein de la commission consultative des services publics et avec les grandes régies françaises d'une charte usagers-clients avec engagements sur l'excellence du service rendu.
- Extension de la radio-relève des compteurs et proposition de télé-relève aux gros consommateurs.
- Exploitation automatisée des données terrain à partir de tablettes PC pour gagner en productivité.
- Politique d'achats très volontariste avec gain annuel de plus d'1 million d'euros.
- Effort d'économies et de productivité à tous niveaux (masse salariale stable).
- Démarche d'Innovation participative : nouveau challenge sur maîtrise des coûts.
- Recours à des hydro-cureuses à recyclage d'eau et à une aspiratrice mono-opérateur plus productifs et écologiques.
- Extension et modernisation du Système d'Information Géographique en mode Web.
- Déploiement des outils d'évaluation et d'aide à la décision (prospectives, financements, gestion patrimoniale des réseaux...) et renforcement des programmations pluri-annuelles d'investissement.
- Déploiement des Accords Cadres Travaux permettant le référencement d'entreprises en vue d'une simplification des procédures, d'une meilleure réactivité.

E
X
C
E
L
L
E
N
C
E

Poursuivre notre contribution aux enjeux du développement durable**

- Poursuite de la création de supports mutualisés d'éco-consommation (notamment avec la Chambre de Consommation) au service des usagers ("adoptez les bons gestes : je ne jette pas tout dans les égouts",...).
- Poursuite du déploiement des pratiques "développement durable" en matière d'achats et de travaux.
- Séchage solaire des boues - Optimisation énergétique des stations d'épuration.
- Déploiement de l'autosurveillance des réseaux d'assainissement.
- Opérations relatives à la réhabilitation des installations ANC des particuliers (Villé) en partenariat avec l'Agence de l'Eau et le Conseil Général.
- Renforcement, à travers les territoires, de la démarche collective d'accompagnement des entreprises pour le diagnostic, la mise en conformité des équipements et des filières d'élimination des sous-produits collectés.
- Portage de contrats multi-partenariats sur le grand cycle de l'eau (Agence de l'Eau, Conseil Général, Chambre d'Agriculture, Syndicat Rivière) – premier contrat : Souffel 2027.
- Poursuite des actions de solidarité au niveau local (accueil important d'apprentis, reclassement des salariés en difficulté de santé, politique d'emploi des seniors, accès social à l'eau...) et international (Cameroun).

D
E
V
E
L
O
P
P
E
M
E
N
T

D
U
R
A
B
L
E

*appréciée à plus de 95 % des élus et 80 % des usagers (selon enquête de satisfaction menée en 2012).

**reconnaissance par les évaluations Qualité-Performance-Développement Durable, comme par les enquêtes élus, partenaires, usagers.

VI. RELATION AVEC LES USAGERS ET CONTINUITE DU SERVICE

6.1. Accueil

Le centre de Haguenau, situé 3 rue des Sapeurs, reçoit les usagers du lundi au vendredi de 7h30 à 12h15 et de 13h15 à 17h30 :

- pour toute question administrative, le service gestion des abonnés peut être contacté au 03.88.05.32.32 ;
- pour toute question d'ordre technique, le numéro à contacter est le 03.88.05.32.30.

6.2. Permanence du service

Les équipes d'intervention peuvent être sollicitées pour toute urgence 24h/24 et 365 jours/an en dehors des heures d'ouverture au 03.88.19.97.09.

6.3. Commission consultative des services publics locaux

- nombre de réunions au siège du SDEA : 2/an ;
- nombre d'associations représentées : 6.

6.4. Indicateurs d'efficacité

6.4.1. Indicateurs techniques

- taux d'obstruction des conduites et branchements assainissement : 5,7 pour 100 km ;
- taux de débordement dans les locaux des usagers avec responsabilité du service : 0 ‰.

6.4.2. Satisfaction des usagers

- taux global des réclamations écrites : 0,22 ‰.

6.4.3. Délais de réponse

Les délais de réponses sont les suivants :

- délai de réponse maximum aux courriers d'abonnés: 2 semaines ;
- délai d'envoi de propositions technico-financières : 2 semaines ;
- délai de construction de branchements après obtention des autorisations : 4 semaines ;
- délai d'intervention en urgence: 3 heures.

VII. ANNEXES

ANNEXE 1. LISTE DES TRONCONS ET OUVRAGES INTERCOMMUNAUX ET DETAIL DES OUVRAGES COMMUNAUX

Tableau n° 1 : liste des ouvrages communaux,
Tableau n° 2 : liste des réseaux et ouvrages intercommunaux.

ANNEXE 2. TRAVAUX DE REPARATION SUR LE RESEAU REALISES EN 2013 DANS CHAQUE COMMUNE

ANNEXE 3. LES INTERVENTIONS SPECIFIQUES REALISEES EN 2013 SUR LES STATIONS DE POMPAGE D'EAUX USEES

ANNEXE 4. LES CONSOMMATIONS D'ENERGIE DES STATIONS DE POMPAGE

ANNEXE 5. FONCTIONNEMENT DES STATIONS D'EPURATION

STATION DE DIEFFENBACH :

Graphique n° 1 : évolution des débits,
Graphique n° 2 : évolution pluriannuelle des débits,
Graphique n° 3 : évolution de la production de boues.

STATION DE FORSTHEIM :

Graphique n° 4 : concentration de l'eau traitée en pollution particulaire et carbonée.

STATION DE GUNSTETT :

Graphique n° 5 : évolution des débits et de la pluviométrie,
Graphique n° 6 : évolution pluriannuelle des débits,
Graphique n° 7 : évolution pluriannuelle des charges,
Graphique n° 8 : évolution des charges entrantes en DCO,
Graphique n° 9 : évolution des charges entrantes en MEST,
Graphique n° 10 : concentrations de l'eau traitée en pollution carbonée,
Graphique n° 11 : concentrations de l'eau traitée en pollution azotée,
Graphique n° 12 : concentrations de l'eau traitée en pollution phosphorée,
Graphique n° 13 : évolution de la production de boues.

STATION DE PEHELBRONN (Kutzenhausen) :

Graphique n° 14 : évolution des débits,
Graphique n° 15 : évolution pluriannuelle des débits,
Graphique n° 16 : évolution pluriannuelles des charges entrantes,
Graphique n° 17 : concentrations de l'eau traitée en pollution carbonée,
Graphique n° 18 : concentrations de l'eau traitée en pollution azotée,
Graphique n° 19 : concentrations de l'eau traitée en pollution phosphorée,
Graphique n° 20 : évolution de la production de boues.

STATION DE LEMBACH :

Graphique n° 21 : évolution de la production de boues.

STATION DE WALBOURG :

Graphique n° 22 : évolution des débits et de la pluviométrie,

Graphique n° 23 : évolution pluriannuelle des débits,

Graphique n° 24 : évolution pluriannuelle des charges entrantes,

Graphique n° 25 : concentration de l'eau traitée en pollution particulaire et carbonée,

Graphique n° 26 : concentration de l'eau traitée en pollution azotée,

Graphique n° 27 : évolution de la production de boues.

STATION DE WINGEN :

Graphique n° 28 : évolution des débits et de la pluviométrie,

Graphique n° 29 : évolution pluriannuelle des débits,

Graphique n° 30 : évolution pluriannuelle des charges,

Graphique n° 31 : évolution de la production de boues.

ANNEXE 6. QUALITE DES BOUES DES STATIONS D'EPURATION**STATION DE DIEFFENBACH :**

Tableau n° 1 : valeur agronomique des boues épaissies,

Tableau n° 2 : éléments-trace métalliques présents dans les boues épaissies,

Tableau n° 3 : éléments-trace organiques présents dans les boues épaissies.

STATION DE GUNSTETT :

Tableau n° 4 : valeur agronomique des boues séchées,

Tableau n° 5 : éléments-trace métalliques présents dans les boues séchées,

Tableau n° 6 : éléments-trace organiques présents dans les boues séchées.

STATION DE PECHELBRONN :

Tableau n° 7 : valeur agronomique des boues solides chaulées,

Tableau n° 8 : éléments-trace métalliques présents dans les boues solides chaulées,

Tableau n° 9 : éléments-trace organiques présents dans les boues solides chaulées.

STATION DE LEMBACH :

Tableau n° 10 : valeur agronomique des boues liquides,

Tableau n° 11 : éléments-trace métalliques présents dans les boues liquides,

Tableau n° 12 : éléments-trace organiques présents dans les boues liquides.

STATION DE PETIT-WINGEN :

Tableau n° 13 : valeur agronomique des boues liquides,

Tableau n° 14 : éléments-trace métalliques présents dans les boues liquides,

Tableau n° 15 : éléments-trace organiques présents dans les boues liquides.

STATION DE WALBOURG :

Tableau n° 16 : valeur agronomique des boues liquides,

Tableau n° 17 : éléments-trace métalliques présents dans les boues liquides,

Tableau n° 18 : éléments-trace organiques présents dans les boues liquides.

STATION DE WINGEN :

Tableau n° 19 : valeur agronomique des boues liquides,

Tableau n° 20 : éléments-trace métalliques présents dans les boues liquides,

Tableau n° 21 : éléments-trace organiques présents dans les boues liquides.

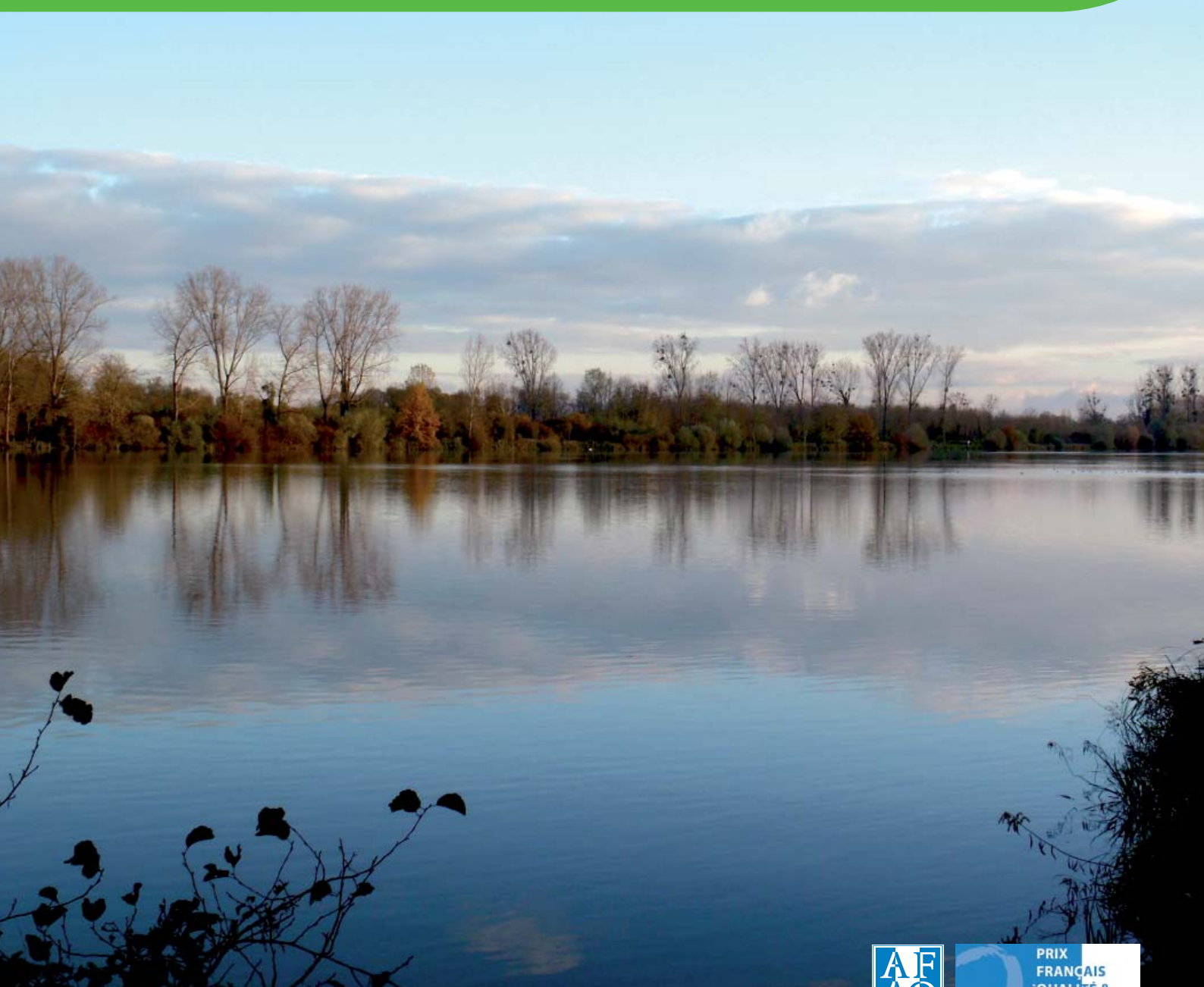
ANNEXE 7. PROGRAMME D'INVESTISSEMENT 2014**ANNEXE 8. LISTE RECAPITULATIVE DES INDICATEURS DE PERFORMANCE****ANNEXE 9. NOTE D'INFORMATION DE L'AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE**

Syndicat des Eaux
et de l'Assainissement



RAPPORT ANNUEL 2013

sur le prix et la qualité
du service public
d'assainissement



PÉRIMÈTRE SAUER-PECHELBRONN
ANNEXES



Ensemble, dans l'exigence

ANNEXE 1 : Liste des tronçons et ouvrages intercommunaux et détail des ouvrages communaux

Tableau n° 1 : liste des ouvrages communaux

communes	déversoirs d'orage (unités)	bassins d'orage (unités)	stations de pompage (unités)
Biblisheim	2	1	0
Dieffenbach-les-Woerth	3	0	0
Durrenbach	6	1	0
Eschbach	5	0	1
Forstheim	6	1	0
Froeschwiller	5	0	1
Goersdorf	6	0	0
Gunstett	2	0	0
Hegeney	3	0	0
Kutzenhausen	11	0	0
Lampertsloch	6	1	0
Langensoultzbach	10	0	0
Laubach	2	0	1
Lembach	13	2	2
Lobsann	3	1	0
Merkwiller Pechelbronn	10	3	2
Morsbronn-les-Bains	2	0	0
Niedersteinbach	1	0	0
Oberdorf Spachbach	5	1	0
Obersteinbach	0	0	0
Preuschkorf	13	2	1
Walbourg	7	0	3
Wingen	5	0	0
Woerth	15	2	1
total	141	15	12

Tableau n° 2 : liste des réseaux et ouvrages intercommunaux

localisation	canalisations (mètres)	bassins d'orage	stations de pompage
Biblisheim	2 072	0	1
Dieffenbach les Woerth	4	0	0
Durrenabch	4 476	2	1
Eschbach	2 546	1	1
Forstheim	0	0	0
Froeschwiller	1 125	0	0
Goersdorf	1 339	0	1
Gunstett	1 052	1	0
Hegeney	2 052	1	1
Kutzenhausen	5 138	2	0
Lampertsloch	1 213	1	0
Langensoultzbach	956	0	0
Laubach	213	0	0
Lembach	0	0	0
Lobsann	1 292	1	1
Merkwiller Pechelbronn	1 304	1	1
Morsbronn les Bains	1 009	0	0
Niedersteinbach	0	0	0
Oberdorf Spachbach	20	0	0
Obersteinbach	0	0	0
Preuschkorf	2 623	1	0
Walbourg	410	0	0
Wingen	0	0	0
Woerth	5 629	0	0
total	34 473	11	7

**ANNEXE 2 : Travaux de réparation sur le réseau
réalisés en 2013 dans chaque commune**

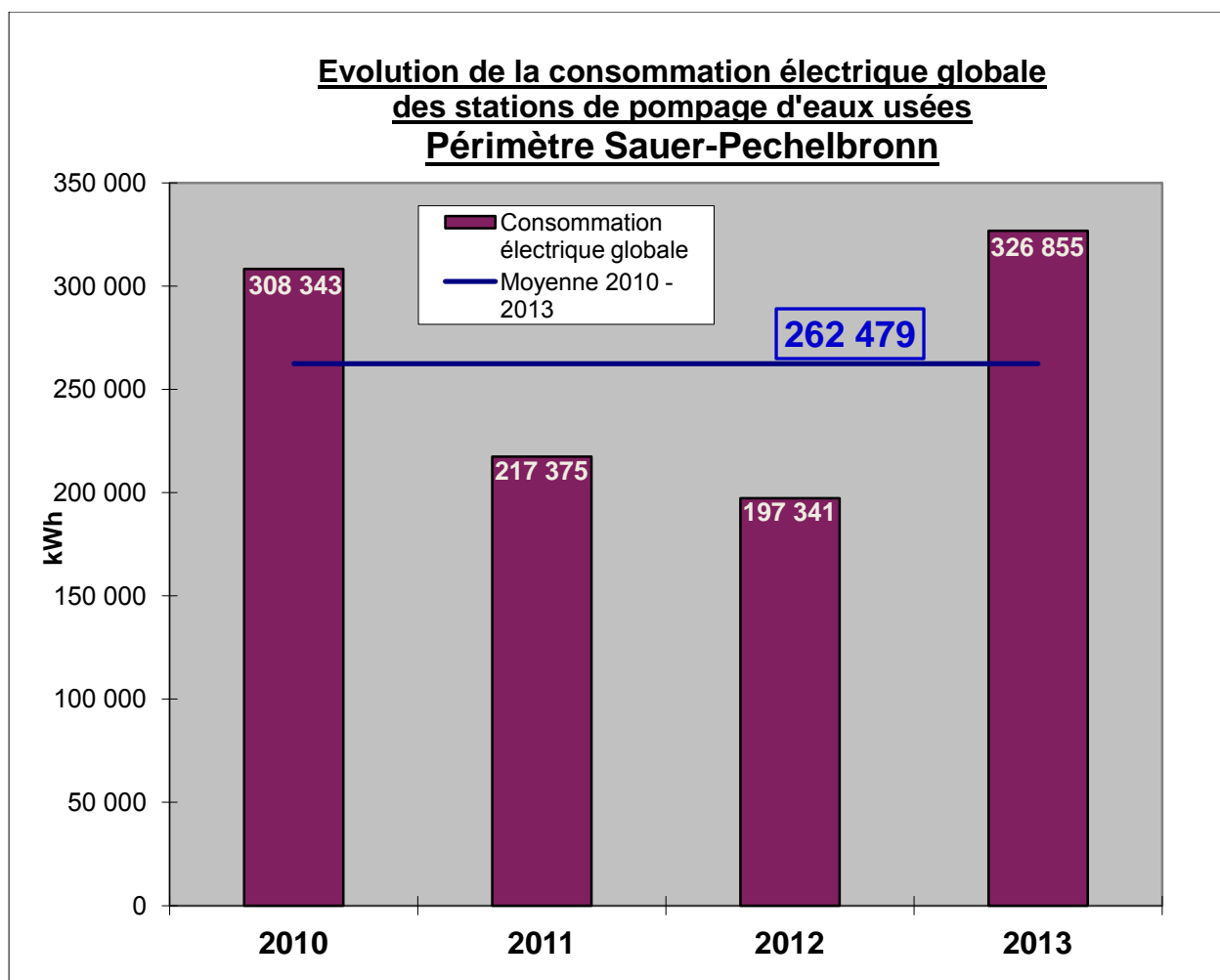
communes	adresse	type de travaux	date
Durrenbach	Grand Rue	réparation branchement particulier	30/04/2013
Goersdorf	rue de l'Aulne	réparation collecteur	25/10/2013
Gunstett	chemin des Iris	réparation collecteur	31/10/2013
Kutzenhausen	impasse des Chênes	réparation collecteur	08/11/2013
	rue de Soultz-Sous-Forêts	réparation branchement particulier	08/11/2013
	rue des Mineurs	remplacement tampon regard	08/11/2013
	rue des Mineurs	réparation collecteur	08/11/2013
	rue des Mineurs	réparation collecteur	21/11/2013
Lampertsloch	route de Pfaffenschlick	remplacement tampon regard	25/03/2013
	rue du Général de Gaulle	remplacement tampon regard	25/03/2013
	rue St Charles	remplacement tampon regard	03/04/2013
Langensoultzbach	rue des Frères	réparation branchement particulier	22/05/2013
	rue des Vignes	réparation branchement particulier	22/05/2013
	rue Principale	remplacement tampon regard	30/09/2013
Laubach	rue Principale	remplacement tampon regard	28/06/2013
Lembach	rue André Maginot	réparation collecteur	06/02/2013
	route de Woerth	rehaussement tampon regard	12/02/2013
	route de Woerth	remplacement tampon regard	28/06/2013
	route de Bitche	remplacement tampon regard	30/09/2013
Merwiller Pechelbronn	route de Lobsann	réparation branchement particulier	25/03/2013
	route des Thermes	remplacement tampon regard	25/03/2013
	route des Thermes	remplacement tampon regard	25/03/2013
	route des Thermes	remplacement tampon regard	25/03/2013
	route de Surbourg	remplacement tampon regard	24/07/2013
	route de Lobsann	réparation branchement particulier	08/11/2013
Niedersteinbach	rue Principale	réparation tampon regard	21/06/2013
	rue Principale	rehaussement grille bouche d'égout	23/09/2013
Oberdorf Spachbach	rue Principale	remplacement tampon regard	30/11/2013
Walbourg	Grand Rue	inspection télévisée collecteur	09/01/2013
	Grand Rue	remplacement tampon regard	13/06/2013
Wingen	rue Principale	réparation collecteur	06/03/2013
	réseau de collecte	inspection télévisée collecteur	24/04/2013
Woerth	route de Soultz	remplacement tampon regard	08/11/2013

ANNEXE 3 : Les interventions spécifiques réalisées en 2013
sur les stations de pompage d'eaux usées

ouvrage.	nature de l'intervention	date de fin des travaux
station de refoulement Biblisheim - route de Walbourg	contrôle de l'armoire de commande	28/05/2013
	contrôle de la pompe 1	08/07/2013
	débouchage de la pompe 1	15/02/2013
		17/04/2013
		18/04/2013
		30/04/2013
		14/05/2013
		02/07/2013
	débouchage de la pompe 2	08/01/2013
		25/02/2013
		05/07/2013
		09/08/2013
		25/11/2013
	débouchage des pompes 1 et 2	16/05/2013
		19/03/2013
		26/04/2013
		24/07/2013
29/10/2013		
dépannage de l'armoire de commande	21/03/2013	
	26/05/2013	
	10/08/2013	
dépannage de la mesure de niveau	28/08/2013	
remplacement de la pompe 2	11/04/2013	
réparation de la mesure de niveau	30/07/2013	
station de relèvement Durrenbach - rue de Gundstett	réparation de l'armoire de commande	08/11/2013
station de refoulement Eschbach - RD 27	débouchage de la pompe 1	25/10/2013
	réparation de l'armoire de commande	17/07/2013
station de refoulement Eschbach - rue de l'Etang	contrôle de la pompe 1	26/11/2013
	contrôle des pompes 1 et 2	25/06/2013
	réparation de l'armoire de commande	15/01/2013
station de refoulement Goersdorf - Liebfraunthal	débouchage de la pompe 2	17/04/2013
		14/08/2013
	dépannage de l'armoire de commande	06/11/2013
	dépannage de la ligne RTC	13/08/2013
réparation de l'armoire de commande	31/07/2013	
station de refoulement Hoelschloch - rue des Thermes n°1	contrôle de la pompe 1	09/01/2013
	dépannage de la mesure de niveau	04/10/2013
		13/10/2013
	réparation de l'armoire de commande	01/02/2013
station de refoulement Laubach - impasse des Cerisiers	remplacement de l'armoire de commande	31/10/2013

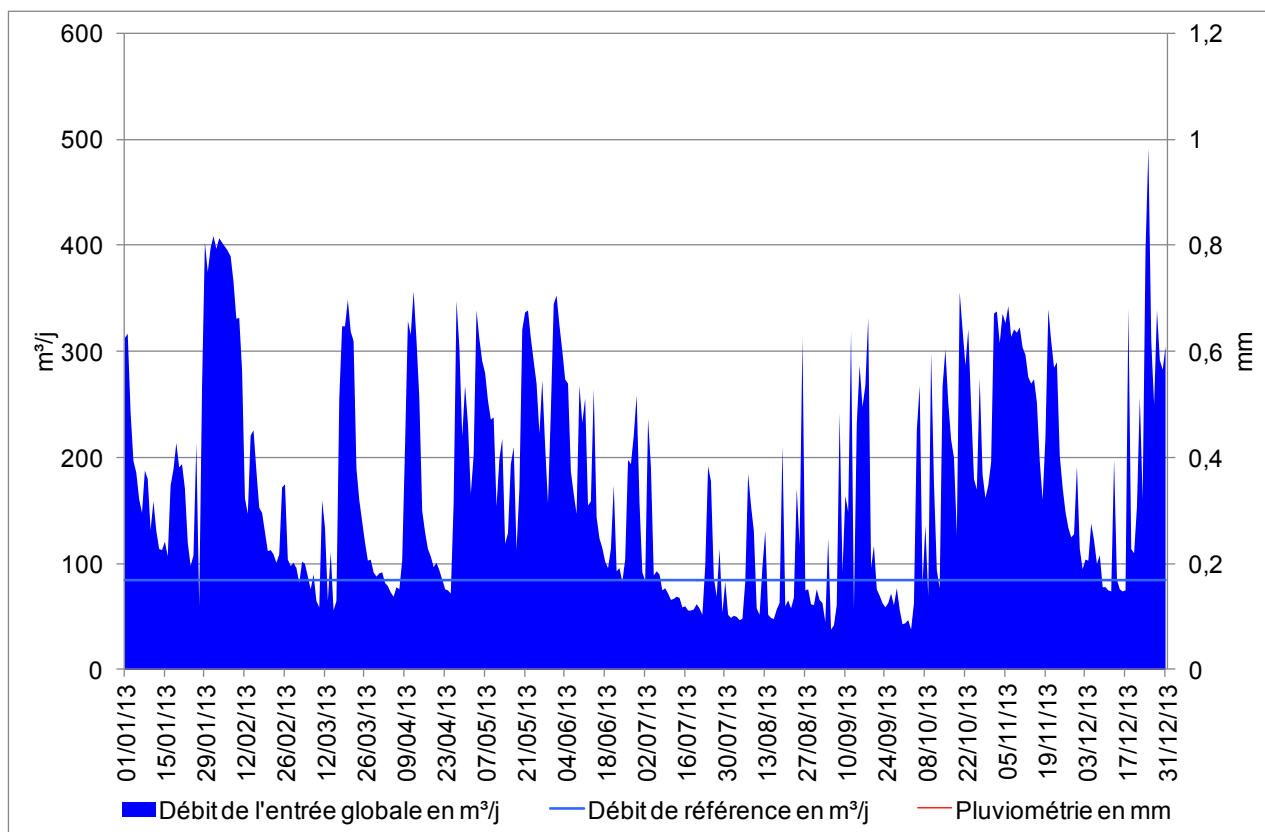
ouvrage.	nature de l'intervention	date de fin des travaux
station de relèvement et bassin d'orage Lembach - rue de Mattstall	dépannage de l'armoire de commande	10/03/2013
		14/04/2013
		25/07/2013
		08/09/2013
	réparation	04/02/2013
station de refoulement Lobsann - rue des Jardins	débouchage des pompes 1 et 2	14/11/2013
		31/12/2013
	dépannage de l'armoire de commande	07/05/2013
		20/08/2013
		14/09/2013
	réparation de l'armoire de commande	31/12/2013
		08/03/2013
station de refoulement Pechelbronn- rue de Lobsann	contrôle du débit de la station	20/10/2013
	dépannage de la mesure de niveau	22/10/2013
	remplacement de la pompe 2	01/03/2013
	remplacement de l'automate	16/10/2013
	réparation de l'armoire de commande	22/10/2013
station de refoulement Preuschsdorf - rue des Tailleurs	réparation de l'armoire de commande	21/05/2013
station de refoulement Walbourg - rue Principale	débouchage de la pompe 1	22/10/2013
	remplacement de la mesure de niveau	08/02/2013
station de refoulement Walbourg - Séminaire	débouchage de la pompe 1	05/02/2013
		16/07/2013
	réparation de l'armoire de commande	07/02/2013
		02/12/2013
station de relèvement Woerth - ZAC	débouchage de la pompe 2	14/05/2013

ANNEXE 4 : Les consommations d'énergie des stations de pompage

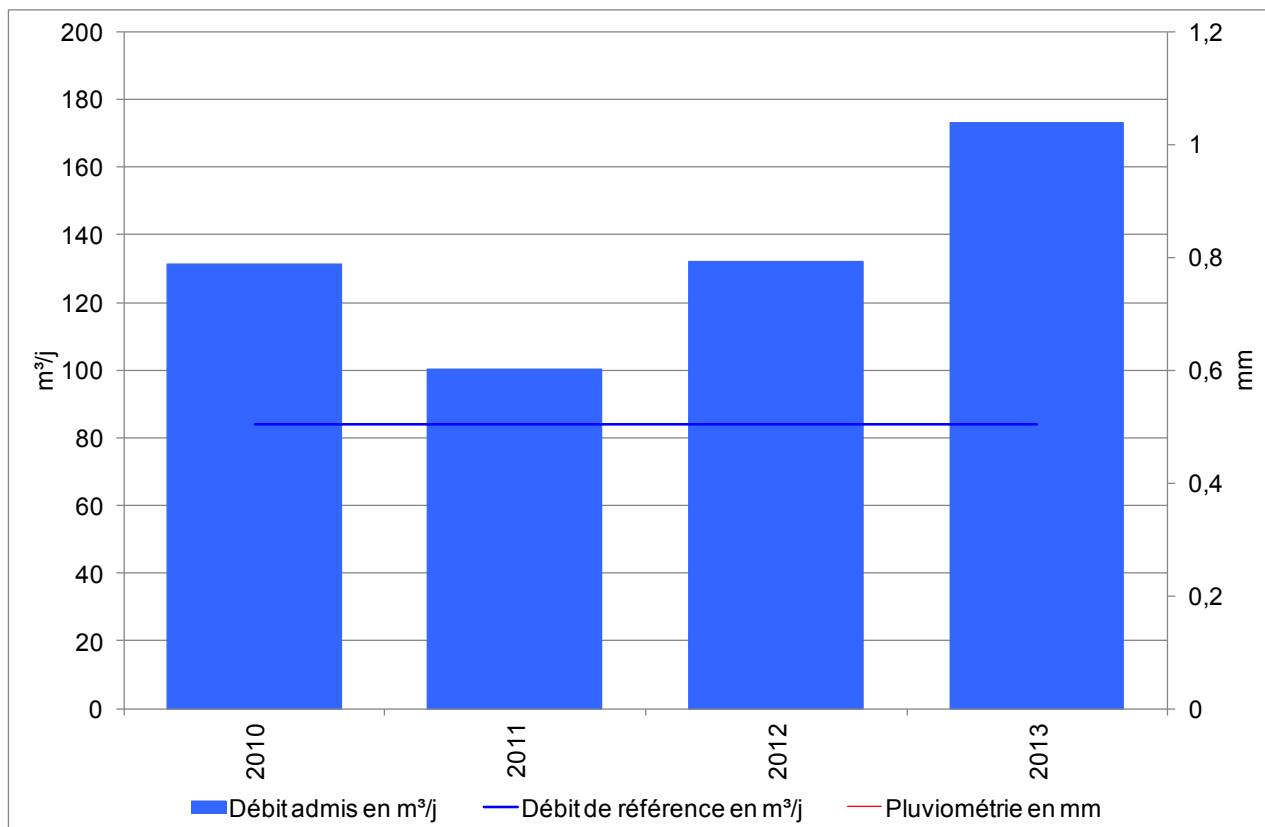


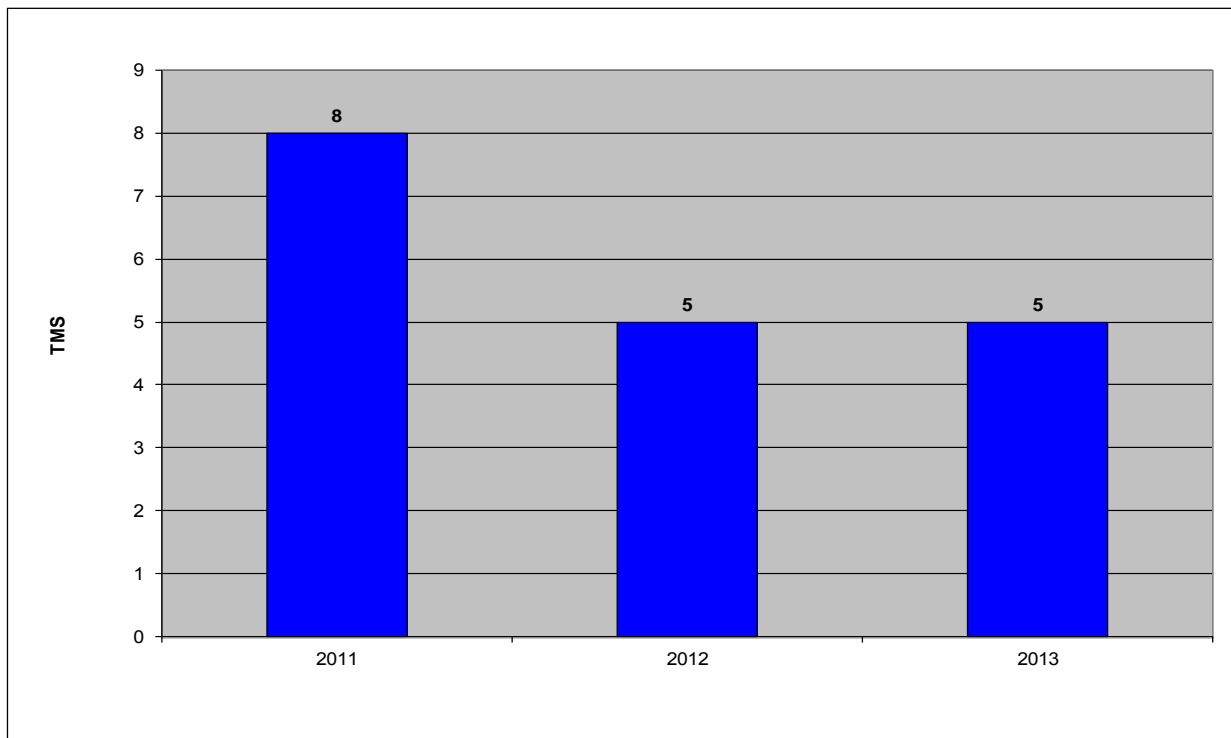
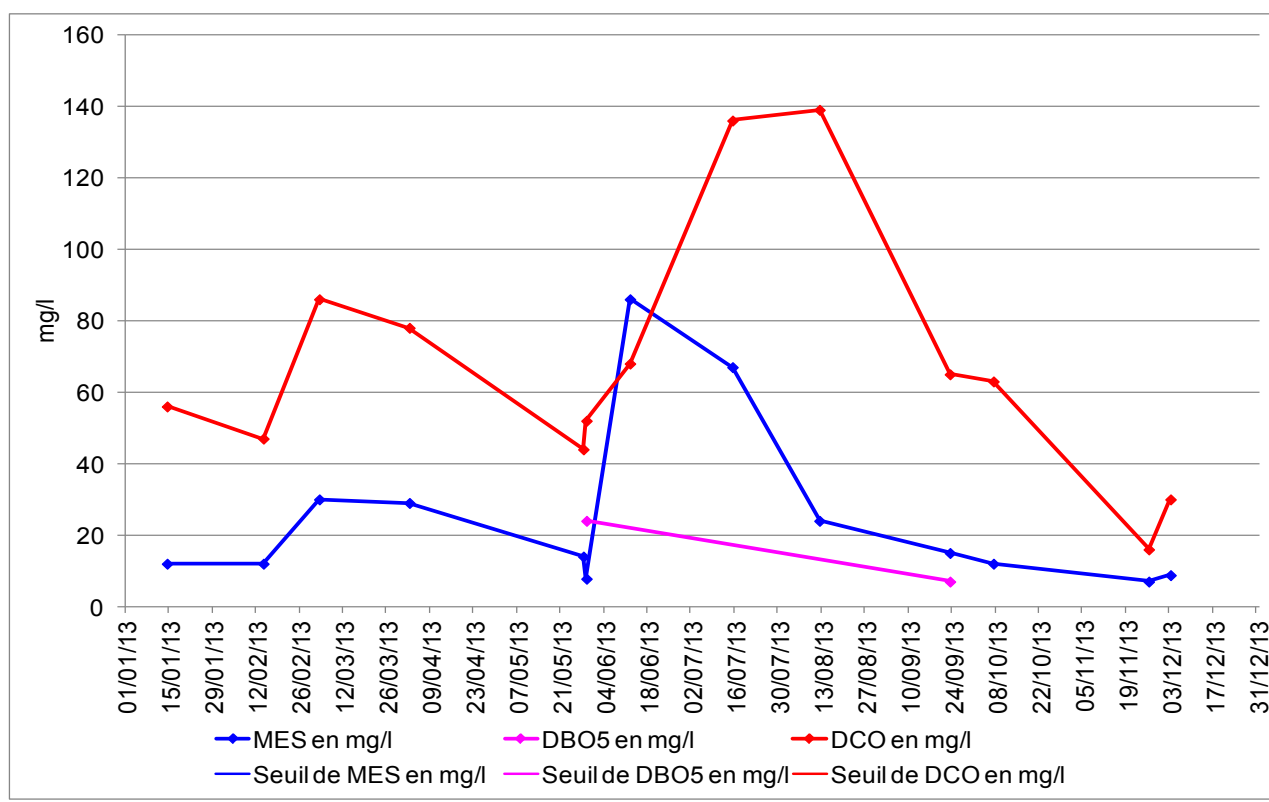
ANNEXE 5 : Fonctionnement des stations d'épuration

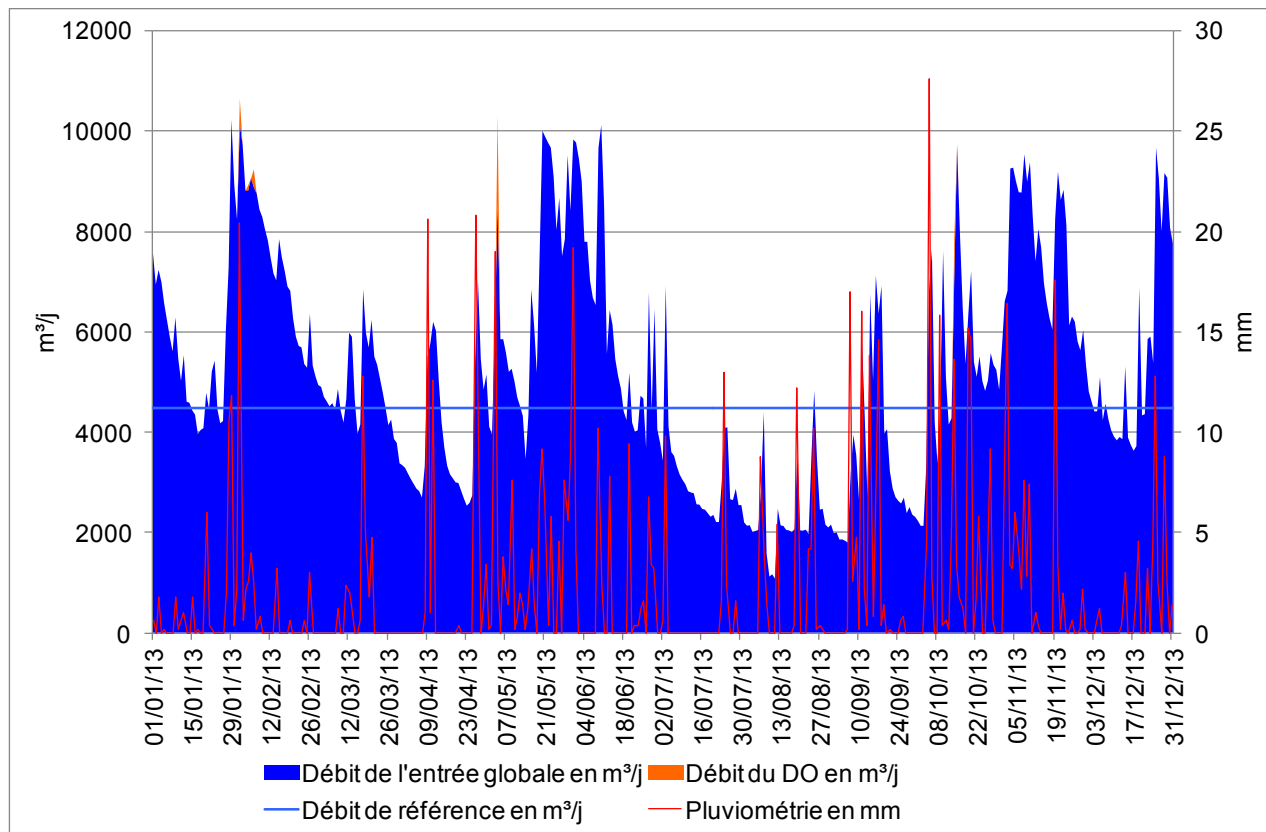
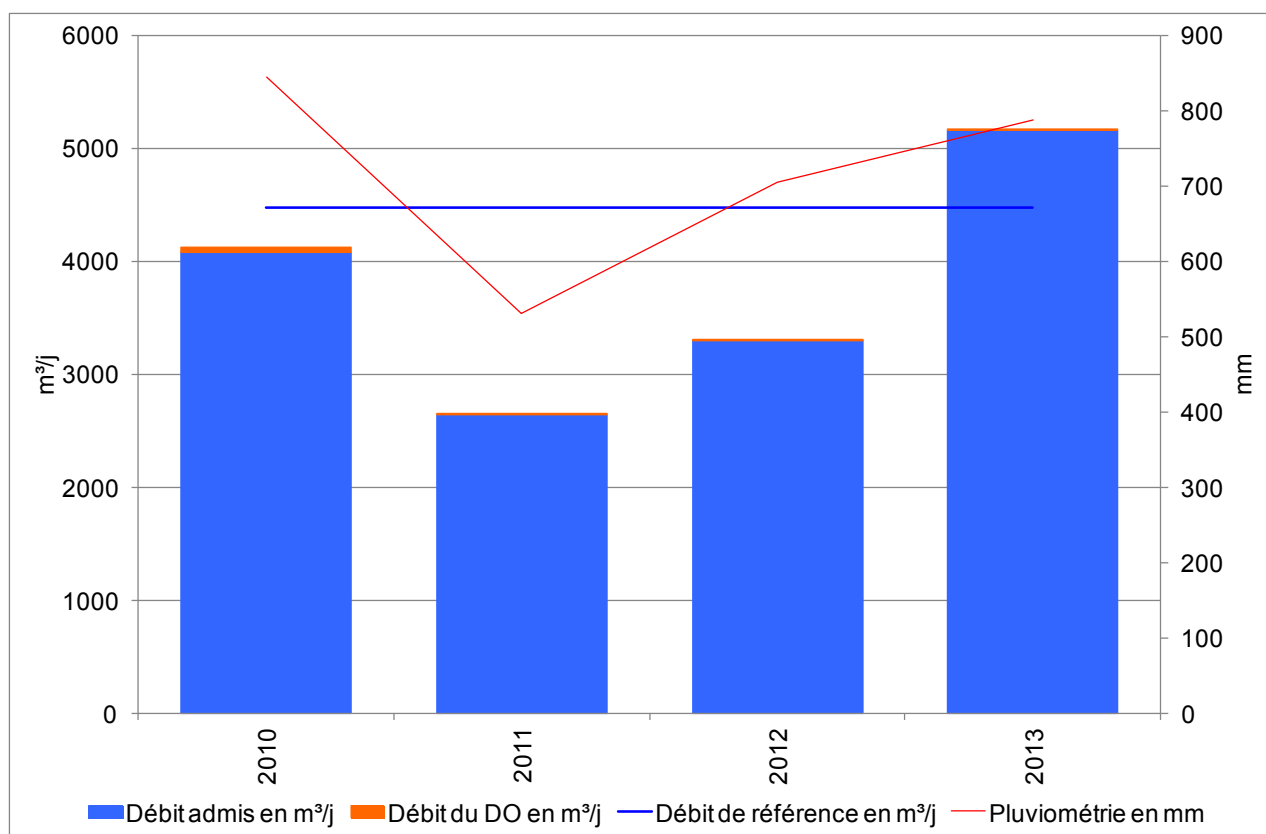
Graphique n° 1 : station de Dieffenbach - évolution des débits

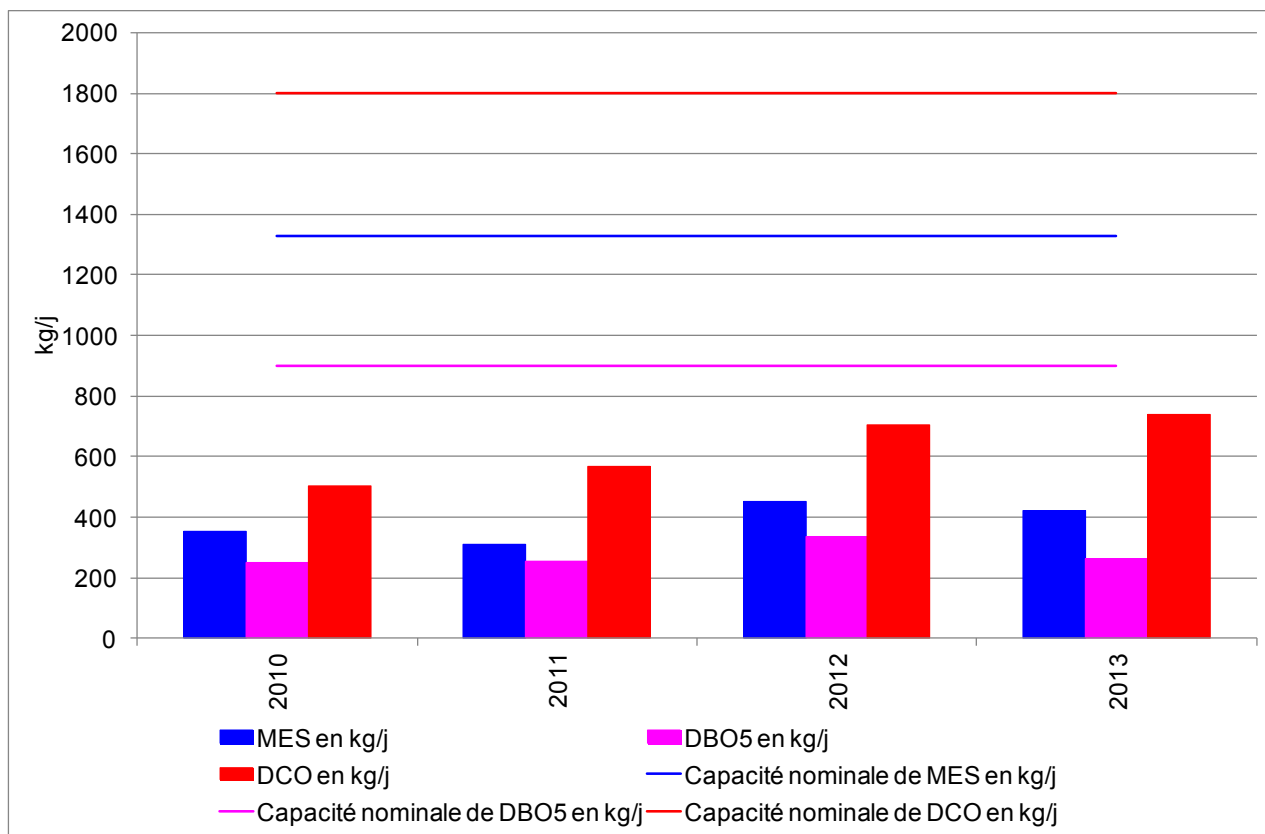
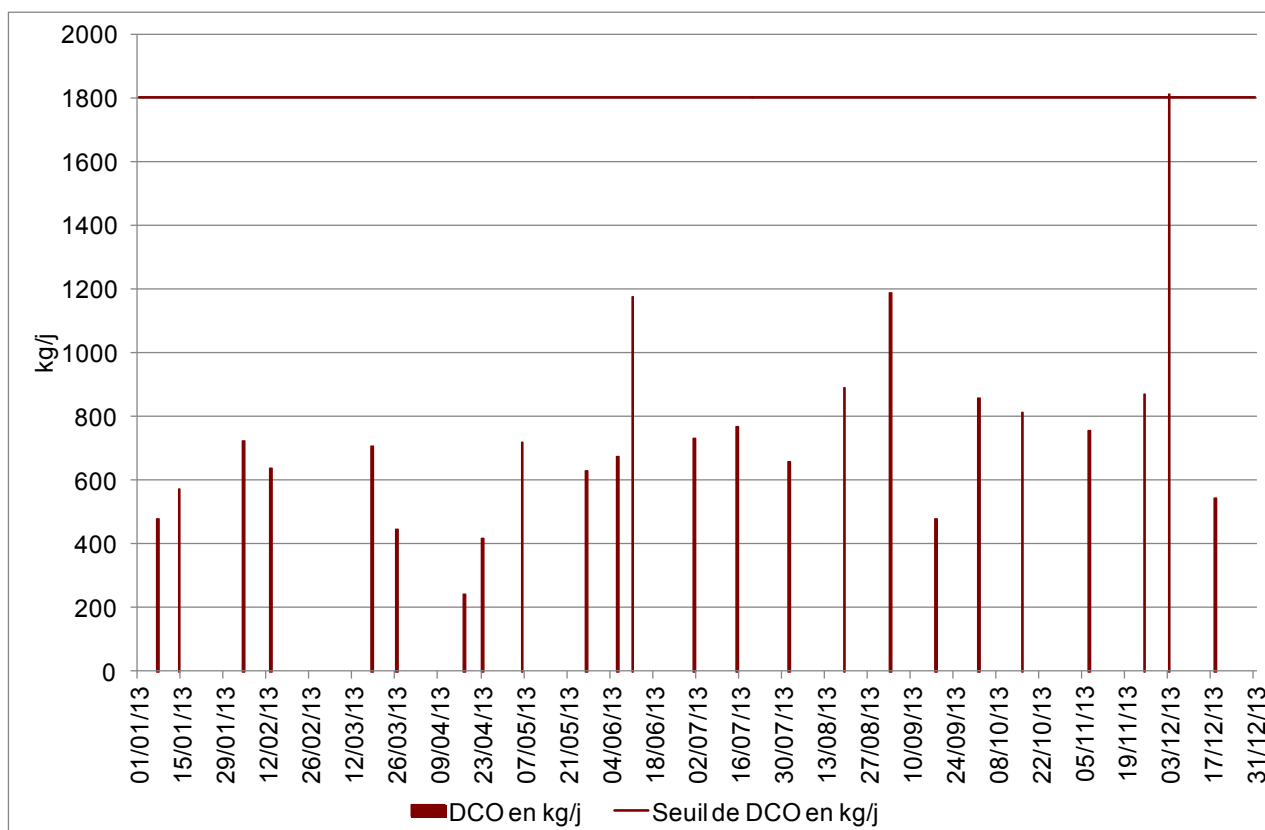


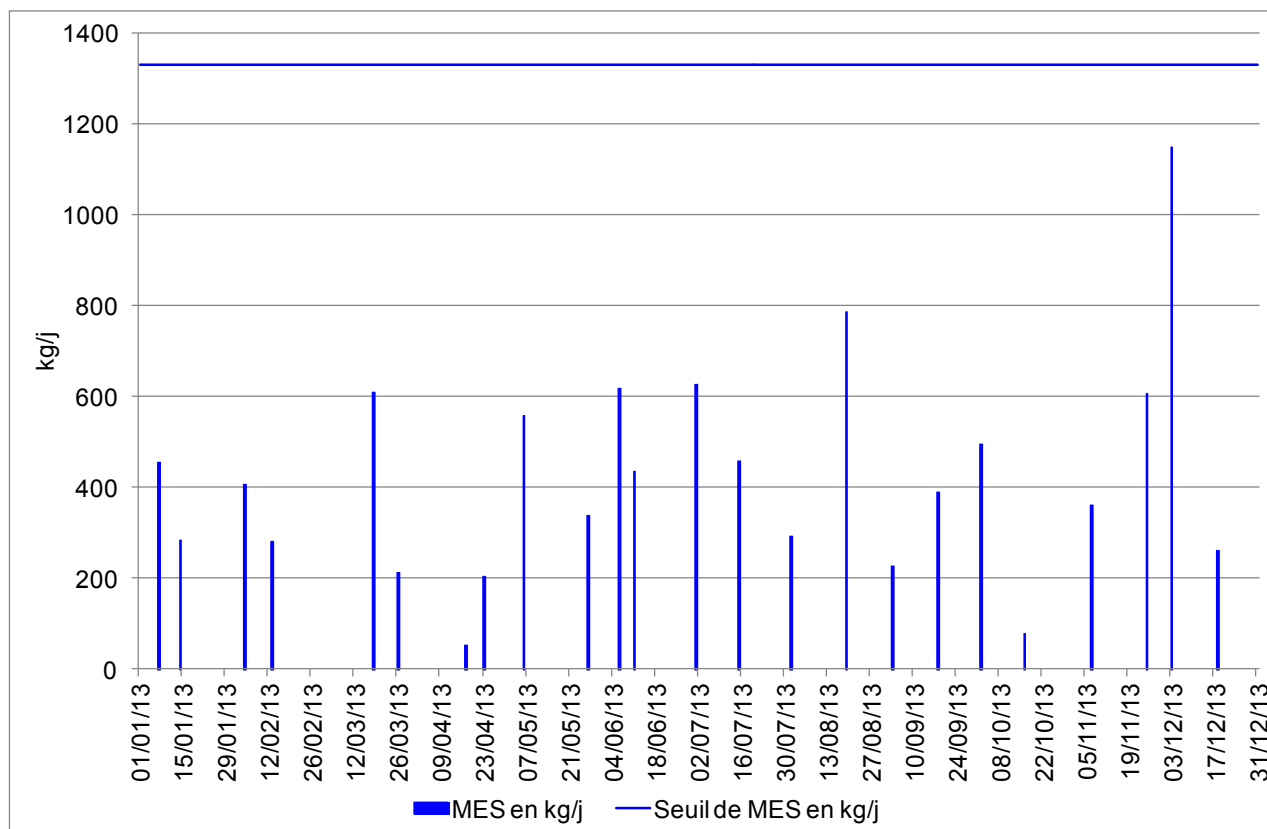
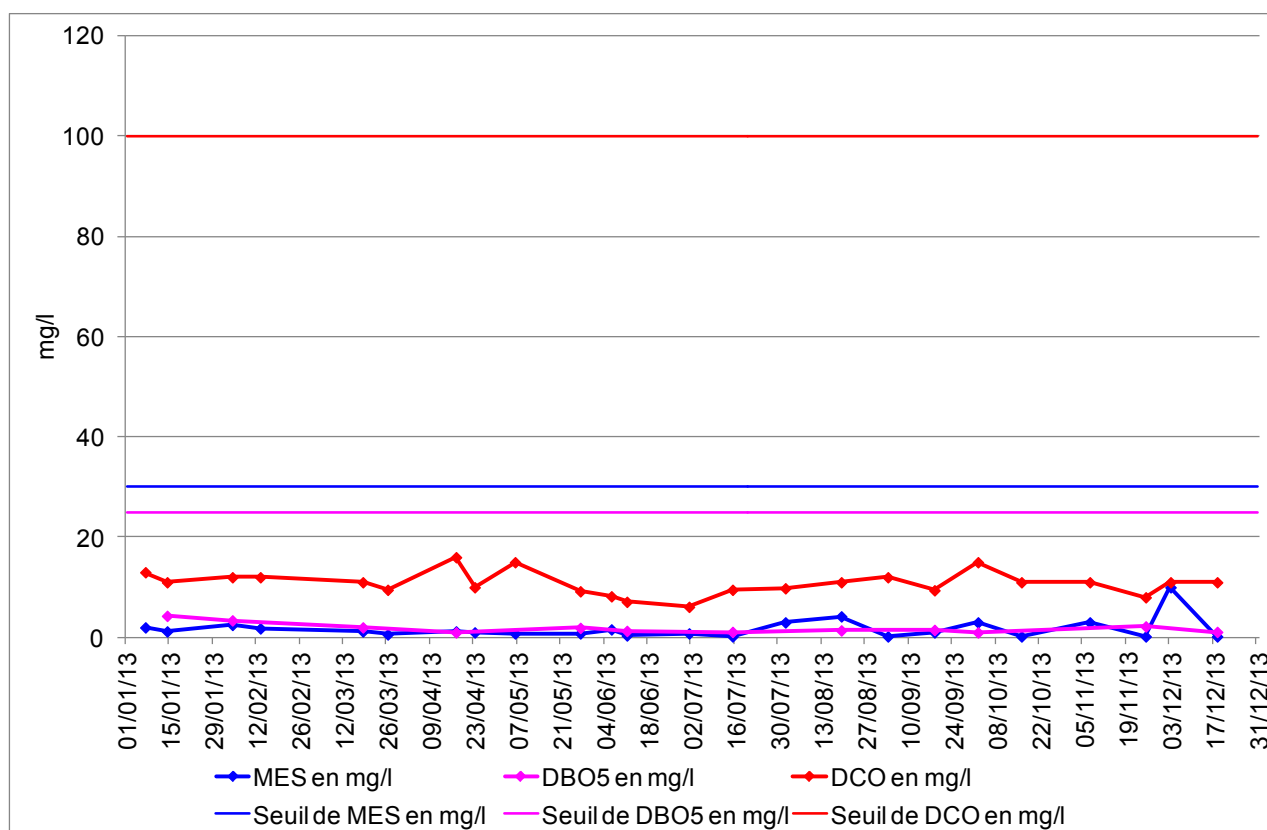
Graphique n° 2 : station de Dieffenbach - évolution pluriannuelle des débits



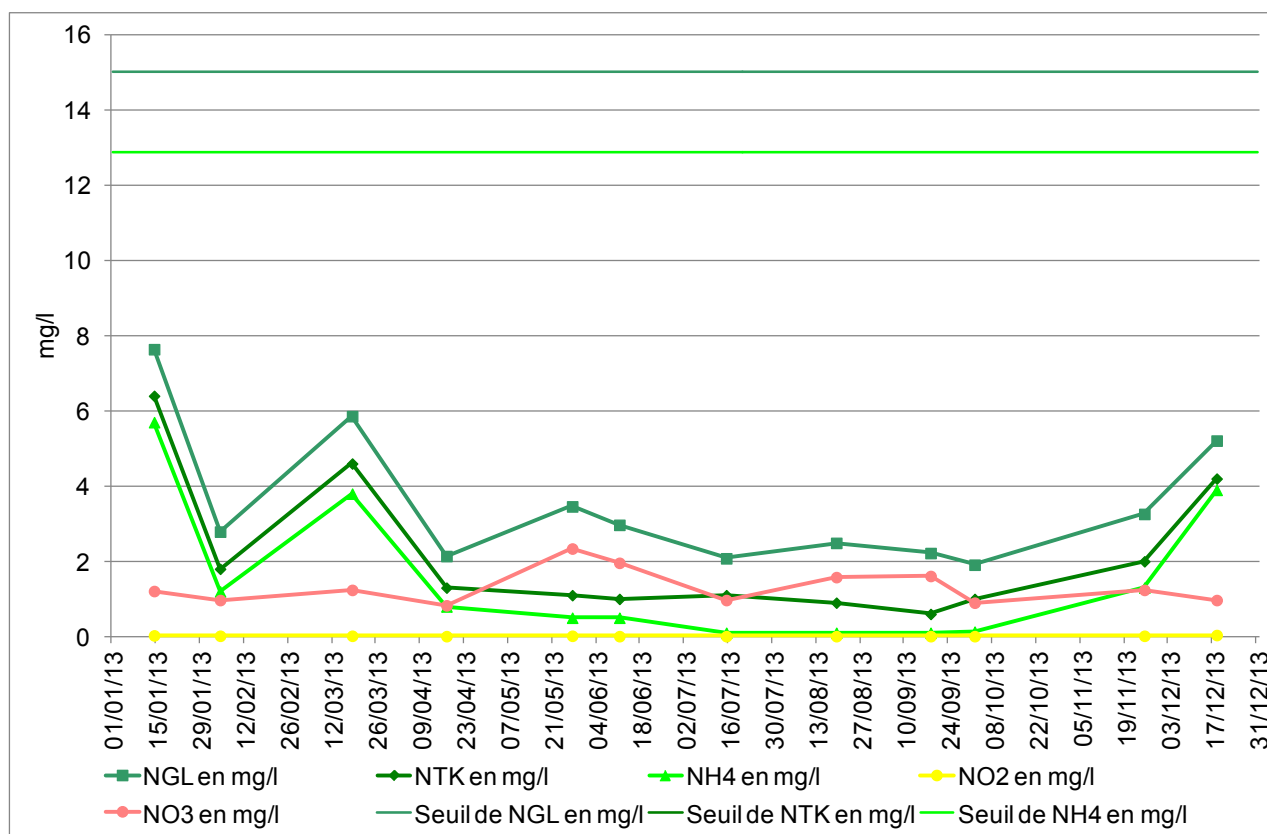
Graphique n° 3 : station de Dieffenbach - évolution de la production de boues**Graphique n° 4 : station de Forstheim - concentration de l'eau traitée en pollution particulaire et carbonée**

Graphique n° 5 : station de Gunstett - évolution des débits et de la pluviométrie**Graphique n° 6 : station de Gunstett - évolution pluriannuelle des débits**

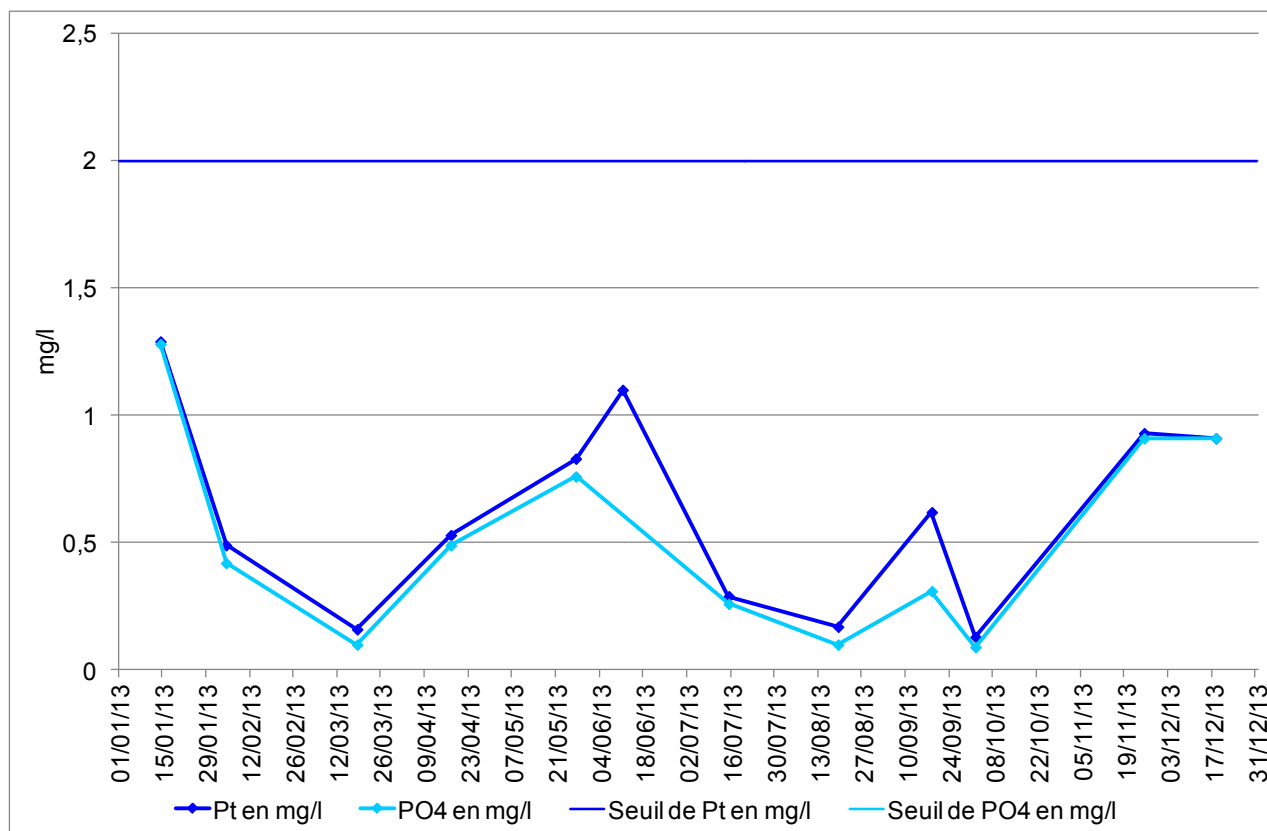
Graphique n° 7 : station de Gunstett - évolution pluriannuelle des charges**Graphique n° 8 : station de Gunstett - évolution des charges entrantes en DCO**

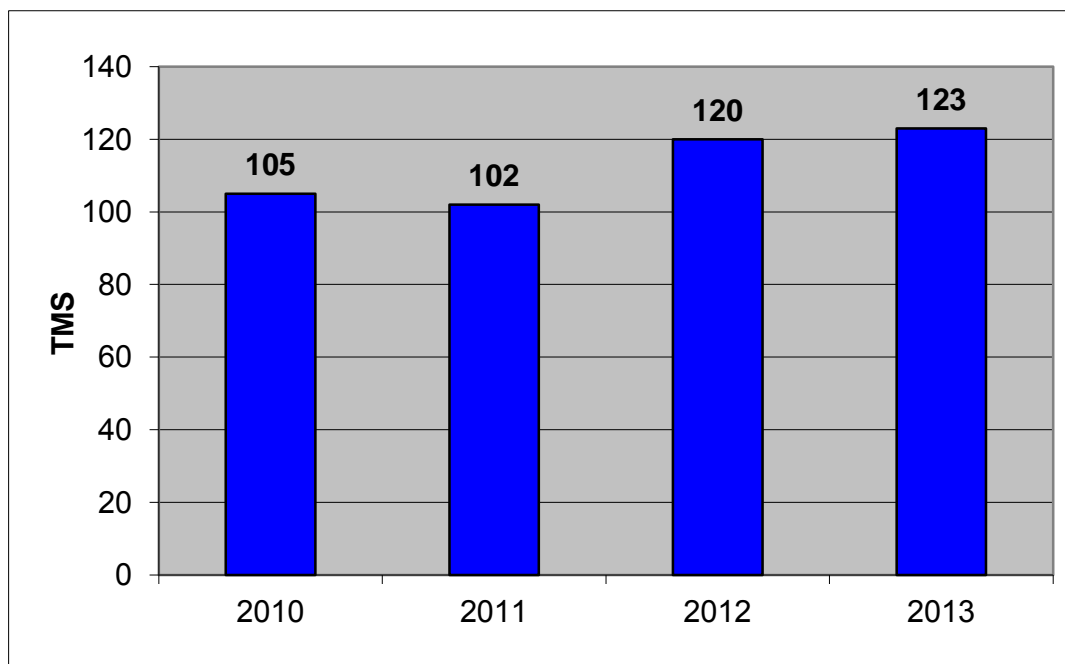
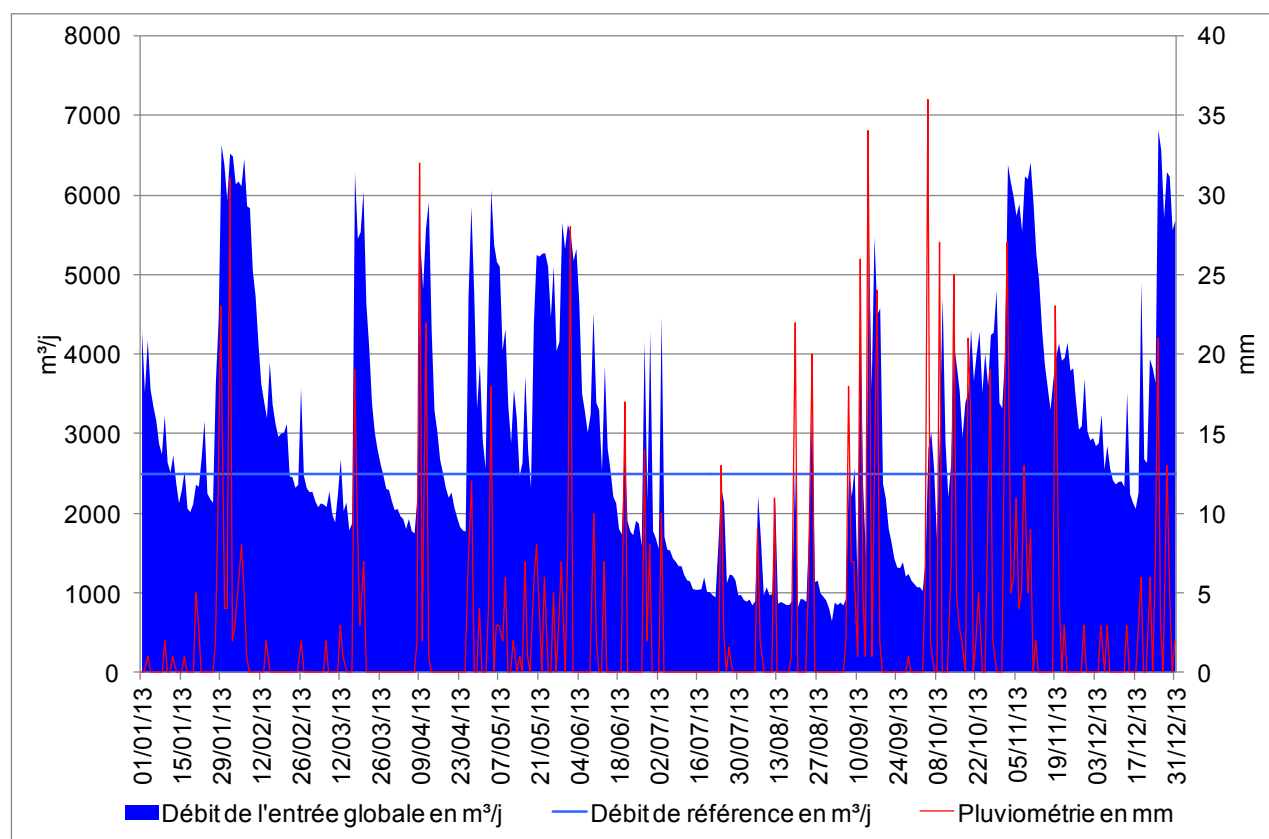
Graphique n° 9 : station de Gunstett - évolution des charges entrantes en MEST**Graphique n° 10 : station de Gunstett - concentration de l'eau traitée en pollution carbonée**

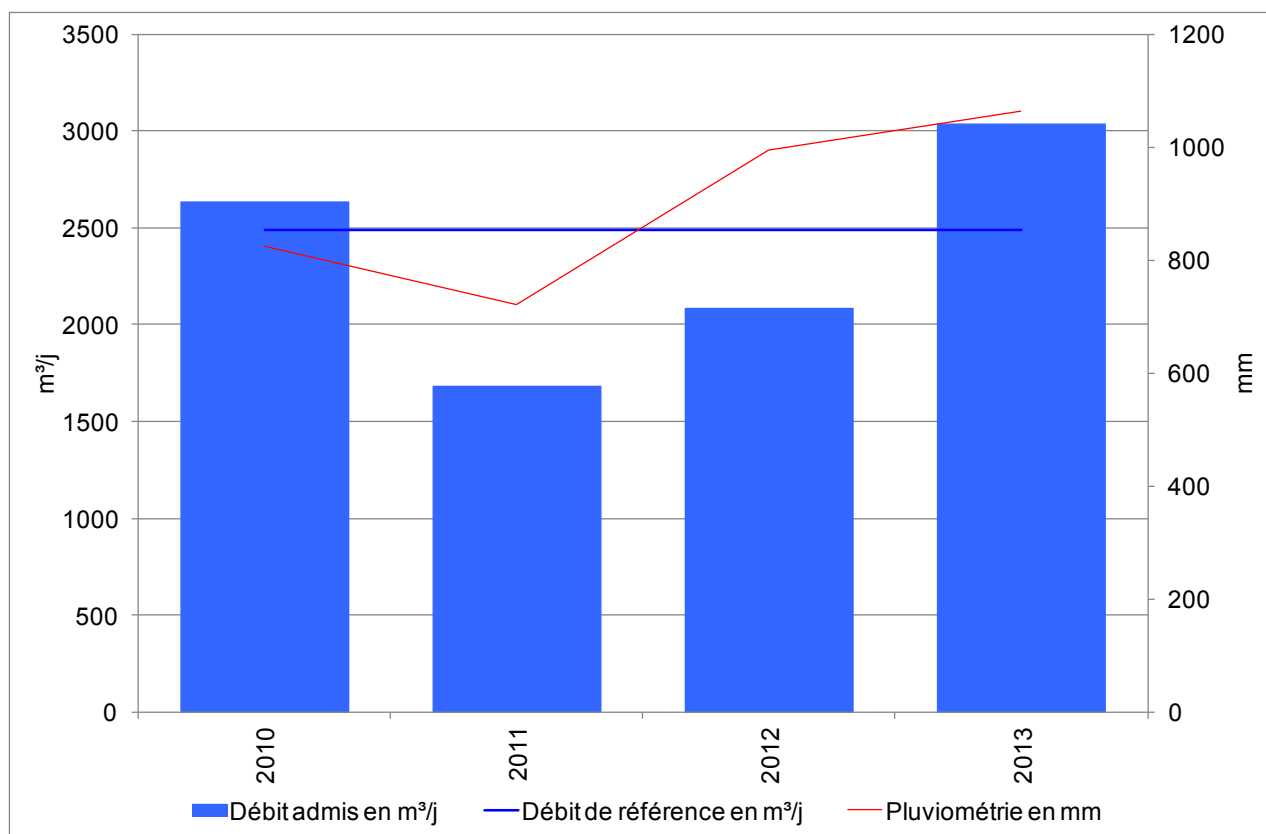
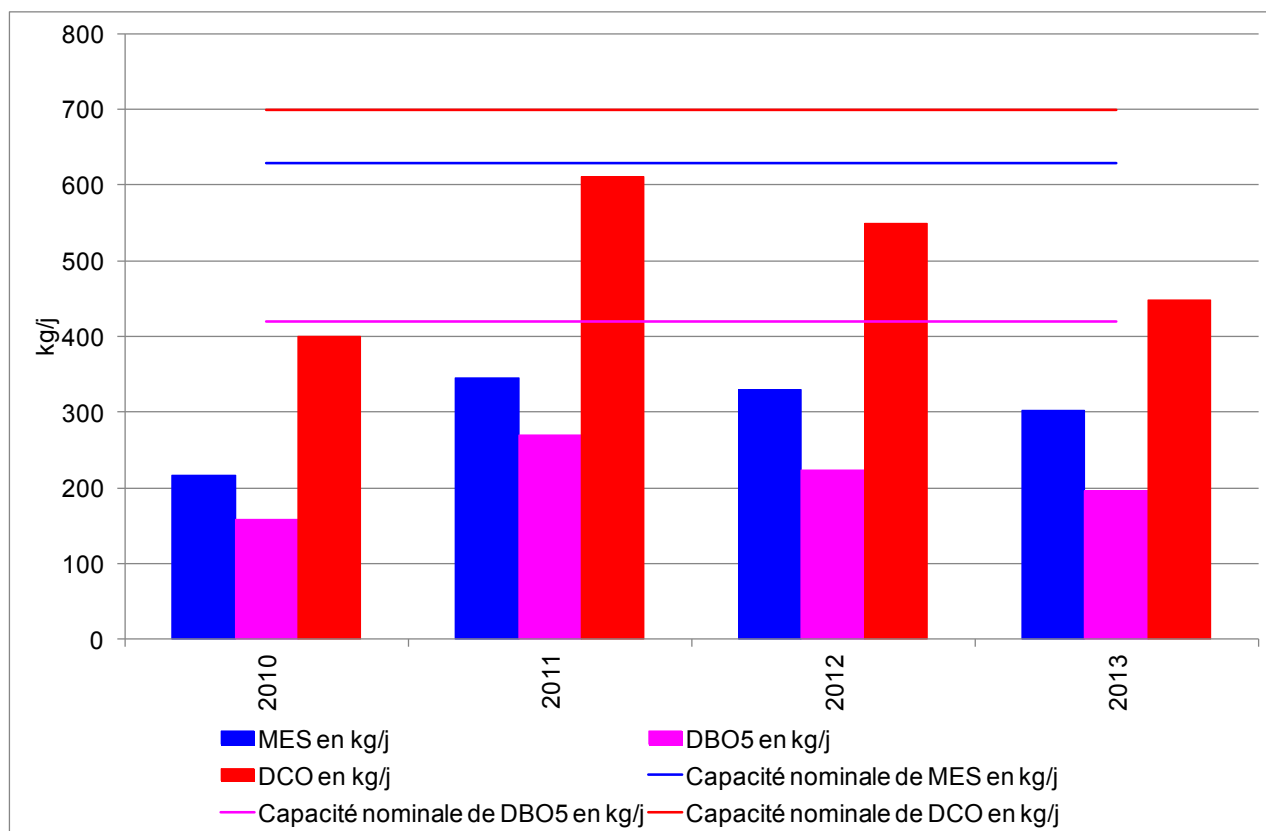
Graphique n° 11 : station de Gunstett - concentrations de l'eau traitée en pollution azotée



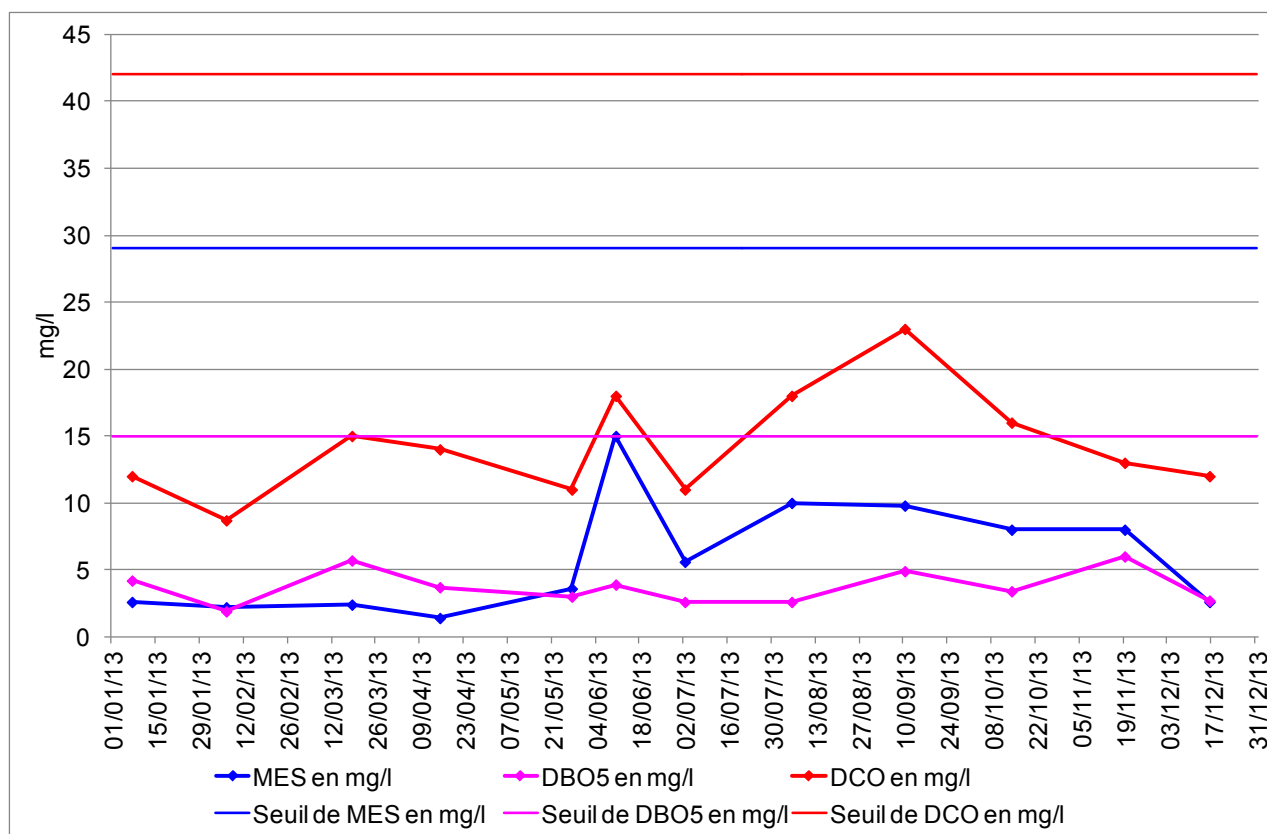
Graphique n° 12 : station de Gunstett - concentrations de l'eau traitée en pollution phosphorée



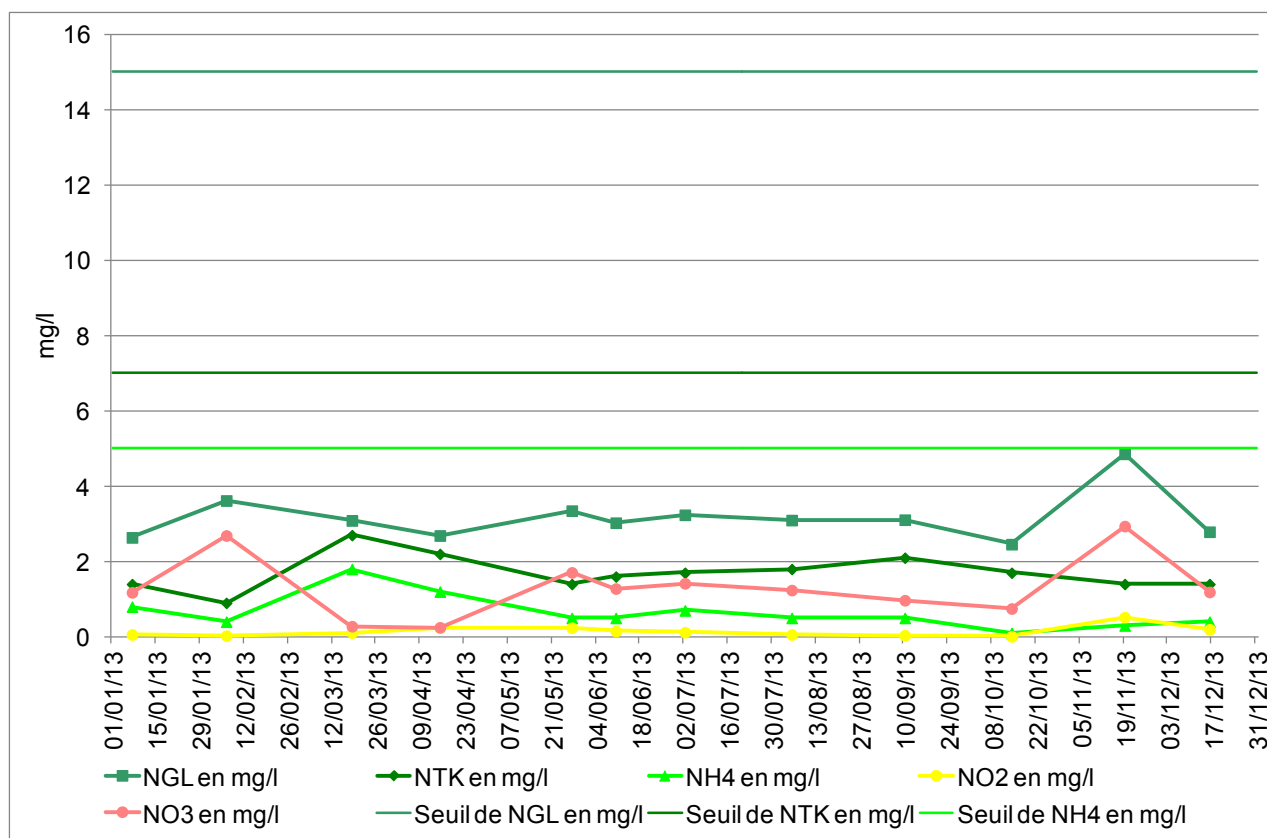
Graphique n° 13: station de Gunstett - évolution de la production de boues**Graphique n° 14 : station de Pechelbronn - évolution des débits**

Graphique n° 15 : station de Pechelbronn - évolution pluriannuelle des débits**Graphique n° 16 : station de Pechelbronn - évolution pluriannuelle des charges entrantes**

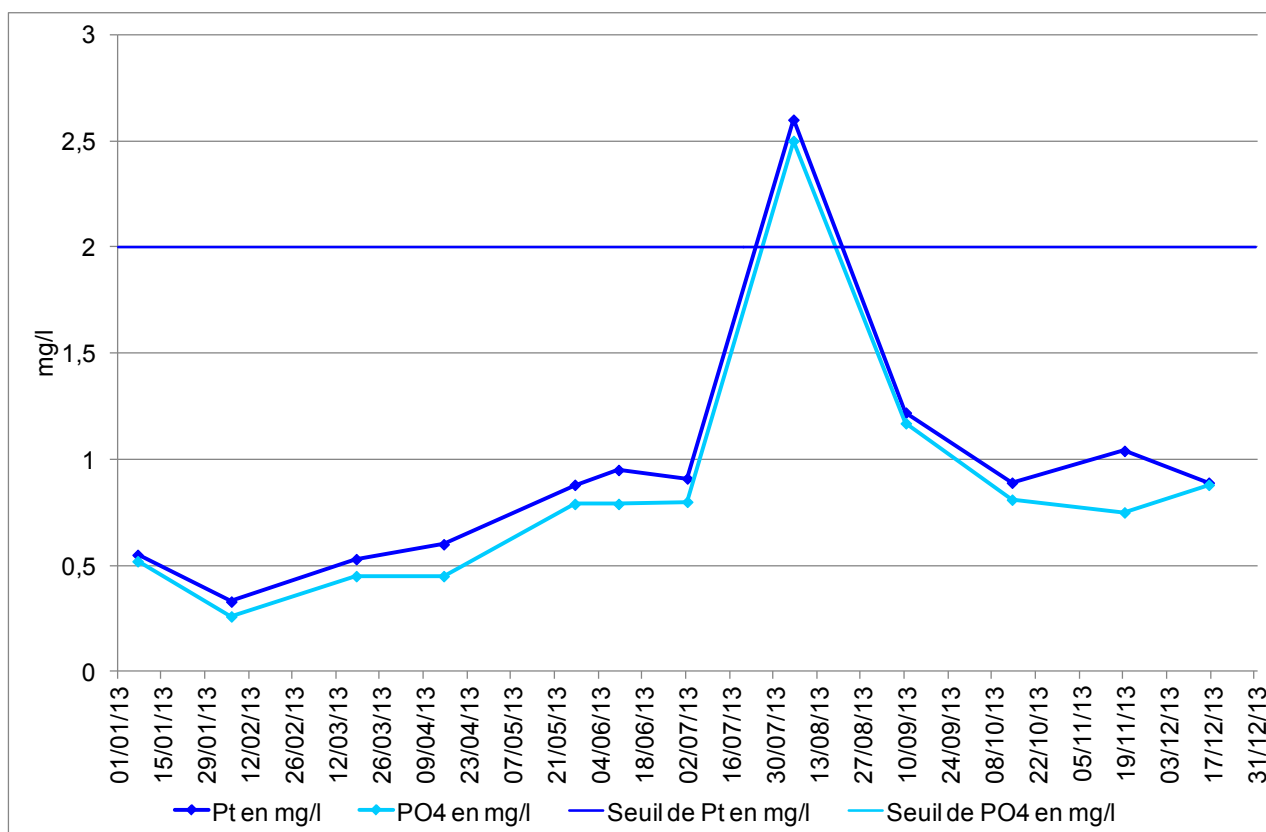
Graphique n° 17 : station de Pechelbronn - concentrations de l'eau traitée en pollution carbonée



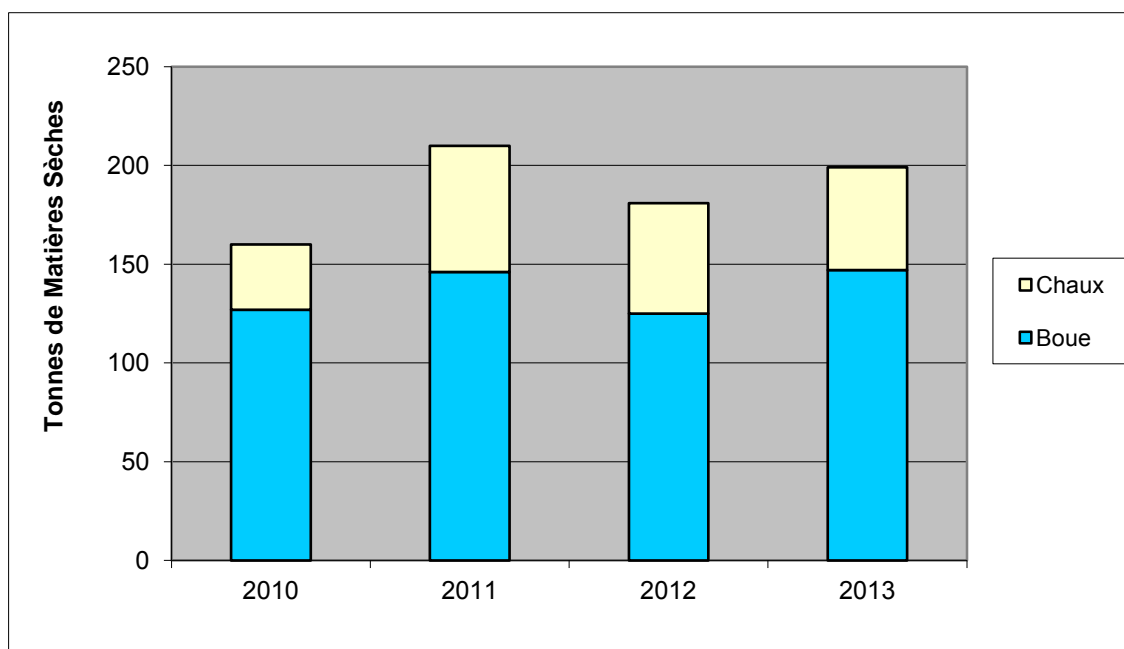
Graphique n° 18 : station de Pechelbronn - concentrations de l'eau traitée en pollution azotée

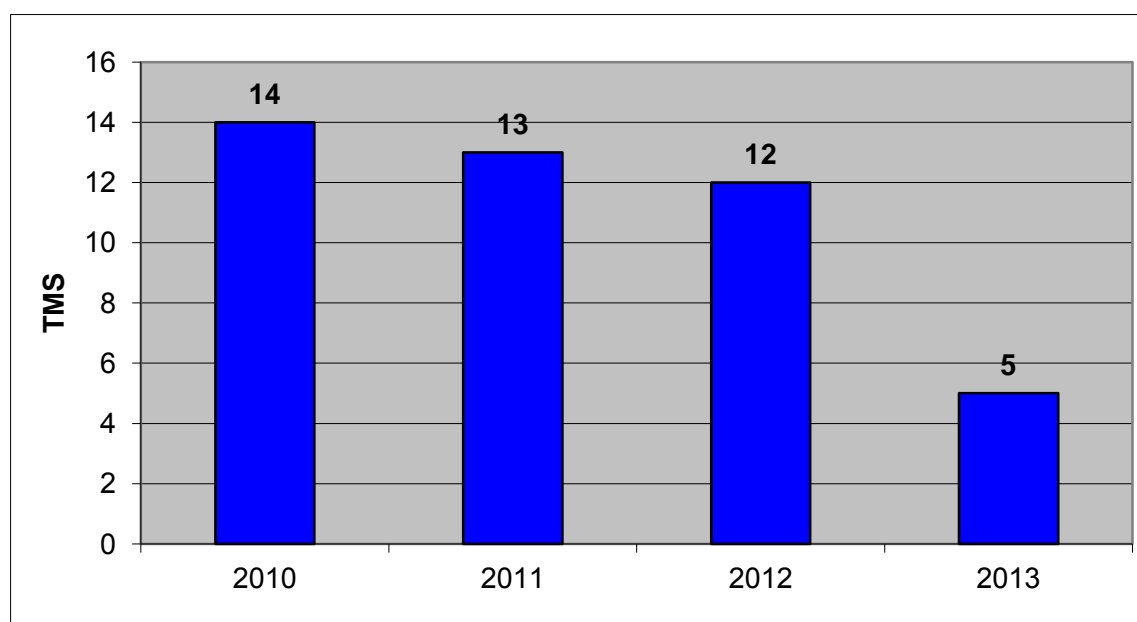
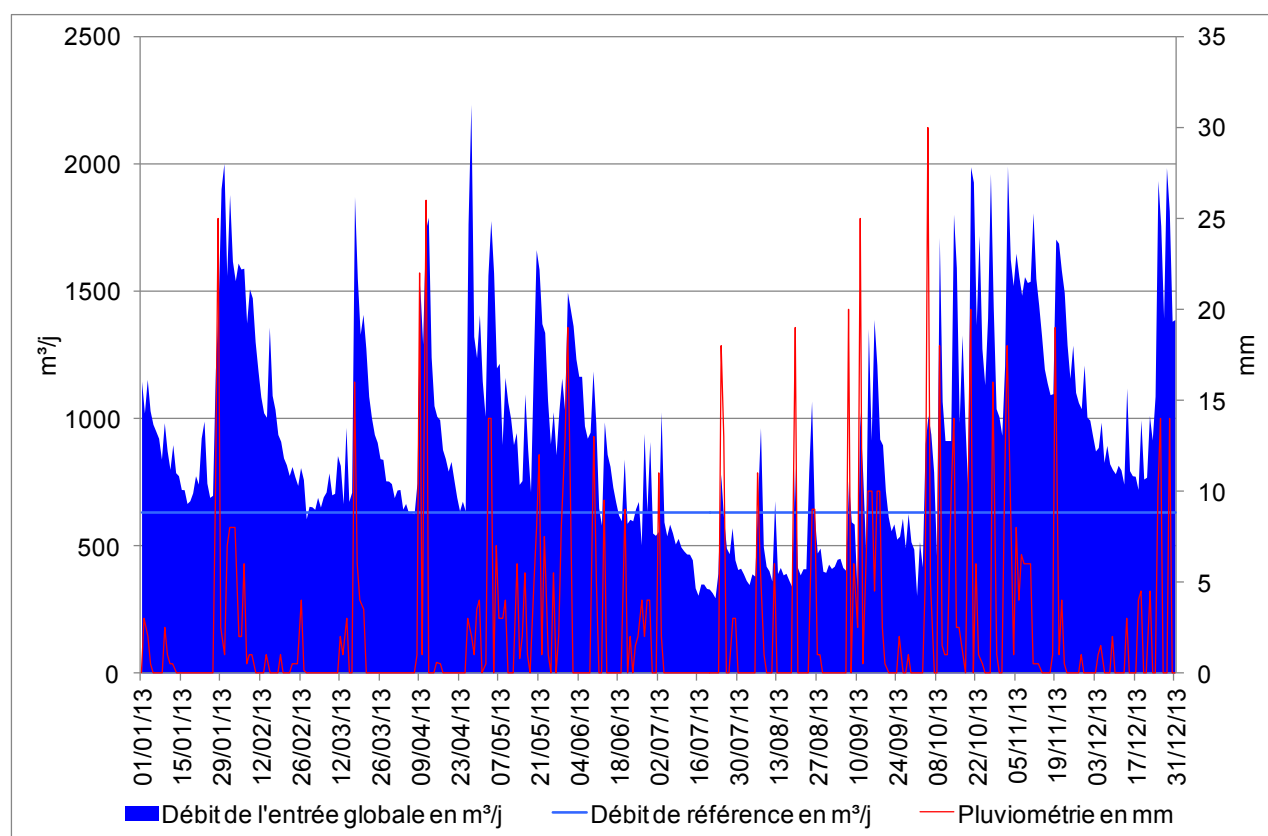


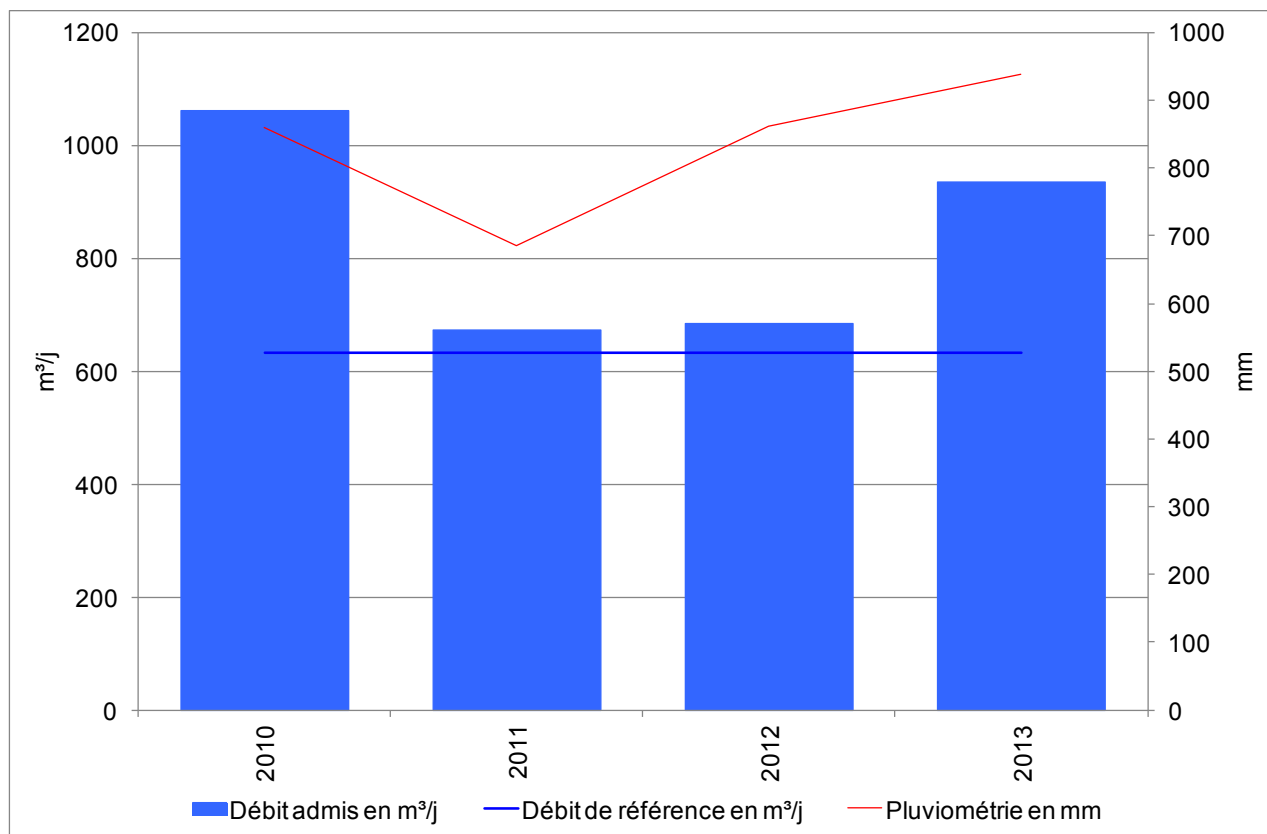
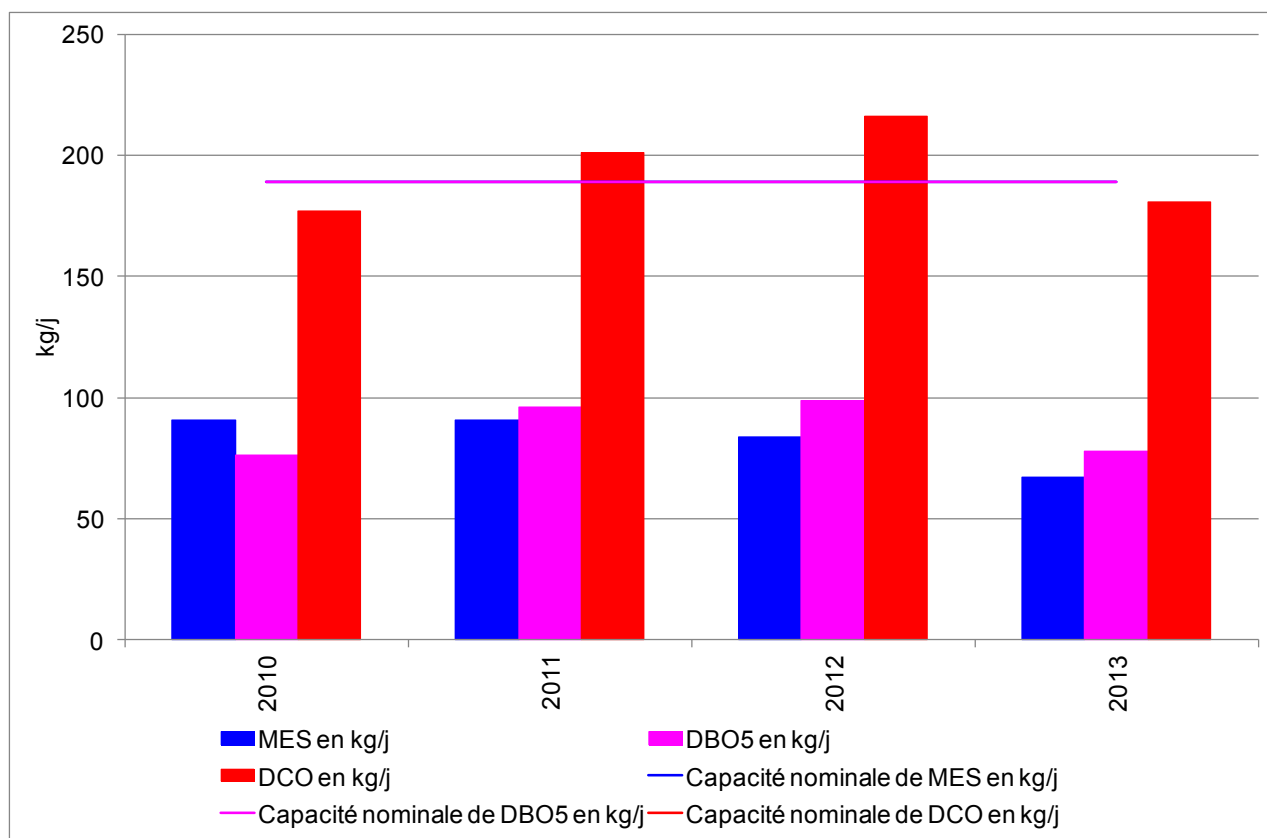
Graphique n° 19 : station de Pechelbronn - concentrations de l'eau traitée en pollution phosphorée



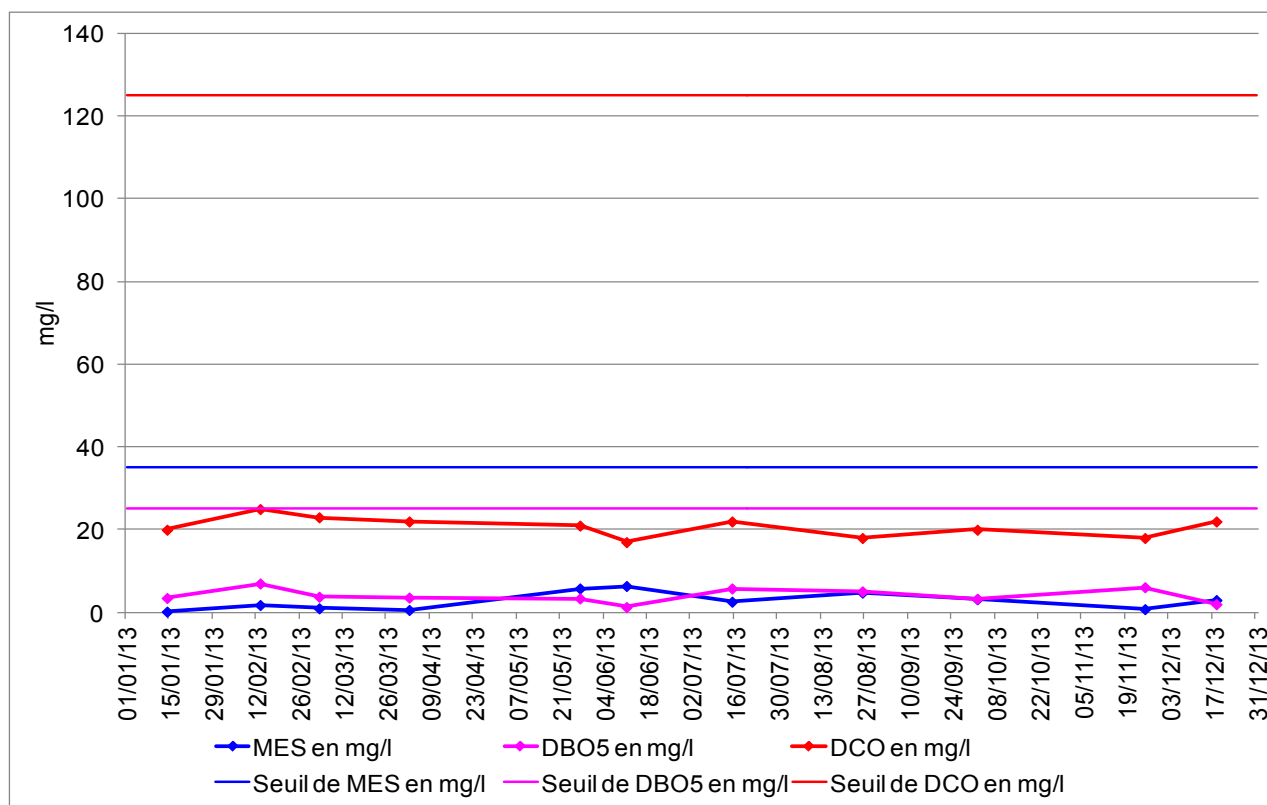
Graphique n° 20 : station de Pechelbronn - évolution de la production de boues



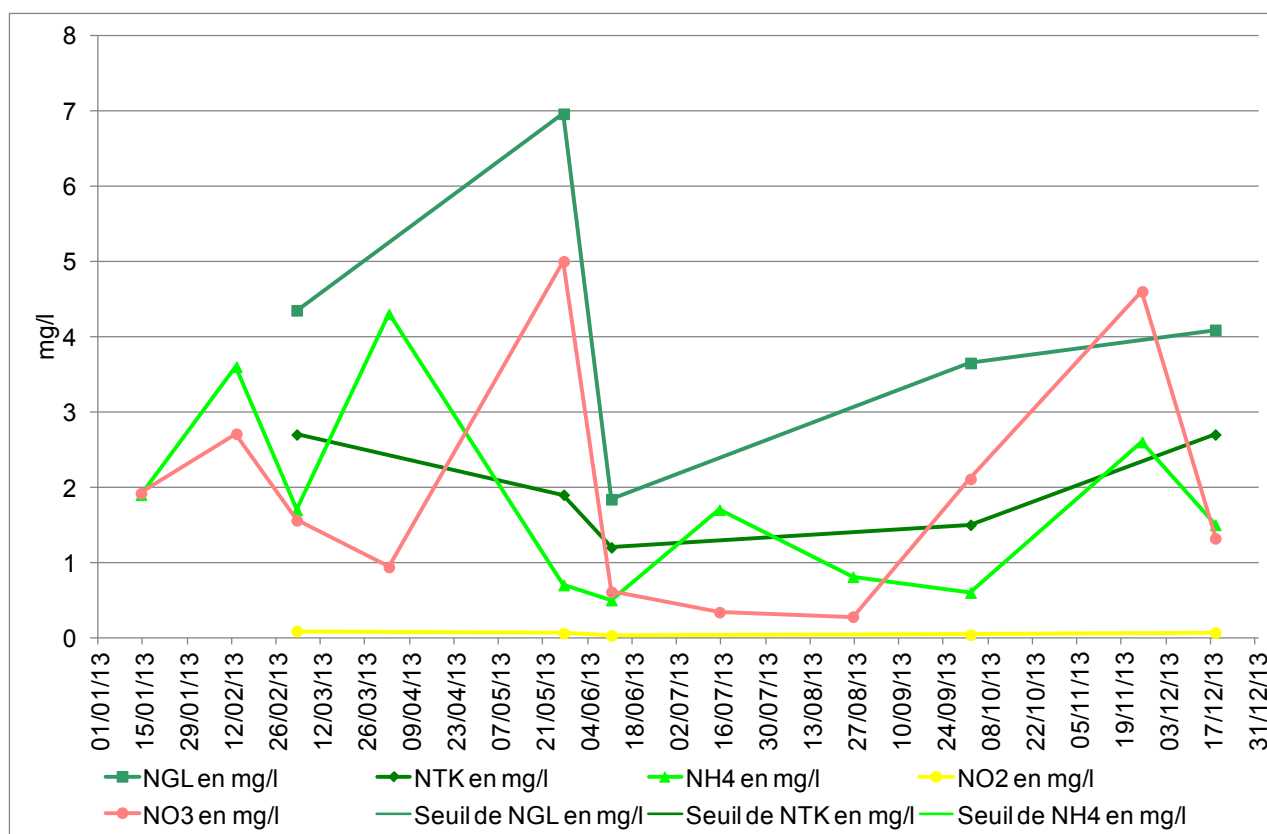
Graphique n° 21 : station de Lembach - évolution de la production de boues**Graphique n° 22 : station de Walbourg - évolution des débits et de la pluviométrie**

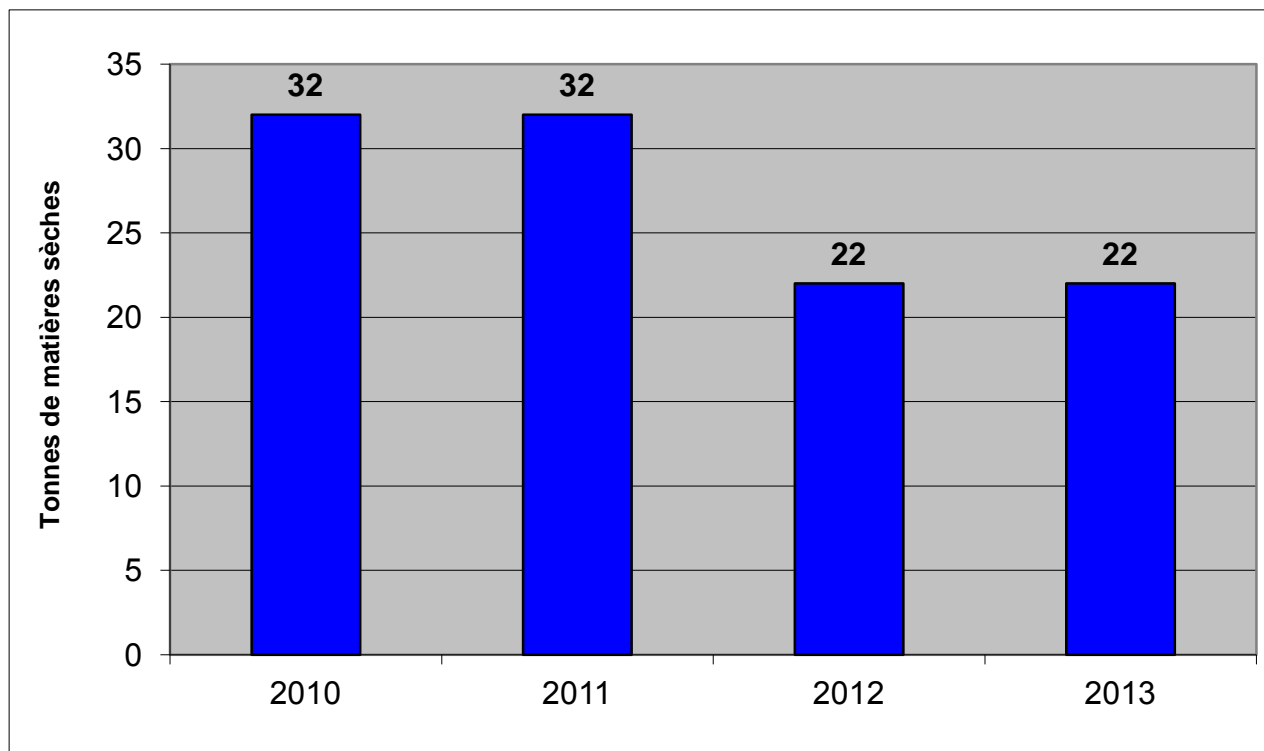
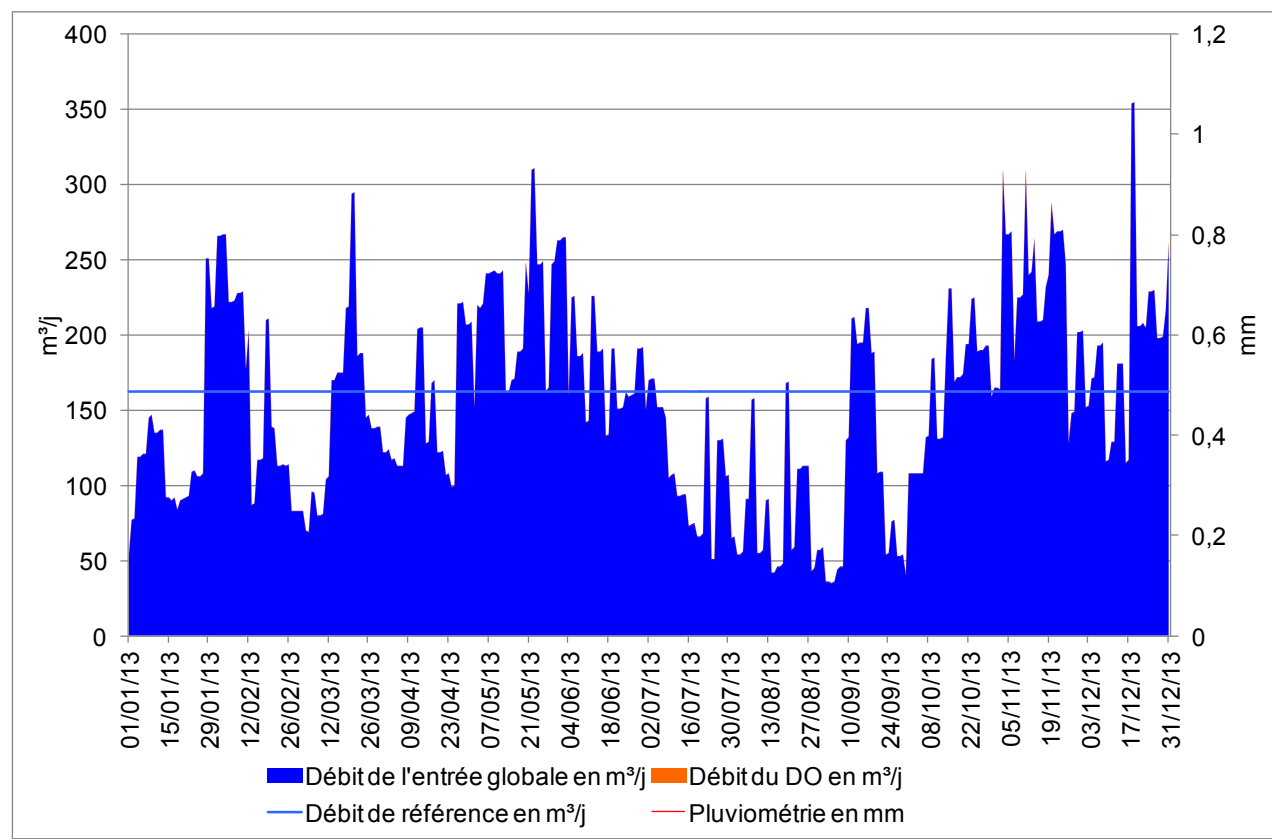
Graphique n° 23 : station de Walbourg - évolution pluriannuelle des débits**Graphique n° 24 : station de Walbourg - évolution pluriannuelles des charges entrantes**

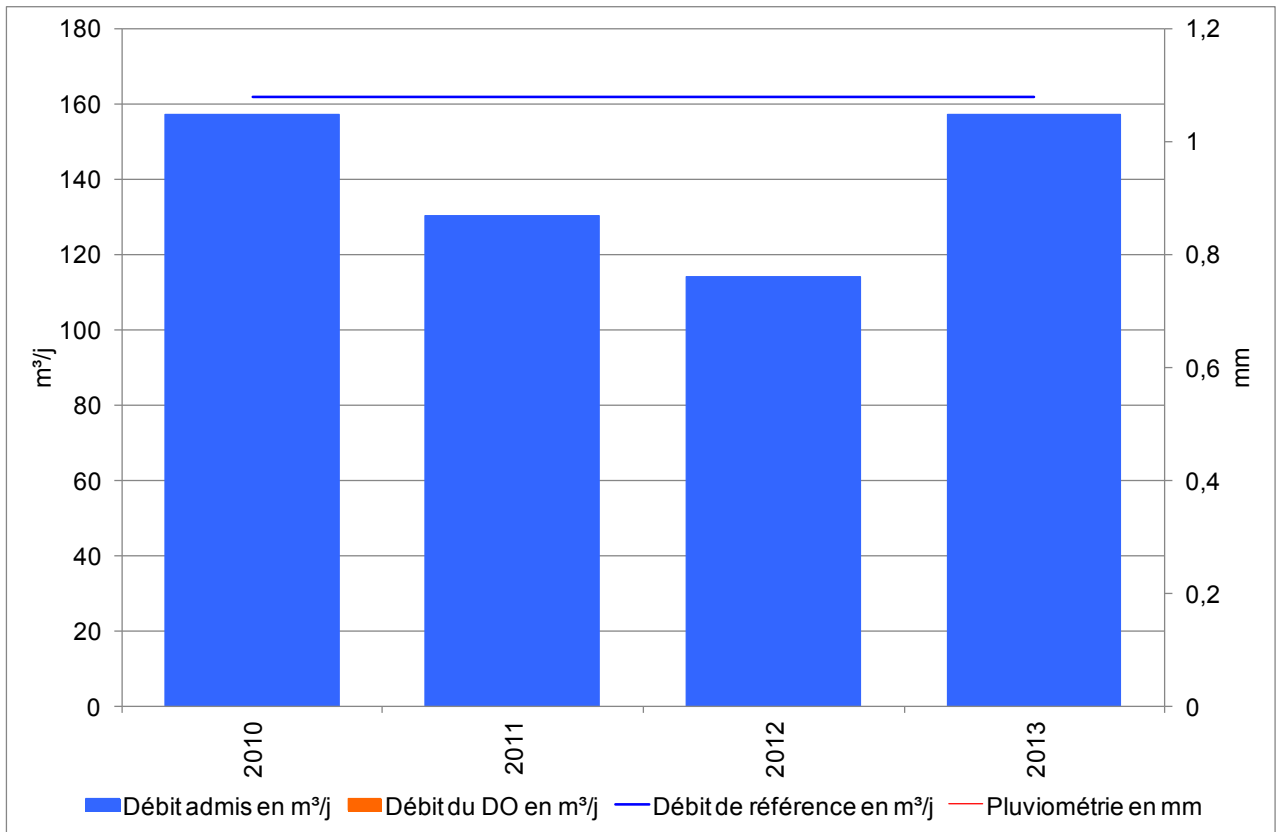
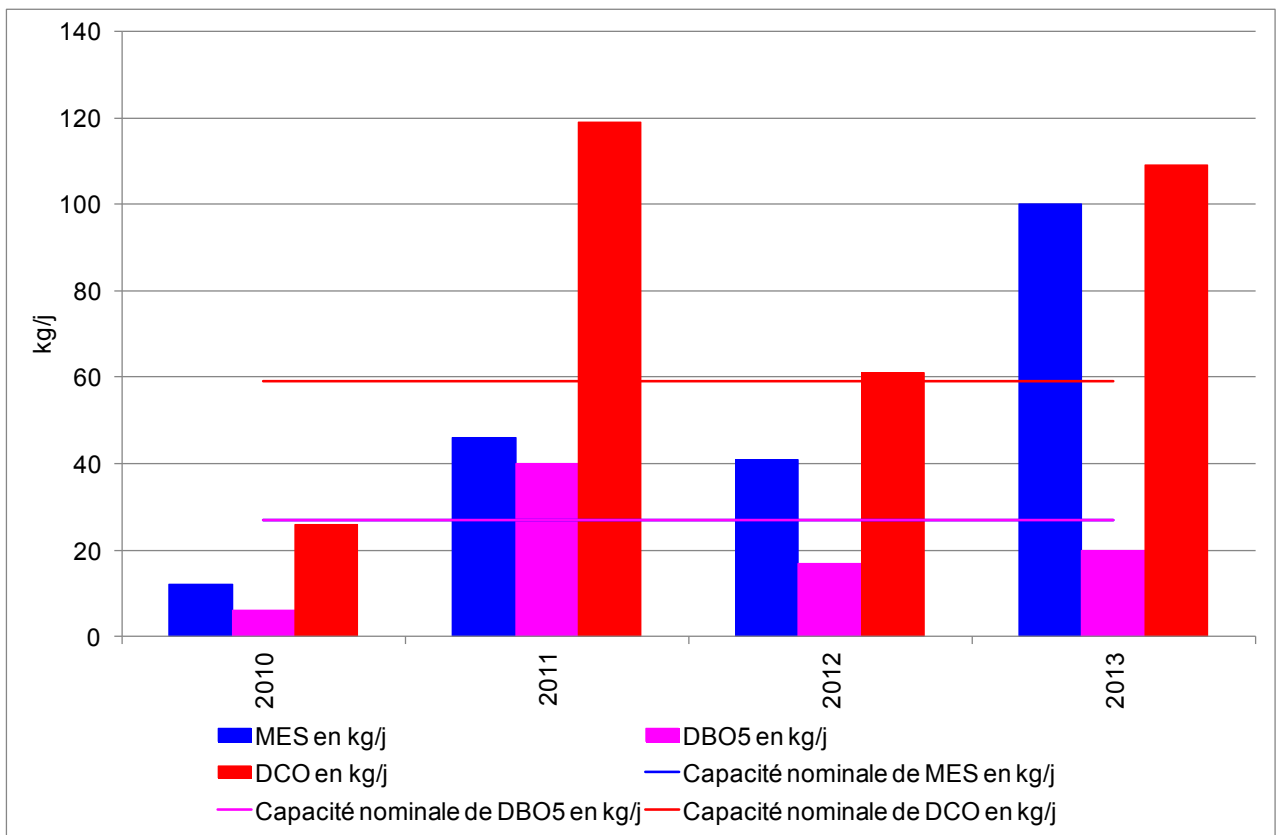
Graphique n° 25 : station de Walbourg - concentration de l'eau traitée en pollution particulaire et carbonée

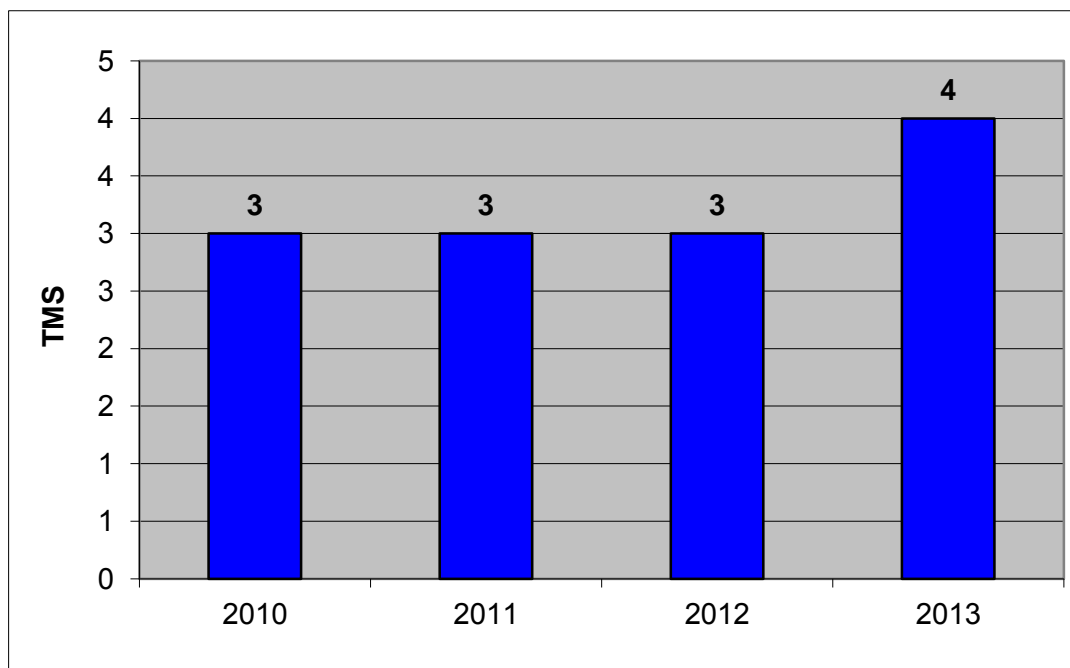


Graphique n° 26 : station de Walbourg - concentration de l'eau traitée en pollution azotée



Graphique n° 27 : station de Walbourg - évolution de la production de boues**Graphique n° 28 : station de Wingen – évolution des débits et de la pluviométrie**

Graphique n° 29 : station de Wingen – évolution pluriannuelle des débits**Graphique n° 30 : station de Wingen – évolution pluriannuelle des charges**

Graphique n° 31 : station de Wingen – évolution de la production de boues

ANNEXE 6 : Qualité des boues des stations d'épuration

Station d'épuration de Dieffenbach

Tableau n° 1 : valeur agronomique des boues épaissies

boues solides chaulées	siccité (%)	rapport carbone/azote (C/N)	azote total (NTK) (kg/tonne boue brute)	phosphate (P ₂ O ₅) (kg/tonne boue brute)	chaux (CaO) (kg/tonne boue brute)
nombre d'analyses réalisées en 2013	2	2	2	2	2
résultats	2,4 %	4,2	1,5	0,80	0,73

source : laboratoire SAS
siccité : teneur en matières sèches

Tableau n° 2 : éléments-trace métalliques présents dans les boues épaissies

boues solides chaulées	éléments-trace métalliques							
	cadmium (mg/kg MS)	chrome (mg/kg MS)	cuivre (mg/kg MS)	mercure (mg/kg MS)	nickel (mg/kg MS)	plomb (mg/kg MS)	zinc (mg/kg MS)	Cr+Cu+Ni+Zn (mg/kg MS)
nombre d'analyses réalisées en 2013	2	2	2	2	2	2	2	2
résultats	1,7	33	282	0,33	30	54	1 332	1 518
norme*	10	1 000	1 000	10	200	800	3 000	4 000
% de la norme	17 %	3,3 %	28 %	3,3 %	15 %	6,8 %	44 %	38 %

source : laboratoire SAS
*arrêté du 8 janvier 1998

Tableau n° 3 : éléments-trace organiques présents dans les boues épaissies

boues solides chaulées	éléments-trace organiques			
	somme des sept principaux PCB (1) (mg/kg MS)	fluoranthène (mg/kg MS)	benzo (b) fluoranthène (mg/kg MS)	benzo (a) pyrène (mg/kg MS)
nombre d'analyses réalisées en 2013	2	2	2	2
résultats	0,07	0,29	0,01	0,01
norme *	0,8	5	2,5	2
% de la norme	8,8 %	5,8 %	0,40 %	0,50 %

source : laboratoire SAS
* arrêté du 8 janvier 1998

Station d'épuration de Gunstett

Tableau n° 4 : valeur agronomique des boues séchées

boues solides chaulées	siccité (%)	rapport carbone/azote (C/N)	azote total (NTK) (kg/tonne boue brute)	phosphate (P ₂ O ₅) (kg/tonne boue brute)	chaux (CaO) (kg/tonne boue brute)
nombre d'analyses réalisées en 2013	5	5	5	5	5
résultats	82 %	5,8	36	37	30

source : laboratoire SAS
siccité : teneur en matières sèches

Tableau n° 5 : éléments-trace métalliques présents dans les boues séchées

boues solides chaulées	éléments-trace métalliques							
	cadmium (mg/kg MS)	chrome (mg/kg MS)	cuivre (mg/kg MS)	mercure (mg/kg MS)	nickel (mg/kg MS)	plomb (mg/kg MS)	zinc (mg/kg MS)	Cr+Cu+Ni+Zn (mg/kg MS)
nombre d'analyses réalisées en 2013	3	3	3	3	3	3	3	3
résultats	1,7	45	277	0,68	35	66	985	1 343
norme*	10	1 000	1 000	10	200	800	3 000	4 000
% de la norme	17 %	4,5 %	28 %	6,8 %	17 %	8,2 %	33 %	34 %

source : laboratoire SAS
*arrêté du 8 janvier 1998

Tableau n° 6 : éléments-trace organiques présents dans les boues séchées

boues solides chaulées	éléments-trace organiques			
	somme des sept principaux PCB (1) (mg/kg MS)	fluoranthène (mg/kg MS)	benzo (b) fluoranthène (mg/kg MS)	benzo (a) pyrène (mg/kg MS)
nombre d'analyses réalisées en 2013	2	2	2	2
Résultats	0,07	0,56	0,11	0,13
norme *	0,8	5	2,5	2
% de la norme	8,8 %	11 %	4,4 %	6,5 %

source : laboratoire SAS
* arrêté du 8 janvier 1998

Station d'épuration de Pechelbronn

Tableau n° 7 : valeur agronomique des boues solides chaulées

boues solides chaulées	siccité (%)	rapport carbone/azote (C/N)	azote total (NTK) (kg/tonne boue brute)	phosphate (P ₂ O ₅) (kg/tonne boue brute)	chaux (CaO) (kg/tonne boue brute)
nombre d'analyses réalisées en 2013	4	4	4	4	4
résultats	36 %	6,3	10	8	77

source : laboratoire SAS
siccité : teneur en matières sèches

Tableau n° 8 : éléments-trace métalliques présents dans les boues solides chaulées

boues solides chaulées	éléments-trace métalliques							
	cadmium (mg/kg MS)	chrome (mg/kg MS)	cuivre (mg/kg MS)	mercure (mg/kg MS)	nickel (mg/kg MS)	plomb (mg/kg MS)	zinc (mg/kg MS)	Cr+Cu+Ni+Zn (mg/kg MS)
nombre d'analyses réalisées en 2013	2	2	2	2	2	2	2	2
résultats	0,96	29	107	0,65	17	24	497	650
norme*	10	1 000	1 000	10	200	800	3 000	4 000
% de la norme	9,6 %	2,9 %	11 %	6,5 %	8,5 %	3 %	17 %	16 %

source : laboratoire SAS
*arrêté du 8 janvier 1998

Tableau n° 9 : éléments-trace organiques présents dans les boues solides chaulées

boues solides chaulées	éléments-trace organiques			
	somme des sept principaux PCB (1) (mg/kg MS)	fluoranthène (mg/kg MS)	benzo (b) fluoranthène (mg/kg MS)	benzo (a) pyrène (mg/kg MS)
nombre d'analyses réalisées en 2013	2	2	2	2
résultats	0,07	0,32	0,01	0,07
norme *	0,8	5	2,5	2
% de la norme	8,8 %	6,4 %	0,40 %	3,5 %

source : laboratoire SAS
* arrêté du 8 janvier 1998

Station d'épuration de Lembach

Tableau n° 10 : valeur agronomique des boues liquides

boues liquides	siccité (%)	rapport carbone/azote (C/N)	azote total (NTK) (kg/tonne boue brute)	phosphate (P ₂ O ₅) (kg/tonne boue brute)	chaux (CaO) (kg/tonne boue brute)
nombre d'analyses réalisées en 2013	2	2	2	2	2
résultats	1,5 %	4	1,2	0,57	0,63

source : laboratoire SAS

siccité : teneur en matières sèches

Tableau n° 11 : éléments-trace métalliques présents dans les boues liquides

boues liquides	éléments-trace métalliques							
	cadmium (mg/kg MS)	chrome (mg/kg MS)	cuivre (mg/kg MS)	mercure (mg/kg MS)	nickel (mg/kg MS)	plomb (mg/kg MS)	zinc (mg/kg MS)	Cr+Cu+Ni+Zn (mg/kg MS)
nombre d'analyses réalisées en 2013	2	2	2	2	2	2	2	2
résultats	1,8	29	501	0,57	31	69	1 172	1 733
norme*	10	1 000	1 000	10	200	800	3 000	4 000
% de la norme	18 %	2,9 %	50 %	5,7 %	15 %	8,6 %	39 %	43 %

source : laboratoire SAS

* arrêté du 8 janvier 1998

Tableau n° 12 : éléments-trace organiques présents dans les boues liquides

boues liquides	éléments-trace organiques			
	somme des 7 principaux PCB (1) (mg/kg MS)	fluoranthène (mg/kg MS)	benzo(b) fluoranthène (mg/kg MS)	benzo(a) pyrène (mg/kg MS)
nombre d'analyses réalisées en 2013	2	2	2	2
Résultats	0,07	0,66	0,13	0,15
norme *	0,8	5	2,5	2
% de la norme	8,7 %	13 %	5,2 %	7,5 %

source : laboratoire SAS

(1) polychlorobiphényl (2) arrêté du 8 janvier 1998

Station d'épuration de Petit-Wingen

Tableau n° 13 : valeur agronomique des boues liquides

boues liquides	siccité (%)	rapport carbone/azote (C/N)	azote total (NTK) (kg/tonne boue brute)	phosphate (P ₂ O ₅) (kg/tonne boue brute)	chaux (CaO) (kg/tonne boue brute)
nombre d'analyses réalisées en 2013	3	3	3	3	3
résultats	2,3 %	5,3	1,2	0,87	0,84

source : laboratoire SAS

siccité : teneur en matières sèches

Tableau n° 14 : éléments-trace métalliques présents dans les boues liquides

	éléments-trace métalliques							
	cadmium (mg/kg MS)	chrome (mg/kg MS)	cuivre (mg/kg MS)	mercure (mg/kg MS)	nickel (mg/kg MS)	plomb (mg/kg MS)	zinc (mg/kg MS)	Cr+Cu+Ni+ Zn (mg/kg MS)
nombre d'analyses réalisées en 2013	3	3	3	3	3	3	3	3
moyenne	1,1	28	234	0,34	25	39	996	1 283
norme*	10	1 000	1 000	10	200	800	3 000	4 000
% de la norme	11 %	2,8 %	23 %	3,4 %	12 %	4,9 %	33 %	32 %

source : laboratoire SAS

*arrêté du 8 janvier 1998

Tableau n° 15 : éléments-trace organiques présents dans les boues liquides

	éléments-trace organiques			
	somme des 7 principaux PCB (1) (mg/kg MS)	fluoranthène (mg/kg MS)	benzo(b) fluoranthène (mg/kg MS)	benzo(a) pyrène (mg/kg MS)
nombre d'analyses réalisées en 2013	3	3	3	3
moyenne	0,08	0,37	0,01	0,01
norme (2)	0,8	5	2,5	2
% de la norme	10 %	7,4 %	0,40 %	0,50 %

source : Laboratoire SAS

(1) polychlorobiphényl

(2) arrêté du 8 janvier 1998

Station d'épuration de Walbourg

Tableau n° 16 : valeur agronomique des boues liquides

boues liquides	siccité (%)	rapport carbone/azote (C/N)	azote total (NTK) (kg/tonne boue brute)	phosphate (P ₂ O ₅) (kg/tonne boue brute)	chaux (CaO) (kg/tonne boue brute)
nombre d'analyses réalisées en 2013	4	3	4	4	4
résultats	3 %	4,8	2	1,2	1,2

source : laboratoire SAS

siccité : teneur en matières sèches

Tableau n° 17 : éléments-trace métalliques présents dans les boues liquides

	éléments-trace métalliques							
	cadmium (mg/kg MS)	chrome (mg/kg MS)	cuivre (mg/kg MS)	mercure (mg/kg MS)	nickel (mg/kg MS)	plomb (mg/kg MS)	zinc (mg/kg MS)	Cr+Cu+Ni+Zn (mg/kg MS)
nombre d'analyses réalisées en 2013	2	2	2	2	2	2	2	2
moyenne	2,4	36	455	1,3	36	63	1 438	1 965
norme*	10	1 000	1 000	10	200	800	3 000	4 000
% de la norme	24 %	3,6 %	45 %	13 %	18 %	7,9 %	48 %	49 %

source : laboratoire SAS

*arrêté du 8 janvier 1998

Tableau n° 18 : éléments-trace organiques présents dans les boues liquides

	éléments-trace organiques			
	somme des 7 principaux PCB (mg/kg MS)	fluoranthène (mg/kg MS)	benzo(b) fluoranthène (mg/kg MS)	benzo(a) pyrène (mg/kg MS)
nombre d'analyses réalisées en 2013	3	3	3	3
moyenne	0,08	0,37	0,01	0,01
norme*	0,8	5	2,5	2
% de la norme	10 %	7,4 %	0,40 %	0,50 %

source : Laboratoire SAS

PCB : polychlorobiphényl

*arrêté du 8 janvier 1998

Station d'épuration de Wingen

Tableau n° 19 : valeur agronomique des boues liquides

	siccité (%)	rapport carbone/azote (C/N)	azote total (NTK) (kg/tonne boue brute)	phosphate (P ₂ O ₅) (kg/tonne boue brute)	chaux (CaO) (kg/tonne boue brute)
nombre d'analyses réalisées en 2013	1	1	1	1	1
résultats	0,64 %	4,7	0,37	0,29	0,21

source : laboratoire SAS

siccité : teneur en matières sèches

Tableau n° 20 : éléments-trace métalliques présents dans les boues liquides

	éléments-trace métalliques							
	cadmium (mg/kg MS)	chrome (mg/kg MS)	cuiivre (mg/kg MS)	mercure (mg/kg MS)	nickel (mg/kg MS)	plomb (mg/kg MS)	zinc (mg/kg MS)	Cr+Cu+Ni+ Zn (mg/kg MS)
nombre d'analyses réalisées en 2013	1	1	1	1	1	1	1	1
moyenne	1	29	176	0,27	28	43	896	1 129
norme*	10	1 000	1 000	10	200	800	3 000	4 000
% de la norme	10 %	2,9 %	18 %	2,7 %	14 %	5,4 %	30 %	28 %

source : laboratoire SAS

*arrêté du 8 janvier 1998

Tableau n° 21 : éléments-trace organiques présents dans les boues liquides

	éléments-trace organiques			
	somme des 7 principaux PCB (mg/kg MS)	fluoranthène (mg/kg MS)	benzo(b) fluoranthène (mg/kg MS)	benzo(a) pyrène (mg/kg MS)
nombre d'analyses réalisées en 2013	1	1	1	1
moyenne	0,07	0,74	0,01	0,01
norme*	0,8	5	2,5	2
% de la norme	8,8 %	15 %	0,40 %	0,50 %

source : Laboratoire SAS

PCB : polychlorobiphényl

*arrêté du 8 janvier 1998

Lieu	Nature des travaux	CR	DEPENSES HORS TAXES					RECETTES			
			Ouvrages	Réseaux	Equipmt	Achat Terrain	Aménag terrain	Subv. AERM	Subv. CG67	Subv. Autres	Part. Tiers
Merkwiller-Pechelbronn	Rue de l'Ecole										
Woerth	Route de Lembach										
Divers	Diverses communes			404 200							
Goersdorf	Rue du Moulin - ECP	<input checked="" type="checkbox"/>		75 000				13 000	20 000		
Périmètre	Autosurveillance des réseaux d'assainissement	<input checked="" type="checkbox"/>		130 000				40 000	24 000		
Sous-total AMELIORATION				609 200	16 000			53 000	44 000		
RENOVATION											
Wingen	Rue principale	<input checked="" type="checkbox"/>		25 000							
Sous-total RENOVATION				25 000							
CONTROLE, ENTRETIEN, EXPLOITATION (Investissement)											
Gunstett	Remplacement en cas de casse				15 000						
Pechelbronn	Mise en place d'un portique au poste de relevage				17 000						
Walbourg	Remplacement en cas de casse				5 000						
Gunstett	Fourniture matériels espaces vert				8 500						
Wingen	Remplacement en cas de casse				3 000						
Pfaffenbronn	Remplacement en cas de casse				1 500						
Pfaffenbronn	Fourniture débroussailleuse				800						
Petit-Wingen	Remplacement en cas de casse				4 000						
Dieffenbach Les Woerth	Remplacement en cas de casse				5 000						
Lembach	Remplacement en cas de casse				5 000						
Pechellbronn	Remplacement en cas de casse				15 000						
STEP Lembach Camping	Remplacement turbine	<input checked="" type="checkbox"/>			10 000						
STEP Pechelbronn	Remplacement partiel dégrilleur (panier usé par sables...)	<input checked="" type="checkbox"/>			20 000						
	Matériel tournant (en cas de casse)				10 000						
	Remplacement en cas de casse				5 000						
Diverses communes	Remplacement tampons			50 000							
Sous-total CONTROLE, ENTRETIEN, EXPLOITATION (Investissement)				50 000	124 800						
TOTAL			298 000	2 297 200	140 800			416 000	644 000		50 000
TOTAL INVESTISSEMENT 2014			2 736 000					1 110 000			

Annexe 8

Rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics d'assainissement

Arrêté du 2 mai 2007

Liste récapitulative des indicateurs de performance

Collectivité : Périmètre Sauer-Pechelbronn

Code fiches

Indicateurs descriptifs des services		Résultats 2013
D201.0	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif	17 298
D202.0	Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées	3
D203.0	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration	306 t MS
D204.0	Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³ (valeur au 01/01/14)	2,09 €

Indicateurs de performance		Résultats 2013
P201.1	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	94,9 %
P202.2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées	95
P203.3	Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	ND
P204.3	Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	100 %
P205.3	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	100 %
P206.3	Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation	100 %
P207.0	Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité	0,22 %
P251.1	Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers	0
P252.2	Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau	0
P253.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées	0,19 %
P254.3	Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel pris en application de la police de l'eau	96 %
P255.3	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées	30
P256.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	1,65 année
P257.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	1,34 %
P258.1	Taux de réclamations	0,22 ‰

ND : non disponible

Service public de l'assainissement non collectif

Indicateurs descriptifs des services		Résultats 2013
D301.0	Evaluation du nombre d'habitants desservis par le service public de l'assainissement non collectif	925
D302.0	Indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif	100

Indicateurs de performance		Résultats 2013
P301.3	Taux de conformité des dispositifs d'assainissement non collectif	6 %



Edition 2013
CHIFFRES 2012

L'agence de l'eau vous informe

L'article 161 de la loi modifie l'article L.2224-5 du CGCT, lequel impose au maire de joindre à son rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable et d'assainissement, la note établie chaque année par l'agence de l'eau ou l'office de l'eau sur les redevances figurant sur la facture d'eau des abonnés et sur la réalisation de son programme pluriannuel d'intervention.

➔ POURQUOI DES REDEVANCES ?

Les redevances des agences de l'eau sont des recettes fiscales environnementales perçues auprès des usagers (consommateurs, activités économiques) en application des principes de prévention et de réparation des dommages à l'environnement (*loi sur l'eau et les milieux aquatiques du 30 décembre 2006*). Elles sont regroupées au titre de la solidarité de bassin. La majeure partie des redevances est perçue dans la facture d'eau payée par les abonnés domestiques aux services des eaux (mairies ou syndicats d'eau ou leurs délégataires). Chaque habitant contribue ainsi individuellement à cette action au service de l'intérêt commun et de l'environnement, au travers du prix de l'eau.

➔ COMMENT CELA FONCTIONNE-T-IL ?

La logique est simple, tous ceux qui utilisent de l'eau en altèrent la qualité et la disponibilité.

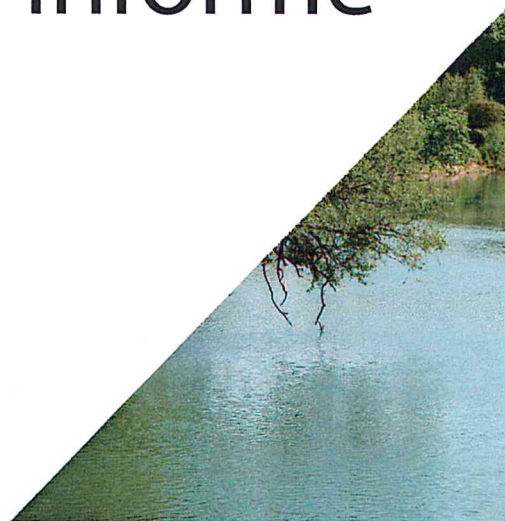
■ Tous les habitants, via leur abonnement au service des eaux, s'acquittent donc de la **redevance de pollution**, que leur habitation soit raccordée au réseau d'assainissement collectif ou équipée d'un assainissement individuel. Ceux qui sont raccordés à l'égout s'acquittent, en plus, de la **redevance pour modernisation des réseaux de collecte**.

Dans les deux cas, les habitants paient en fonction de leur consommation d'eau.

■ Une autre redevance, dite « de prélèvement » est due par les services d'eau en contrepartie de leurs prélèvements de ressources en eau dans le milieu naturel. Elle est répercutée sur la facture d'eau des abonnés au service de l'eau.

■ Les autres usagers de l'eau paient également des redevances selon des modalités propres à leurs activités (industriels, agriculteurs, pêcheurs...).

■ Le service de l'eau collecte les redevances pour le compte de l'agence de l'eau. Le taux est fixé par le **comité de bassin où sont représentés les décideurs et toutes les familles d'usagers de l'eau, y compris les consommateurs**. Ces taux tiennent compte, sur l'ensemble du bassin hydrographique, des zones de fragilité des ressources en eau, de l'ampleur et de la nature des mesures à prendre pour les préserver ou les remettre en bon état.



COMBIEN COUTENT LES REDEVANCES 2012 ?

L'impact des redevances de l'agence de l'eau est en moyenne, de l'ordre de 20% du prix du m³ d'eau sur l'ensemble du bassin.

En 2012, le montant global des redevances (tous usages de l'eau confondus) perçues par l'agence de l'eau s'est élevé à 172,04 millions d'euros dont 149,74 en provenance de la facture d'eau.

recettes / redevances

Qui paie quoi à l'agence de l'eau pour 100 € de redevances en 2012 ?

(valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 €)

0,03 €
de redevance de pollution payé par les éleveurs concernés

9,67 €
de redevance de prélèvement sur la ressource en eau payés par les collectivités (répercutés sur le prix de l'eau)

5,71 €
de redevance de pollution payés par les industriels et les activités économiques concernés (hors MDPA)

77,37 €
de redevance de pollution domestique payés par les abonnés (répercutés sur le prix de l'eau) (y compris modernisation de collecte)

0,44 €
de redevance pour la protection du milieu aquatique payé par les usagers concernés (pêcheurs)

5,29 €
de redevance de prélèvement sur la ressource en eau payés par les activités économiques (dont les irrigants)

1,50 €
de redevance de pollution diffuse payé par les distributeurs de produits phytosanitaires et répercuté sur le prix des produits (part agence de l'eau)

100 €
de redevances perçues par l'agence de l'eau en 2012

A QUOI SERVENT LES REDEVANCES ?

Grâce à ces redevances, les agences de l'eau apportent, dans le cadre de leurs programmes d'intervention, des concours financiers (subventions, prêts) aux personnes publiques (collectivités territoriales...) ou privées (acteurs industriels, agricoles, associatifs...) qui réalisent des actions ou projets d'intérêt commun au bassin ayant pour finalité la gestion équilibrée des ressources en eau.

Ces aides limitent d'autant l'impact des investissements des collectivités, en particulier, sur le prix de l'eau.

interventions / aides

Comment se répartissent les aides pour la protection des ressources en eau pour 100 € d'aides en 2012 ?

(valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 €)

12,69 €
principalement aux collectivités pour la restauration et la protection des milieux aquatiques, en particulier, des cours d'eau - renaturation, continuité écologique - et des zones humides dont passe à poissons sur le Rhin (5,79 €)

9,60 €
principalement aux collectivités dont 1,04 € pour la solidarité envers les communes rurales pour la protection et la restauration de la ressource en eau potable, notamment vis-à-vis des pollutions diffuses et pour la protection des captages - SDAGE, Grenelle, prioritaires

9,07 €
aux acteurs économiques pour la dépollution industrielle et le traitement de certains déchets

60,01 €
aux collectivités pour l'épuration des eaux usées urbaines et rurales dont 9,93 € pour la solidarité envers les communes rurales et 11,09 € de primes à la performance épuratoire

3,57 €
pour l'animation des politiques de l'eau (études, connaissances, réseaux de surveillance des eaux, coopération internationale, éducation, information) dont 0,68 € d'aides pour la solidarité humanitaire

5,13 €
aux exploitants concernés pour des actions de dépollution dans l'agriculture

100 €
d'aides accordées par l'agence de l'eau en 2012

➔ Exemples d'actions aidées par l'agence de l'eau, dans le bassin Rhin-Meuse

POUR DÉPOLLUER LES EAUX

180 stations d'épuration ont été construites pour **450 000 équivalent-habitants** ces six dernières années. **Toutes les communes de plus de 2 000 habitants** (sauf deux d'entre elles) ont mis en place des **ouvrages d'épuration** des eaux usées domestiques en **conformité** avec les normes européennes.

EN 2012

POUR PRÉSERVER LES RESSOURCES EN EAU POTABLE

- 36 plans d'action validés pour la protection de captages prioritaires en cours de protection (*captages dits « Grenelle »*)
- 29 942 hectares de surfaces agricoles utiles ont fait l'objet de mesures agroenvironnementales en 2012 dont 319 exploitations agricoles ayant réalisé des investissements dans le cadre du plan végétal environnement

POUR RESTAURER ET PROTÉGER LES MILIEUX AQUATIQUES ET HUMIDES, LA BIODIVERSITÉ, LA QUALITÉ DE L'EAU ET LA GESTION DES EFFETS CLIMATIQUES

- 1 700 kilomètres de berges de cours d'eau restaurés ou entretenus en 2012, 10 000 kilomètres depuis 2007
- 500 hectares de surfaces de zones humides protégées entretenues ou restaurées en 2012, dont 320 au titre d'une acquisition, 3 000 hectares depuis 2007
- 29 ouvrages en rivière rendus franchissables par les poissons (*continuité écologique de cours d'eau*) 88 ouvrages depuis 2007
- 41% du bassin couvert par des SAGE (*schéma d'aménagement et de gestion des eaux*)

POUR LA LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DIFFUSES ET TOXIQUES

- 150 contrats passés avec les communes pour la réduction de l'usage de produits phytosanitaires (*type "zéro phyto"*)
- 550 opérations en vue de réduire les rejets de produits toxiques concernant les activités industrielles et commerciales

POUR LA GESTION SOLIDAIRE DES EAUX

- Au titre des actions de solidarité internationale, 37 projets et 500 000 personnes bénéficiaires d'aides pour des projets d'alimentation en eau potable et assainissement dans les pays en voie de développement (*Togo, Bénin, Cambodge, Laos...*)
- Sur le bassin, 330 opérations liées à la solidarité urbain/rural, bénéficiant spécifiquement aux communes rurales



Les 7 bassins hydrographiques métropolitains

Pour reconquérir le bon état des eaux demandé par la directive cadre sur l'eau, les agences de l'eau recherchent la meilleure efficacité environnementale,

- en privilégiant l'action préventive,
- en aidant les projets les plus efficaces pour les milieux aquatiques,
- en mobilisant les acteurs et en facilitant la cohérence des actions sur les territoires de l'eau,
- en travaillant en complémentarité avec l'action réglementaire et la police de l'eau, en particulier dans la mise en œuvre des objectifs des schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) intégrant les objectifs du **Grenelle de l'environnement**.

Les **six agences de l'eau françaises** sont des **établissements publics du ministère chargé du développement durable**. Elles regroupent **1 800 collaborateurs** et ont pour mission de contribuer à réduire les pollutions de toutes origines et à protéger les ressources en eau et les milieux aquatiques.



le bassin Rhin-Meuse



l'agence de l'eau Rhin-Meuse

La carte d'identité du bassin Rhin-Meuse

2 bassins versants (partie française) : celui du Rhin, 24 000 km² (avec son affluent principal, la Moselle) et celui de la Meuse, 7 800 km².

Un contexte international marqué, le plus transfrontalier des bassins français : 4 pays limitrophes (Suisse, Allemagne, Luxembourg, Belgique).

2 districts hydrographiques internationaux : le district Rhin (9 pays concernés) et le district Meuse (4 pays concernés).

Le bassin s'étend sur 32 000 km² (6% du territoire national métropolitain) et compte 4,3 millions d'habitants sur 3 régions, 8 départements et 3 277 communes.

Agence de l'eau Rhin-Meuse
Rozérieulles - BP 30019
57161 Moulins-lès-Metz cedex

Tél. 03 87 34 47 00 - Fax : 03 87 60 49 85
agence@eau-rhin-meuse.fr

Suivez l'actualité
de l'agence de l'eau Rhin-Meuse :

www.eau-rhin-meuse.fr



Changeons de point de vue sur l'eau !



Le développement durable de nos territoires nécessite un regard neuf sur la valorisation des ressources en eau. Restaurer le fonctionnement et la biodiversité des milieux aquatiques, protéger les aires d'alimentation des captages d'eau potable, lutter contre toutes les pollutions, tels sont les grands chantiers du Grenelle Environnement sur lesquels il faut investir.

Les Agences de l'Eau et l'ONEMA sont plus que jamais aux côtés des collectivités et de leurs élus pour, **ensemble, faire de l'eau une source d'avenir.**



